

UNIVERSITE MOULOU MAMMARI DE TIZI-OUZOU FACULTE DES  
SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITES



## Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master

Spécialité : Finance d'entreprise

### Thème

**Le financement bancaire à court terme des entreprises**

**Etude de cas au sein de l'agence CPA «146»**

**Bab-Ezzouar**

**Alger**

Réalisé par :

M<sup>elle</sup> AHNOUCHE Hanane

Dirigé par:

M<sup>me</sup> ASSOUS Nassima

Devant les membres de jury composé de :

- ❖ **Président** : M<sup>me</sup> MOUMOU .O, MCB, UMMTO
- ❖ **Examineur** : M<sup>me</sup> KOUDACHE.L, MAA, UMMTO
- ❖ **Rapporteur**: M<sup>me</sup> ASSOUS.N, MCA, UMMTO



Année universitaire 2021-2022



# *REMERCIEMENT*

*Au nom d'Allah le tout puissant, un grand merci lui revient pour m'avoir donnée la foi, la volonté, le courage et surtout, de m'avoir permis d'en arriver là ;*

*Mes remerciements les plus chaleureux et ma gratitude la plus sincère pour ma promotrice Mme ASSOUS Nassima de m'avoir encadré, je tiens également, à lui exprimer ma profonde reconnaissance pour sa disponibilité, le temps précieux qu'elle m'a accordé ainsi que ses remarques pertinentes, ses conseils, qui ne m'ont jamais fait défaut, j'avais pu achever ce travail de recherche dans les meilleures conditions ;*

*Je remercie également les membres du jury pour l'honneur qu'ils me font en acceptant de juger mon travail.*

*Pour la même occasion, je remercie, infiniment l'ensemble du personnel de la banque d'accueil "CPA Bab-Ezzouar", particulièrement à Mme OUSALAH et Mme TOUIL qui m'ont offert le terrain favorable pour la réalisation de ce travail ;*

*Je tiens aussi à remercier tous ceux qui ont contribué à ce modeste travail.*

**AHNOUCHE Hanane**

# Dédicaces

*Ce travail n'aurait pu aboutir sans la contribution de nombreuses personnes m'ayant donnée leur aide. C'est l'occasion de les remercier pour leurs précieux conseils qui ont enrichi ce travail.*

*\* Je dédie ce modeste travail à ma mère pour m'avoir donnée la vie et la joie de vivre. Ta bonne éducation, tes soutiens moreaux et sacrifices, et tes conseils et tes bénédictions n'ont jamais fait défaut, que Dieu le tout puissant soit à tes côtés et vous accorde une meilleure santé (amen).*

*\* A mon père en signe de reconnaissance de l'immense bien que vous avez fait pour moi concernant mon éducation qui aboutit aujourd'hui à la réalisation de cette étude. Recevez à travers ce travail, toute ma gratitude et mes profonds sentiments. Que Dieu le tout puissant soit à tes côtés et vous accorde une meilleure santé (amen).*

*\* A mes chers frères : JUGURTA, SOFIENNE, DJAMEL que dieu les protège.*

*\* A mes chères belles sœurs : SOUMIA, NAIMA, SAFIA que dieu les protège.*

*\* À mes très chères nièces et chers neveux : ZAKI, RANIA, AMENAY, HIDAYA, ANIA, ALINAS, RAYEN que dieu les protège.*

*\*A mes très chères Amies : LYLIA.DALIA.SONIA.LYND.AMEL.HAYAT. TINHINANE que dieu les gardes pour moi*

*\* A mes chères tantes que dieu les protège.*

*\*A tous ceux et celles qui m'ont soutenue pendant mon parcours d'études et plus particulièrement SARA ARAB*

*\*À tous ceux qui ont marqué leurs existences dans ma vie*

# *Abréviation*

| Abréviations | Signification                                       |
|--------------|---|
| AC           | Actif Circulant                                     |
| AI           | Actif Immobilisé                                    |
| ASM          | Avance sur marchandises                             |
| BAD          | La banque algérienne de développement               |
| BFR          | Besoin en fond de roulement                         |
| BFRE         | Le Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation      |
| BFRHE        | Le Besoin en fonds de Roulement d'Hors Exploitation |
| CA           | Chiffre d'Affaire                                   |
| CAF          | Capacité d'autofinancement                          |
| CNEP         | La caisse nationale d'épargne et de prévoyance      |
| CP           | Capitaux propres                                    |
| DCT          | Dettes à court terme                                |
| DLMT         | Dettes à long et moyen terme                        |
| EBE          | Excédent brut d'exploitation                        |
| EURL         | Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée  |
| FR           | Fonds de roulement                                  |
| FRNG         | Fonds de roulement net global                       |
| KP           | Capitaux permanents                                 |
| MIF          | Marchés d'Instruments Financiers                    |
| PME          | Petites Moyennes Entreprises                        |
| R            | Rotation  |
| TCR          | Tableau des comptes de résultat                     |
| TPE          | Très petites entreprises                            |
| TPFF         | Le tableau pluriannuel des flux financiers          |
| TN           | Trésorerie nette                                    |
| SARL         | La société à responsabilité limitée                 |
| SCPA         | Les sociétés en commandite par action               |
| SIG          | Soldes intermédiaires de gestion                    |
| SNC          | La société en nom collectif                         |
| SPA          | Les sociétés par action                             |
| Va           | La valeur ajoutée                                   |

# *Sommaire*

## Sommaire

|   |                   |
|---|-------------------|
| <b>Introduction générale .....</b>  | <b>1</b>          |
| <br>  |                   |
| <b><i>Chapitre1 : Fondements théoriques de L'interdépendance entre la banque et l'entreprise</i></b>  |                   |
| Section 1 : Rôle des entreprises dans l'économie.....   | 4                 |
| Section 2 : Rôle des banques dans le financement des entreprises.....   | 17                |
| Section 3 : Analyse de la relation Banque-Entreprise .....  | 23                |
| <br>  |                   |
| <b><i>Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise</i></b>   |                   |
| Section1 : Déterminants et typologie du crédit d'exploitation.....  | 31                |
| Section2 : Procédure d'étude du dossier de crédit d'exploitation.....   | 48                |
| Section 3 : Les risques et les garanties liés à l'octroi de crédit d'exploitation.....  | 71                |
| <br>  |                   |
| <b><i>Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par la « Banque Crédit populaire d'Algerie (CPA) », cas de l'Agence Bab Azzouar</i></b> |                   |
| Section1 : Aperçu général sur l'organisme d'accueil .....   | 81                |
| Section 2 : L'étude d'une demande de crédit d'exploitation ayant un avis favorable.....   | 88                |
| Section 3 : L'étude d'une demande de crédit d'exploitation ayant un avis défavorable .....  | 114               |
| <br>  |                   |
| <b>Conclusion générale .....</b>  | <b>142</b>        |
| <br>  |                   |
| <b><i>Bibliographie .....</i></b>   | <b><i>144</i></b> |
| <br>  |                   |
| <b><i>Liste des tableaux et figures .....</i></b>   | <b><i>146</i></b> |
| <br>  |                   |
| <b><i>Annexes .....</i></b>   | <b><i>149</i></b> |
| <br>  |                   |
| <b><i>Table des matières .....</i></b>  | <b><i>178</i></b> |

# *Introduction générale*

## *Introduction générale*

---

Avec la mondialisation l'entreprise active dans un environnement concurrentiel exigeant, elle n'est pas seule sur le marché, elle fait face à plusieurs défis.

Les conséquences de cette mondialisation se concrétisent par l'entrée de nouveaux concurrents, l'incursion de nouveaux produits, la politique de prix, le mode de distribution sans oublier la maîtrise de nouvelles technologies.

Néanmoins, l'ouverture sur l'international peut présenter des avantages et des inconvénients pour l'entreprise. D'une part, elle lui permet principalement d'améliorer la qualité de ses produits et services et par conséquent de booster ses ventes ; d'autre part, elle l'expose à une concurrence ardue et lui exige de répondre aux nouvelles conditions de son environnement, lequel devient de plus en plus concurrentiel. Cette adaptation aux exigences de l'environnement écarte l'entreprise du risque de disparition du marché.

L'adaptation à un tel environnement nécessite la mise en place de stratégies permettant un meilleur développement et nécessitant d'avoir au préalable des moyens de financement.

De ce fait, l'entreprise, quelle que soit son envergure et sa santé financière, ne peut assurer l'ensemble de ses besoins de financement uniquement par les ressources générées par son activité. Cela est d'autant vrai que ses besoins sont nombreux et variés dans leur forme.

Ainsi pour se créer ou se développer, l'entreprise a besoin de capitaux dits longs puisqu'ils sont appelés à financer des biens durables, les ressources correspondant à cette nature de besoins ne peuvent être trouvées qu'auprès des associés pour partie (apports en capitale et/ou en comptes courants), éventuellement auprès des fournisseurs d'investissements, mais et surtout auprès des banques et établissements financiers qui accordent des crédits à long et moyen terme ainsi que sous forme leasing (crédit-bail).

L'entreprise éprouve en outre, au courant de sa vie de tous les jours, divers besoins de financement engendrés par son cycle d'exploitation. Il est connu que tout au long du processus de son fonctionnement, l'entreprise (industrielle ou commerciale) est amenée à acquérir des biens (marchandises ou matières premières), à procéder à leur transformation, leur stockage jusqu'à leur vente (à terme).

Ce processus à caractère cyclique procure certes, pour l'entreprise à l'occasion des ventes, des disponibilités, mais il lui occasionne aussi, lorsqu'elle engage des dépenses

inhérentes aux achats, aux paiements des salaires, taxes et autres frais, des besoins de trésorerie issus précisément des décalages intervenant entre les entrées et les sorties de fonds.

La problématique de financement bancaire des entreprises met en relation deux parties : l'entreprise d'un côté et le banquier de l'autre. Dans le cadre d'octroi d'un crédit, cette relation crée les conditions d'un problème d'agence, ce dernier pratiquement existe dans toute sorte de relation contractuelle. Cette problématique est traitée à travers la théorie d'agence.

Dans ce présent travail nous cherchons à savoir les différents types du financement accordés par la banque CPA 146 de Bab-Ezzouar à Alger, en particulier le crédit d'exploitation.

**Problématique :**

Afin de mener à bien notre recherche, on s'interroge sur les procédures d'octroi de crédit d'exploitation à travers la principale présente question :

***Comment la banque CPA146 participe-t-elle au financement des entreprises par les crédits d'exploitation ?***

La réponse à la problématique passera par la classification des questions suivantes :

- **Quelle sont les formes de financement de l'exploitation dans une entreprise ?**
- **Quelles sont les procédures adaptées par la banque pour étudier un dossier de crédit d'exploitation ?**
- **On entend toujours dire que la banque est toujours gagnante, quelles sont les exigences de la banque pour garantir le remboursement du crédit ?**

Pour pouvoir répondre à ces interrogations nous baserons notre réflexion sur les deux hypothèses suivantes :

**H<sub>1</sub>** : La relation banque-entreprise joue un rôle principal dans l'accord de crédit

**H<sub>2</sub>** : L'accord de crédit d'exploitation est tributaire de la santé financière des entreprises SARL « XX » et l'EURL « YY ».

**Objectif du travail de recherche :**

## *Introduction générale*

---

On vous présente ce modeste mémoire qui a pour objectif principal, d'approfondir les recherches sur le fonctionnement de l'entreprise. De plus, il nous permet de bien comprendre la principale relation dans le développement économique « banque-entreprise ».

### **Intérêt de la recherche :**

Le thème est très intéressant, il relève de ma spécialité « Finance d'entreprise » », il me permet de bien comprendre la politique de financement suivie par les entreprises pour financer leurs besoins d'exploitations à court terme.

### **Méthodologie du travail :**

Afin d'apporter des réponses nécessaires à notre problématique, nous avons suivi une démarche méthodologique qui consiste d'une part en une synthèse bibliographique sur le thème, pour la préparation de cette dernière, nous nous sommes référés aux ouvrages, documents, thèses, puis les sites internet, et d'autre part, sur une étude empirique basée sur les documents et les rapports d'activités donnés par l'organisme d'accueil.

Notre plan de travail est structuré comme suit :

- Le premier chapitre traite de la relation homogène entre la banque et l'entreprise
- Le second traite de l'analyse faite par le banquier pour l'accord d'un crédit d'exploitation.
- Et le dernier chapitre sera réservé à l'étude de deux cas de crédit d'exploitation au sein de la CPA agence 146 Bab-Ezzouar, Alger.



**Chapitre1** : *Fondements*  
*théoriques de l'interdépendance*  
*entre la banque et l'entreprise*

### **Introduction**

L'entreprise peut être définie comme étant une entité économique qui a pour objet la réalisation de bénéfice. Selon THUDEROZ (1997), qui définit entreprise comme « *un ensemble articulé de trois sous-systèmes autonome : le système productif, le système organisationnel, le système institutionnel, en interaction étroite avec écosystème, l'environnement d'entreprise...Ils se correspondent, s'ajustant, assurent le couplage des deux autres* »<sup>1</sup>.

De ce fait, les besoins de l'entreprise en termes de financement sont vastes, les capitaux requis pour ces acquisitions sont si importants que le plus souvent, les apports des actionnaires (l'autofinancement) de l'entreprise sont insuffisants pour y faire face. Dans le cas où ces ressources ne réponds pas aux besoins de l'entreprise, elle fait recoure aux ressources externes qu'elles trouvent sur le marché monétaire et plus particulièrement la banque.

Le but de ce premier chapitre est de présenter les généralités sur les banques et les entreprises sur le plan théorique et la relation banque-entreprise qui est exprimée par le besoin de l'entreprise à se refinancer auprès des banques. Le renforcement de cette relation passe par le développement des techniques bancaires en matière de diversification des produits bancaires pour répondre aux exigences des entreprises.

### **Section 1 : Rôle des entreprises dans l'économie**

Les entreprises jouent un rôle essentiel dans le développement économique et la richesse d'un pays. La réussite des entreprises se traduit par le bien-être économique d'une société et de ses résidents grâce à la création d'emplois et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du pays.<sup>2</sup>

#### **1.1 Définition d'entreprise**

Il n'existe pas de définition universelle de l'entreprise. Elle dépend de l'approche que l'on choisit. Nous allons la définir selon deux types d'approches :

---

<sup>1</sup> Christian Thuderoz. Sociologie des entreprises, (2010) page 3-6.

<sup>2</sup> Benikhlef.H et Mekhnache.Y « La Création d'entreprises dans le cadre des dispositions de CNAC » université de Bejaia promotion 2019.2021

- L'approche sociologique.
- L'approche économique.

### **1.1.1 L'approche sociologique**

« L'entreprise est une organisation et une cellule sociale constituée par un ensemble de participants entre lesquels il existe un accord plus au moins explicite et plus au moins complète sur les objectifs poursuivis et les moyens de les atteindre, et dont la cohérence et la cohésion sont assurées par une structure et une coordination formelle »<sup>3</sup> D'après cette approche l'entreprise est composée d'un ensemble d'acteurs (investisseurs, dirigeants, salariés) réunis sous des objectifs différents et bien déterminé.

### **1.1.2 L'approche économique**

« Les entreprises sont des groupements créés en vue d'une activité économique qui vise à produire des biens ou des services utilisables par les autres acteurs de l'économie. Chaque entreprise a une activité déterminée et commercialise son travail auprès des autres personnes»<sup>4</sup>. Selon cette approche, l'entreprise se compose d'un ensemble d'activités économiques qui sont : la production de biens et services et les commercialisées.

## **1.2 Typologie des entreprises**

La typologie de l'entreprise diffère d'un pays à un autre. Nous pouvons classer les différents types d'entreprises selon plusieurs critères ; économiques, juridiques...etc.

### **1.2.1. Classification selon les critères économiques**

Dans ce type, les entreprises sont classées économiquement selon la taille et la nature d'activité.

#### **1.2.1.1. Classification selon la taille (dimension) des entreprises**

« La taille de l'entreprise est un critère fondamental, selon ce type de classification on se base sur quelques indicateurs tel que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires, les capitaux propres, ...etc. »<sup>5</sup>

- **Les grandes entreprises** : qui ont un effectif dépassant 500 personnes et qui réalisent des chiffres d'affaires en milliards d'unités monétaires.

---

<sup>3</sup> Dictionnaire d'économie et des faits économiques sociaux contemporains, Ed FAUCHER 1974, P232.

<sup>4</sup> Rémy BUCHELER « introduction à l'entreprise » Ed loisirs et pédagogie, suisse 2013, P06.

<sup>5</sup> CHANTAL B et MARTINE P, « Economie et gestion de l'entreprise », 4<sup>e</sup> Ed, France 2006, p14.

- **Les PME** : Catégorie particulièrement hétérogène qui regroupe les petites et moyennes entreprises allant de quelques salariés jusqu'à 500 personnes.
- **Les TPE** : Très petites entreprises (pas ou très peu de salariés) qui sont nombreuses et connaissent des problèmes de gestion spécifiques.

**Tableau n°01** : la typologie des entreprises par leur taille

| Entreprise  | Effectifs | Chiffre d'affaire (DA) | Total bilan (DA)   |
|-------------|-----------|------------------------|--------------------|
| Très petite | 1-9       | < 20 millions          | < 10 millions      |
| Petite      | 10-49     | < 200 millions         | <100 millions      |
| Moyenne     | 50-250    | 2000 millions          | (100-500) millions |

**Source** : la loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise, petite et moyenne industrie décembre 2001

### 1.2.1.2 Classification selon la nature d'activité

Dans ce type de classification on peut distinguer : Les entreprises industrielles, les entreprises commerciales et Les entreprises de services<sup>6</sup>. La nature d'activité définit aussi le processus technologique, l'importance du capital économique, la forme du marché, le cycle économique. Cette classification rappellera sans cesse qu'il faut toujours relativiser l'analyse de la fonction d'entreprise selon la nature d'activité.

### 1.2.2. Classification selon les critères juridique

Selon ce critère, les entreprises sont classées en deux (02) secteurs essentiels :

- le secteur public
- le secteur privé

#### 1.2.2.1 L'entreprise privée

Comme son nom l'indique, c'est une entreprise qui appartient au privé dont on trouve :

##### A. . Les individuelles

**L'EURL** : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, est une entreprise individuelle qui a son propre patrimoine et composée d'un unique associé. Dans ce type de

<sup>6</sup> CONSO Pierre et HEMICI Farouk, « Gestion financière de l'entreprise », 10 e Ed, Paris 2002, P16.

société le capital social minimum et fixé librement par l'associé. En cas d'augmentation de capital par l'intégration d'autre personne la EURL se transforme en SARL.

## **B. Les sociétés**

Sont divisées en deux types :

- les sociétés de personnes
- les sociétés de capitaux

### **a).Les sociétés de personnes**

Elles comprennent plusieurs formes juridiques, parmi eux, la société en Nom Collectif (SNC) et la société à Responsabilité Limité (SARL).

#### **➤ La société en nom collectif (SNC)**

Dans ce type de société, les associés ont tous la qualité de commerçant et peuvent être tenir indéfiniment et solidairement responsables de paiement des dettes de la société. Les parts sociales qu'ils détiennent sont en principe intransmissibles, ce qui explique que ce type de société est rarement constitué mais, en parallèle lors de la constitution de la SNC il n'y a pas de capital minimal exigé ce qui facilite aux petits portefeuilles de créer une société sans la contrainte du capital.<sup>7</sup>

#### **➤ La société à responsabilité limitée (SARL)**

Est une société de capitaux, elle doit être constituée par un minimum de deux (02) associé et d'un maximum de cinquante(50). Les associés dans ce type de société ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports qu'ils soient en numéraires ou en nature évalués. Ils n'acquièrent pas tous la qualité de commerçant qu'est destinée aux majoritaires ou égalitaires.

### **b).Les sociétés de capitaux**

Ont été créés pour le but de réunir les capitaux au financement de l'investissement dans les entreprises de grande dimension.

---

<sup>7</sup> Mémoire op-cite p 37

Les sociétés de capitaux se subdivisent en deux types : Les anonymes ou bien les Sociétés par Actions (SPA) et les Sociétés en Commandite par Action (SCPA).

➤ **Les sociétés par action (SPA)**

Les SPA dont le capital est divisé en actions (parts sociales) est définie par une dénomination sociales, et ses associés, n'ont pas la qualité de commerçant. Ses associés ou ses actionnaires ne sont tenus aux pertes qu'à concurrence de leurs apports qu'ils soient en numéraire ou en nature vérifiés et évalués par le commissaire à l'apport désigné judiciairement donc, la responsabilité est limitée aux apport de chaque actionnaire c'est-à-dire à la valeur des apports qu'ils possèdent .Les actionnaires perçoivent un revenu (le dividende) qu'est déterminé par les résultats de l'entreprise.

La société anonyme (SPA) rassemble au moins sept(07) actionnaires.

➤ **Les sociétés en commandite par action (SCPA)**

Dans ce types de société les commandites, qui sont responsable de la gestion, acquièrent tous la qualité de commerçant et peuvent être tenir indéfiniment et solidairement responsables de paiement des dettes de la société. Mais les commanditaires, qui détiennent des actions négociables, ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Leur nombre doit être supérieur à trois (03) commanditaires.

**1.2.2.2 Les entreprises publiques**

Il s'agit d'organisation produisant des biens et des services destinés à l'échange marchand, placé sous le contrôle d'une collectivité publique possédant la totalité du capital de ses entreprises. Le capital de ce type d'entreprise revient à l'Etat, donc c'est l'Etat qui investit, qui gère et c'est à lui d'encaisser les gains ou de supporter les pertes. De plus, il existe des entreprises mixtes constituées des deux parties (Publique et privée).

**Tableau n°02** : comparaison entre les différentes formes juridiques d'entreprise

|                              | <b>SARL</b>  | <b>EURL</b>   | <b>SNC</b>  | <b>SPA</b>   |
|------------------------------|--|---|---|--|
| <b>Capital</b>               | Minimum 100.000 DA   | Minimum 100.000 DA  | Non spécifié par le code du commerce  | 1 million ou 5 million si il y a appel à l'épargne   |
| <b>Nombre d'associés</b>     | Minimum 2, maximum 20 associés   | Un seul uniquement  | Minimum 2   | Minimum 7  |
| <b>Raison social</b>         | Dénomination de l'entreprise suivie du ou des nom(s) des associés suivi du mot SARL et du montant du capital | Dénomination de l'entreprise (ou nom de l'associé unique) +le mots SARL+ Montant du capital | La raison social est composée des noms des associés ou d'un ou plusieurs associés suivi du mot et compagnie | Dénomination de l'entreprise suivie des mots SPA et du montant du capital Limitée au montant des actions détenues par chaque actionnaire     |
| <b>Direction</b>             | Un ou plusieurs gérant +assemblées des associes  | L'associe unique est gérant   | Gérances appartenant à tous les associés ou gérance confiée à un ou plusieurs par les statuts               | Assemblée ordinaire des actionnaires, conseil d'administration, président de CA, directeur général ou conseil de surveillance et directoire. |
| <b>Pouvoirs du dirigeant</b> | Délimités par les statuts  | Tous les pouvoirs   | Délimités par les statuts   | Chaque organe possède des pouvoirs définis par le code du commerce et des statuts.   |

|                            |  |   |   |   |
|----------------------------|--|---|---|---|
| <b>Statut du dirigeant</b> | Peut-être salarié s'il n'est pas majoritaire sinon il est considéré comme non salarié, donc commerçant   | Considéré comme commerçant non salarié  | Commerçants non-salariés  | Le président directeur général ou le directeur général est salarié  |
| <b>Contrôle externe</b>    | Obligation de recourir à un commissaire aux comptes (loi de finances complémentaire 2005) à partir de l'exercice 2006. Cependant des assouplissements ont été introduits | L'EURL est une SARL mais de assouplissements ont été introduits pour laisser le choix au gérant | Non obligatoire, mais le recours à un commissaire aux comptes est utile quand il y a plusieurs associés | Le recours aux commissaires aux comptes est une obligation pour certifier les comptes et les faire approuver par l'assemblée des actionnaires |
| <b>Fiscalité</b>           | Impôt sur le bénéfice  | Impôts sur les revenus  | IBS industriels et commerciaux  | IBS et impôts sur les dividendes  |

Source : DZ Entreprise- N°03/ Aout 2012 page 53

### 1.3. Les fonctions de l'entreprise

Pour pouvoir être efficace, une entreprise doit répartir toutes les tâches à accomplir de façon précise, structurée et spécialisée. Elle doit déterminer le rôle de chacun dans l'entreprise. Plus l'entreprise est importante, plus sa structure est précise : dans une petite entreprise, en effet, le patron effectue généralement lui-même toute une série de tâches très diverses (il recrute, il vend, il fait ses comptes...) mais la complexité et la diversité croissante des problèmes techniques, commerciaux, financiers... exigent d'une entreprise d'une certaine taille une organisation efficace. Les multiples tâches effectuées par l'entreprise peuvent être regroupées en ensembles homogènes du point de vue de leur finalité. Ces regroupements de tâches interdépendantes ayant le même objectif s'appellent fonctions.

### **1.3.1. Fonction de direction (administrative)**

La fonction de direction incarne cinq (05) tâches tel que précisés par Henri FAYOL<sup>8</sup> prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler :

- **Prévoir** : Cela signifie prendre en compte les évolutions probables de l'environnement, et fixer des objectifs en tenant compte de contraintes internes (moyens financiers, humains, matériels dont l'entreprise dispose) et de contraintes externes (marchés, concurrences, besoins des clients ...).
- **Organiser** : C'est mettre en place les moyens nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés. A travers l'organisation, l'entreprise définit son mode de fonctionnement, choisit une structure organisationnelle et définit les différents services qui forment l'entreprise ainsi que les relations entre eux.
- **Commander** : Le commandement signifie donner des ordres et définir des règlements afin de susciter des actions orientées vers les réalisations des objectifs fixés. Le commandement inclut aussi le choix des collaborateurs, leur évaluation et leur motivation.
- **Coordonner** : Vise à harmoniser les actes des divers employés pour les faire converger vers le même but. H.MINTZBERG<sup>9</sup> a montré que toute activité humaine donne naissance à deux types de besoins : la division du travail en tâches distinctes puis la coordination de ces tâches.
- **Contrôler** : C'est l'ensemble d'actions et d'outils mis en œuvre afin de s'assurer que le travail effectué permet d'atteindre les objectifs fixés et de prendre des actions correctives dans le cas contraire. Plusieurs outils sont utilisés notamment la comptabilité analytique, la gestion budgétaire et les tableaux de bords.

### **1.3.2. Fonction de production**

La production est l'activité qui consiste à transformer des intrants (inputs : les facteurs de production, les matières premières, travail, équipement, énergie, informations...) en extrants (outputs) qui représentent les produits de l'entreprise (biens ou services). L'ensemble de ces

---

<sup>8</sup> Henri FAYOL (1841-1925), économiste, ingénieur, entrepreneur, développeur de la théorie générale de l'administration des entreprises en 1900.

<sup>9</sup> Henri MINTZBERG (1939- ), économiste, professeur, sociologue, auteur de « la structure des organisations ».

facteurs et la façon dont ils sont mis en œuvre constituent la fonction de production. Les objectifs assignés à la fonction production sont de nature opérationnelle et stratégique :

- **Quantité** : Adapter les capacités de production au volume des ventes.
- **Qualité** : Fournir des biens et services conformément aux exigences de qualité.
- **Coût** : La production repose sur l'idée de rationalisation c'est-à-dire la réduction des coûts et l'amélioration de la productivité tout en assurant le niveau de qualité désiré.
- **Délai** : Conformité avec les niveaux de la demande et éviter les stocks importants des produits finaux.
- **Flexibilité** : Pouvoirs s'adapter aux variations de la demande, tenir comptes des évolutions de l'environnement (innovations technologiques) et pouvoir assurer une production simultanée de plusieurs types de produits différents.

### **1.3.3. Fonction commerciale**

La fonction commerciale regroupe toutes les tâches qui se rapportent d'une façon directe ou indirecte à la vente par l'entreprise de ses produits et services. On peut dire aussi que le marketing regroupe l'ensemble des actions destinées à détecter les besoins et à adapter en conséquence et de façon continue la production et la commercialisation. Ces tâches sont de trois nature ; opérationnelles (exécution et administration des ventes), logistiques (livraison, transport, entreposage,...) et stratégiques (choix des marchés et clients à servir, produits ou services à proposer, études de marché, prévisions des ventes, définition des méthodes de communication, ...). Afin de bien mener sa mission, la fonction commerciale assure les tâches suivantes :

- ✓ Etudier le marché.
- ✓ Concevoir et mettre en place le produit.
- ✓ Déterminer le prix de vente du produit.
- ✓ Choisir les canaux de distribution.
- ✓ Assurer la publicité et la promotion.
- ✓ Réaliser la vente.
- ✓ Assurer et évaluer les services après- vente.
- ✓ Administration des ventes.

#### **1.3.4. Fonction financière**

Elle est assurée par le service finance, ce service a pour rôle de gérer les capitaux de l'entreprise. Les ressources de l'entreprise proviennent du capital social, les réserves et aussi des emprunts bancaires. Ces ressources sont soit mis en circulation dans une partie est disponible appelée la trésorerie soit conservé à la disposition de l'entreprise. Les réserves sont des bénéfices non distribués qui servent à compenser les pertes ou à acheter du matériel.

#### **1.3.5. Fonction comptable**

Elle est assurée par le service comptabilité, il a pour mission :

- Enregistré les mouvements d'opérations traduits sous forme de valeurs : chaque opération de dépense ou de recette est enregistrée. L'enregistrement totale des opérations permet de mettre en évidence la situation exacte de l'entreprise (le bilan), de calculé les bénéfices, de suivre la marche de l'entreprise (chiffre d'affaire).
- De prévoir le budget à partir des données enregistrées.
- De contrôlée les opérations réellement effectuées et de les comparer aux prévisions : c'est le contrôle budgétaire.

#### **1.3.6. Fonction achat et approvisionnement**

La fonction achat agit en véritable fournisseur des différents demandeurs de l'entreprise avec la même obligation de résultat qu'un fournisseur externe. Elle doit anticiper les besoins et les faire évoluer en fonction des informations disponibles. Elle doit aussi négocier en trouvant le prix le plus bas pour le niveau de qualité requis. La négociation achat est très importante car si les coûts d'achats baissent la rentabilité globale de l'entreprise augmente. Les objectifs de la fonction achat sont les suivants :

- ✓ La baisse du prix d'achat des marchandises courantes.
- ✓ L'augmentation de la qualité des produits.
- ✓ La pérennisation des relations avec les fournisseurs pour augmenter la sécurité.
- ✓ La mise en place et la gestion de la veille technologique.
- ✓ Le conseil pour la définition des besoins en interne.

#### **1.3.7. Fonction de sécurité et social**

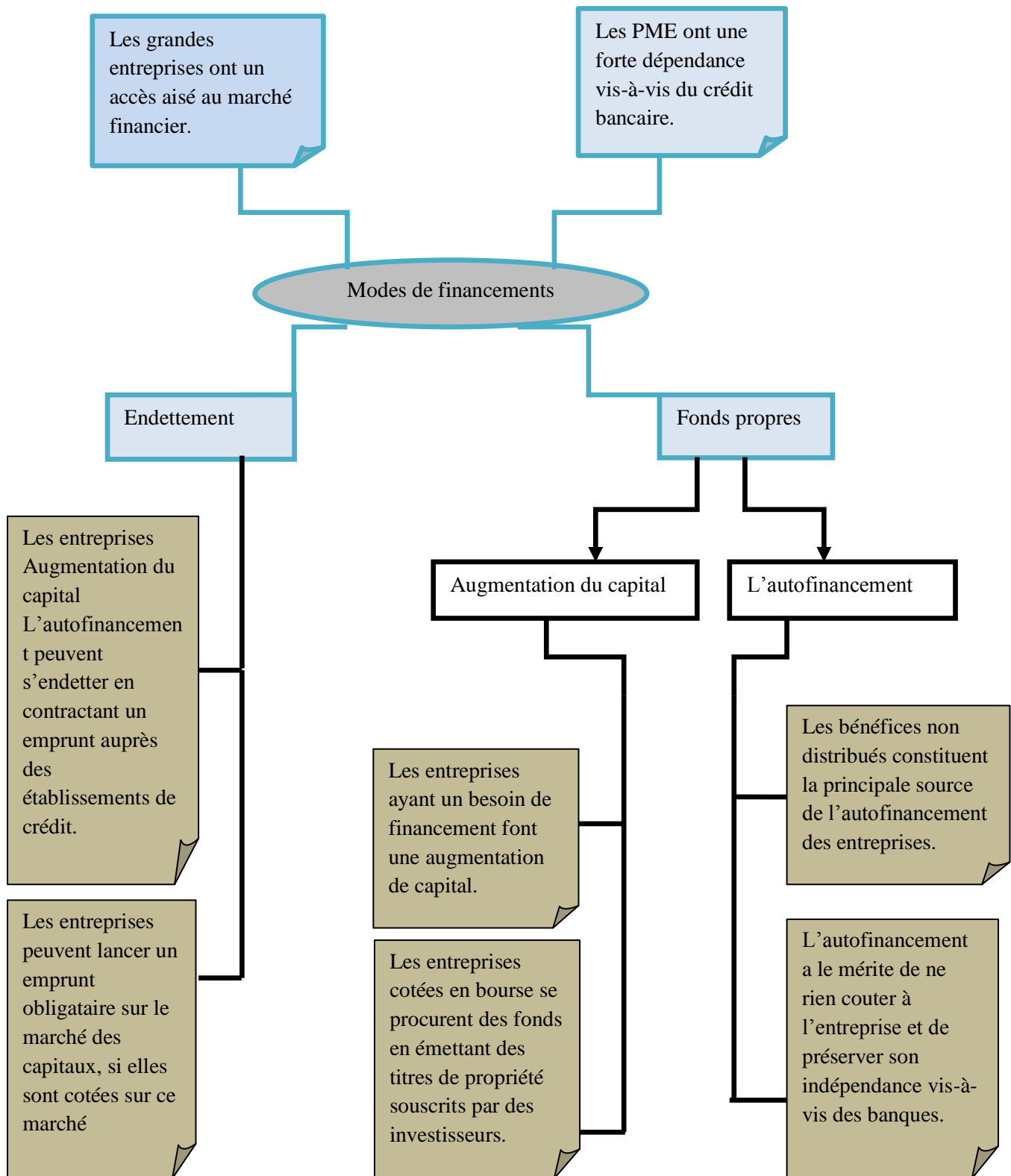
- **Service de sécurité** : protéger les personnes et les biens contre les perturbations ou les dangers qui peuvent affecter la bonne marche de l'entreprise.

- **Service social** : ce service comprend une assistante sociale qui a pour rôle de faciliter la vie du personnel de l'entreprise et en particulier en dehors des heures de travail. Elle a également un rôle de conseil. On trouve également le médecin de travail qui a pour rôle préventif celui d'éviter l'altération de la santé des travailleurs. Il surveille les conditions d'hygiène dans l'entreprise et assure les visites d'embauche et les examens périodiques. On retrouve également la représentation du personnel qui constitue l'intermédiaire entre salariés et l'employeur. Cette représentation se divise en deux structures :
  - Les délégués du personnel qui ont pour rôle le contrôle de l'application des lois.
  - Le comité de l'entreprise ayant pour rôle l'amélioration des conditions de travail et le contrôle des activités du service social.
- **Le service personnel** : ce service assure la gestion du personnel d'une part et d'autre part il prend en charge la formation du personnel en fonction des besoins internes de l'entreprise. Le directeur des ressources humaines est à la tête de ce service.

#### **1.4. Les différents modes de financement des entreprises**

On distingue généralement deux grands modes de financement : ceux dont l'origine provient des associés de la société, ou de l'entrepreneur lui-même pour une entreprise individuelle. On parle alors de fonds propres (ou de quasi-fonds propres pour certains). Entrent aussi dans cette catégorie les subventions liées à un investissement perçues par l'entreprise, et les financements dont l'origine est externe, qui proviennent principalement des organismes financiers.

Figure n°01 : les financements utilisables par les entreprises.



Source: <https://business.lesechos.fr/lesdiffereents-modes-de-financement-24580.php> , mis à jour le 20 février 2015.

#### **1.4.1. Capital social**

Le capital social n'existe que dans les sociétés. Il correspond à la somme que les associés ont décidé de consacrer de façon définitive à la constitution de leur société. Il s'agit donc de fonds qui sont destinés à rester de manière durable dans l'entreprise, et non à être remboursés à ceux qui les ont apportés. Ceux-ci ne pourront récupérer leur mise initiale qu'au jour de la liquidation de la société, si un boni peut être dégagé, ou par le biais d'une vente des titres, parts sociales ou actions, qu'ils ont reçus en échange de leurs apports, voire plus exceptionnellement par le biais d'une réduction de capital. Point important : le capital social peut être souscrit sans être totalement libéré. Par la souscription, l'associé s'engage à verser les fonds. À ce titre, la loi prévoit selon les types de sociétés des délais et des modalités pour éventuellement différer le montant des apports effectivement libérés. En principe, le délai maximal de libération du capital souscrit est de cinq ans.

#### **1.4.2. Comptes courants d'associés**

Les comptes courants d'associés sont destinés à recevoir les sommes mises à la disposition de la société par ses associés de façon temporaire. Ils sont donc destinés à être retirés à plus ou moins long terme. C'est pourquoi on parle de quasi-fonds propres et qu'ils figurent parmi les dettes au passif du bilan. Seuls les associés peuvent être titulaires de comptes courants. En effet, la loi régissant les opérations bancaires interdit à toute personne non associée de prêter des fonds à une société. Dans une entreprise individuelle, il n'y a pas de compte courant, le compte de l'exploitant étant destiné à recevoir les fonds apportés temporairement par le chef d'entreprise.

#### **1.4.3. Subventions d'investissements**

Ce sont des fonds qui sont versés à titre définitif, généralement par des collectivités territoriales, sans obligation de remboursement ; ils aident au financement d'investissements, contrairement aux subventions de fonctionnement qui servent, elles, à financer des charges d'exploitation telles que les aides à l'embauche.

Les subventions sont inscrites en capitaux propres au passif du bilan. Elles ne sont pas destinées à être remboursées, mais sont définitivement acquises à l'entreprise, sauf si celle-ci ne satisfait pas à toutes les conditions qui sont stipulées pour leur octroi. Ainsi, par exemple, il

existe parfois des obligations d'embaucher dans certains délais en contrepartie de l'obtention d'aides.

#### **1.4.4. Emprunt bancaire**

L'emprunt bancaire correspond à une somme mise à la disposition de l'entreprise par un organisme financier, avec obligation de la rembourser selon un échéancier préalablement défini. En contrepartie de son financement, l'organisme prêteur perçoit des intérêts rémunérant l'apport de fonds et les risques pris. Il est généralement accompagné de la prise de garantie(s) qui limite les risques du prêteur en cas de difficultés de remboursement. Les emprunts figurent au passif du bilan de l'entreprise.

### **Section 2 : Rôle des banques dans le financement des entreprises**

Après avoir vu l'importance de l'entreprise et son précieux rôle dans l'économie, on passe à la deuxième section dans ce chapitre qui a pour objet de s'informer sur le deuxième pilier de l'économie qui est la banque.

La banque est devenue, au fil du temps, un partenaire privilégié de différentes opérations économiques. « *La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :*

- *En intercalant son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire.*

- *En mettant en relation direct offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier, monétaire...), c'est le phénomène de désintermédiation. »<sup>10</sup>*

#### **2.1. Définition de la banque**

Selon le petit Larousse, la banque est un établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds, et gère le moyens de paiement<sup>11</sup>.

Économiquement parlant on peut définir la banque selon deux approches, économique et juridique

---

<sup>10</sup> P.Garsulaut et S.Priani. « La banque : fonctionnement et stratégie » Ed ;economica Paris 1997,Page28.

<sup>11</sup> Le petit Larousse Grand Format, Ed. Larousse, Paris 2001 Page 117.

### **2.1.1. Définition économique**

« Les banques sont des intermédiaires financiers doté du pouvoir de création monétaire c'est-à-dire de la possibilité de créditer le compte d'un de leurs clients sans que cette opération soit compensée par le débit du compte d'un autre agent ou un dépôt préalable »<sup>12</sup>

### **2.1.1. Définition juridique**

« Juridiquement, une banque est une institution habilitée à effectuer des opérations financières et commerciales c'est-à-dire : gestion de moyens de paiement ; octroi de crédit ; réception de dépôts du public »<sup>13</sup>

## **2.2. Le rôle de la banque**

Une banque est une entreprise dont l'activité principale consiste à gérer les dépôts et collecter de l'épargne des clients, accorder des prêts et offrir des services financiers. Elle joue ainsi le rôle d'intermédiaire entre épargnants et emprunteurs. Une banque fournit en outre de prestations financières telles que les règlements de paiements, la gestion de fortune ou les opérations de change, et aussi, elle joue un rôle de désintermédiation<sup>14</sup> (marché direct).

- ✓ Les offreurs de capitaux investissent directement sur les marchés.
- ✓ Les demandeurs de capitaux financent auprès des marchés.

## **2.3. Les activités de la banque**

Les fonctions de la banque, dans toutes leurs formes sont relativement les mêmes et se présentent comme suit :

### **2.3.1. La collecte des dépôts (ou ressources)**

Selon la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit, « sont considérés comme fonds reçus du public les fonds recueillis des tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge de les restituer »<sup>15</sup>. On distingue deux types de dépôts : les dépôts à vue et les dépôts à terme.

---

<sup>12</sup> Alain Beitone, Christine Dollo, Jean-Pierre Guidoni, Alain le Gardez « Dictionnaire des sciences économiques » Paris 1991. P 14

<sup>13</sup> Idem

<sup>14</sup> P. Garsulaut et S. Priani. « La banque : fonctionnement et stratégie » Ed ; economica Paris 1997, Page 28.

<sup>15</sup> BOUHRIZ Daidj Aicha « innovation technologiques des services bancaires et financiers » Mémoire de magister, Tlemcen, 2004, P 9-11.

- **Les dépôts à vue** : ce sont des dépôts ou le déposant peut les retirer à n'importe quel moment. Ils sont matérialisés par l'ouverture des différents comptes (les comptes chèques, les comptes courants).
- **Les dépôts à terme** : contrairement aux dépôts à vue, les dépôts à termes constituent l'ensemble des dépôts qui sont déposés au niveau des banques pour une période déterminée ou fixée à l'avance.

A partir de ces dépôts, la banque dispose de fonds, qu'elle peut utiliser librement, à condition d'être toujours en mesure de les restituer si le déposant le demande. Pour ce faire, elle est tenue de respecter certain un rapport entre ses réserves de monnaie et les prêts qu'elle consent (coefficient de liquidité). Cette exigence de solvabilité des établissements de crédit est renforcée par le mécanisme dit des réserves obligatoires, que chaque banque doit constituer auprès de sa banque centrale.

### **2.3.2. La distribution des crédits**

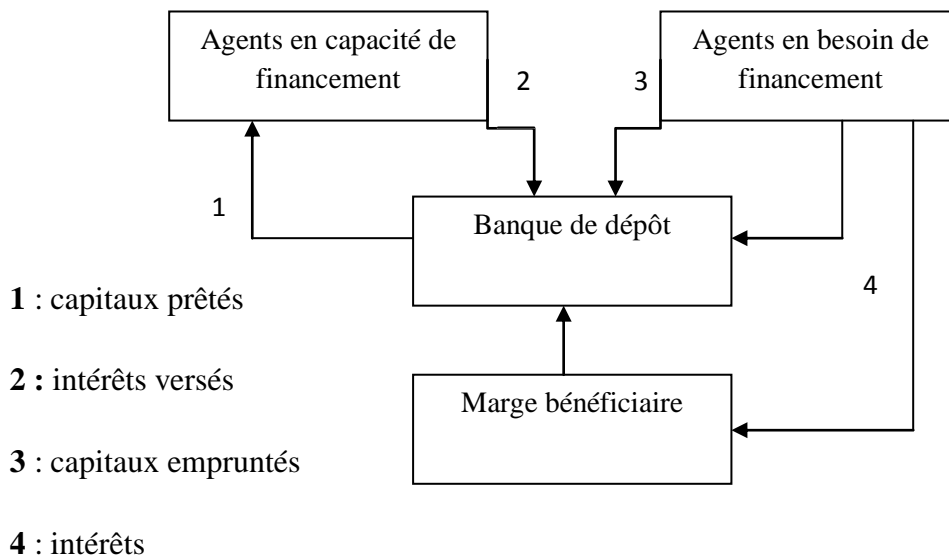
Cette fonction exercée par les banques s'effectue dans le but d'accroître sa part dans le marché ainsi que sa rentabilité. Elle constitue le financement des besoins des différents agents économiques dignes de confiance pour investir, produire et consommer toute en leurs octroyant des crédits. Cependant les crédits résultent de la transformation de dépôts, ceci fait de la banque la principale créatrice de la monnaie.

L'intermédiation constitue le cœur de l'activité de la banque et la base de sa rentabilité du moment qu'elle produit une marge financière résultant de la différence entre produits reçus sur les emplois et les coûts des ressources collectées.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Cours gestion bancaire master1 finance d'entreprise 2020-2021

**Figure n°02 : L'intermédiation bancaire**



**Source :** mémoire fin d'étude « Financement bancaire d'une entreprise ; montage d'un crédit d'investissement » réalisé par Fermas .M et Boumeraou .A promotion 2019

### **2.3.3. La banque en tant que offreur de services**

En plus des deux fonctions classiques, on trouve que la banque offre de multiples services au profit de sa clientèle. Les opérations de service sont devenues l'une des plus importantes activités réalisées par la banque. Et parmi ses services on trouve principalement :

- ✓ Le banquier est conseiller en matière d'achat et vente de titre, et moment d'émission.
- ✓ Dans le domaine de placement pour les comptes des tiers, le banquier devient intermédiaire et offre des services pour le compte de ses clients.
- ✓ La banque met en place un système de paiement qui permet de faciliter le transfert des moyens de paiements d'un agent à un autre, encaissement (chèque, virement, carte bancaire) c'est-à-dire l'utilisation des réseaux de transfert par la banque

### **2.4. Typologie des banques**

L'ensemble des banques, chapeauté par la banque centrale, forme le système bancaire d'une zone monétaire. On distingue ainsi différents types de banques.

### **2.4.1. Les banques de dépôt**

Appelées encore banque détail, ses trois activités principales sont :

- Recevoir les dépôts à vue et les dépôts à terme de leurs clients. Pour cela elles ouvrent des comptes courants à leurs clients, des livrets ou des comptes d'épargne qui sont rémunérés. La banque de dépôt sécurise la possession de monnaie.
- Assurer la circulation de la monnaie ce qui suppose que les banques soient interconnectées (toutes les banques ont un compte à la banque centrale) pour compenser leurs créances et qu'elles offrent des supports à la circulation de la monnaie : chèques, cartes de crédits, virements, prélèvements automatiques, distributeur automatique de billets...
- Accorder des crédits à leurs clients à partir des dépôts qu'elles ont reçu et en créant de la monnaie supplémentaire.

### **2.4.2. Les banques d'investissement**

Les banques d'investissements travaillent essentiellement sur le marché financier et réalise des opérations sur titres et valeurs mobilières. Leurs opérations sont destinées pour renouveler ou constituer des capitaux fixes des entreprises, pour faire, les banques font recours aux fonds des épargnants.

### **2.4.3. Les banques d'épargne ou de prévoyance**

Spécialisées dans la collecte de ressources des petits épargnants, leurs dépôts , dans la majorité des cas, sont à court terme et prennent la forme de livret d'épargne, comme ils peuvent être des dépôts à terme ou prenant la forme des bons de caisse ou d'obligations.

### **2.4.4. Les banques d'affaires**

Au sens strict une banque d'affaires n'est ni une banque de dépôt ni un établissement de crédit, mais une société de conseil stratégique et financier qui travaille exclusivement pour des entreprises pour des actives de sont les « *corporate finance* ». Ses seules ressources sont les honoraires qu'elle facture aux clients pour ses conseils juridiques et financiers pour le montage de ces opérations<sup>17</sup> .

---

<sup>17</sup> RAHDI Hakim et LAIDI Houria « La gestion du risque dans l'octroi d'un crédit d'investissement », mémoire de Master, 3<sup>ème</sup> promotion 2016-2017.

#### **2.4.5. Les banques universelles**

La concurrence entre les établissements bancaires, ainsi que la recherche de la rentabilité a conduit les banques à diversifier leurs activités, et à se structurer autour d'un modèle dit *banque universelle*.

Les banques universelles est un établissement bancaire dont l'activité couvre tous les domaines bancaires et financiers, aussi bien à l'échelle nationale que sur le plan international. Cette banque, également appelée généraliste ou banque à tout faire, propose de fait des multitudes de prestations de services et de financements s'adressant à des professionnels, des institutions et des particuliers.

#### **2.4.6. Les banques du 3eme millénaire**

Les nouvelles technologies, telles que le développement d'Internet, la banalisation des téléphones mobiles, la multiplication des offres de bouquets numériques...etc., ont permis d'améliorer les prestations bancaires comme : une disponibilité 24h /24 des interlocuteurs, des réponses en temps réel, mais aussi le gain de temps et la célérité. Ces nouvelles technologies ont contribué à l'apparition d'autre types de banques telle que :

- **La banque à Distance**

La banque à distance suscite aujourd'hui autant d'intérêt des acteurs bancaires et financiers que les clients qu'ils soient des individus ou des entreprises. La flexibilité d'accès, accélérée par la disponibilité d'une connexion Internet de plus en plus performante et la montée d'une clientèle mieux instruite et plus technophile sont certes des facteurs de développement intéressants. La pression de cette clientèle vers une meilleure qualité des services bancaires fait émerger de nouveaux besoin d'interactions distantes<sup>18</sup>.

#### **2.5. Les missions de la banque**

La banque à deux missions principales qui sont les suivantes :

---

<sup>18</sup> Atelier Professionnel « la banque à distance : Enjeux et perspectives pour la compétitivité et la qualité des services bancaires », conférence internationale ECIG, 19-20 Octobre 2007 à Sousse(Tunisie).

### **2.5.1. Les missions générales**

- ✓ La gestion des réserves internationales.
- ✓ Veiller l'application de la réglementation des changes.
- ✓ L'émission et la gestion de monnaie fiduciaire.
- ✓ Formuler la politique et du crédit.
- ✓ Exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires, ce qui se traduit par veiller au bon fonctionnement et la sécurité des systèmes de paiement.

### **2.5.2. Les missions accessoires et d'intérêt général**

- ✓ L'élaboration de la balance de paiement.
- ✓ Le concours apporté au gouvernement.
- ✓ La tenue des comptes de l'Etat, des organismes public et para public.
- ✓ La mise en place d'une chambre de compensation.
- ✓ La centralisation des risques.
- ✓ L'information économique et financière.
- ✓ Les conseils au gouvernement dans le domaine bancaire et financier.
- ✓ Banquier des établissements financiers et peut apporter son concours par mécanisme de refinancement.<sup>19</sup>

## **Section 3 : Analyse de la relation banque entreprise**

Comme on a déjà vu dans les sections précédentes, la Banque et l'entreprise sont deux partenaires important dans toutes économies modernes, la relation née de ce partenariat complexe de gagnant-gagnant est synonyme de performance économique et de croissance durable.

### **3.1. Cadre de la naissance de la relation entre la banque et l'entreprise**

La relation banque entreprise prend naissance à l'ouverture du compte bancaire, l'entreprise étant un agent économique exprimant le besoins de financement s'adresse à la banque qui est un établissement financier ayant les capacités de le financer.

L'entreprise aura besoins de la banque afin de financer l'ensemble de ses opérations d'acquisition et d'exploitation.

---

<sup>19</sup> Op- cite p 51

La banque elle aussi a besoins des entreprises afin de récolter des fonds des entreprises en excédents de trésorerie et d'une part financer des entreprise en besoins de financement.

De ce fait, la naissance de la relation banque entreprise est une opération où deux acteurs majeur du paysage économique d'un pays ou d'une région s'allient dans un partenariat gagnant-gagnant.

### **3.2. Les attentes de l'entreprise de sa banque**

Avec la multitude d'établissements qui composent le paysage bancaire national et international, le choix d'une banque pour l'entrepreneur ne manque pas à cause de la diversification du secteur bancaire aujourd'hui, il convient seulement de prendre en compte certains critères pour la sélection de son futur partenaire bancaire<sup>20</sup>. Les attentes d'une entreprise de sa banque sont diverses, on peut mentionner sur le plan de la disponibilité et compétence ; une gestion dynamique des comptes sur le fond et sur la forme ; personnalisation de service ; des détails et des explications sur les nouveaux produits qui présente un intérêt pour les entreprises ; rapidité de la prise de décision, des réponses claires, rapides et fiables ; une information régulière pertinente sur le secteur d'activité. Pour l'entrepreneur, il est préférable de connaître les attentes envers sa banque pour identifier les offres qui répondent le mieux, et ce sur le moyen terme, on cite les offres suivant :

- ✓ Demande de prêt professionnel ou établissement d'une ligne de crédit.
- ✓ Besoin de conseils sur d'éventuels investissements.
- ✓ Accompagnement par un service client personnalisé.
- ✓ Service d'assurance et de gestion.
- ✓ Services bancaires et paiements sécurisés en ligne.
- ✓ Virements internationaux...etc.

### **3.3. Les besoins de financement de l'entreprise**

Pour sa création et son développements, l'entreprise éprouve quotidiennement des besoins de capitaux pour financer son activité et son croissance ainsi pour procurer les terrains, les bâtiments, les équipements et les outillages nécessaires à son activité. Parmi les différents sources de financement auxquelles l'entreprise peut recourir pour satisfaire ses besoins d'investissement et d'exploitation, la banque reste privilégiée.

---

<sup>20</sup> <https://www.creer-entreprendre.fr/>

### **3.3.1 Le besoin de financement d'investissement**

Après quelques années d'activité, l'entreprise a encore besoin des capitaux durables pour renouveler des matériels et des équipements de production dans le but de réalisations des gains de productivité. Il s'agit de besoin de modernisation de production, l'entreprise a besoin de suivre le progrès technique puisque c'est un impératif absolu pour sa survie. Sur le plan industriel que commercial, il s'agit encore du besoin de stimulation de la croissance ; l'entreprise a besoin de créer de nouvelles unités de production ou d'acquisition de nouveaux matériels dont le but d'accroître la capacité et la tendance de la production et d'améliorer la compétitivité des produits, et aussi modifier l'orientation de l'activité de l'entreprise, cette dernière a besoin de capital fixe<sup>21</sup>, et le stock<sup>22</sup> de matière première et produits semi fini nécessaire à la production.

### **3.3.2. Le besoin de financement d'exploitation**

Le besoin d'exploitation c'est le solde net des actifs, des créances et de dettes qui sont générées par le cycle de production et de vente de l'entreprise. Donc, le besoin de financement d'exploitation résulte de l'existence du cycle d'exploitation, son fonctionnement exige l'obtention d'actif physique (stocks) et financier (créances). Les stocks sont des produits qui correspondent à la durée moyenne avant réalisation des ventes, pour assurer la disponibilité physique des produits et des marchandises dans le point de vente, et pour transformer et changer un produit disponible en une créance sur client au temps nécessaire, et les créances c'est quand l'entreprise accorde des crédits à la clientèle et inversement, ses fournisseurs lui accordent des délais de paiement, et le besoin s'exprime au moment où le décaissement aura lieu avant l'encaissement.

$$\text{BFE} = \text{stocks} + \text{clients} - \text{fournisseurs}$$

### **3.3.3. Le besoin en fond de roulement BFR**

Le BFR met entre les emplois et les ressources cycliques induit par le cycle d'exploitation de l'entreprise à un moment donnée. C'est une masse financière du patrimoine de l'entreprise qui peut rapporter en cause son équilibre financier lorsqu'elle est très importante. La maîtrise

<sup>21</sup> Concerne les biens d'équipements (machines et outillage) dont la durée d'utilisation est supérieure à un cycle complet de production

<sup>22</sup> Comprennent les biens acquis ou créés par l'entreprise qui sont destinés à être vendus ou fournis ou pour la consommation intermédiaire.

de son évolution est de ce fait, un élément essentiel dans la gestion de la trésorerie de l'entreprise.<sup>23</sup>

$$\text{BFR} = \text{actif d'exploitation} - \text{passif d'exploitation}$$

La banque est un fournisseur de l'entreprise, elle devrait donc se mettre totalement à son service. Or dans les faits, la banque est un fournisseur exigeant, qui pose ses conditions. Les banques se posent en acteur dominant. Pour briser cette relation, l'idéal consiste à s'endetter au bon moment, c'est-à-dire lorsque l'entreprise va bien, et dans une perspective de long terme. Rappelons que l'endettement permet à l'entreprise d'améliorer son taux de retour sur investissement.

### **3.4. La fidélisation comme facteur de génération de profit**

La fidélisation permet entre autre d'amortir les couts d'acquisitions sur la durée de vie de la relation avec l'entreprise. Fidéliser un client permet de lui proposer plus de produits et ainsi de contribuer à augmenter sa rentabilité pour la banque. La banque bénéficie aussi d'une réduction de ses couts de prospection et elle peut mieux exploiter ses bases de données et réaliser des gains de productivités en répondant en précisement aux attentes du client. Les moyens de communications sont en effet mieux utilisées et à propose lorsqu'ils se destinent à un client acquis. Dans certains secteurs d'activités de services bancaires, les clients ont tendance à augmenter leurs demandes auprès des prestataires de ces services. C'est le cas ou la clientèle manifeste, au fur et à mesure qu'elle mieux et apprécier plus la banque, de l'intérêt aux différents services et produits.

### **3.5. L'évolution des relations banques-clients**

La relation client devient alors déterminante pour assurer la performance. Cette relation oscille entre surveillance et qualité du service rendu. Des conflits d'intérêt peuvent en découler. Il faut à la fois maîtriser ses coûts de surveillance, tout en ayant la capacité à distinguer les bons des mauvais projets, et équiper la clientèle en produits. La qualité et l'intensité de la relation commerciale, comme la bonne organisation du processus de décision, sont deux facteurs essentiels de la bonne circulation de l'information. Pour favoriser cela, les banques se sont équipées en systèmes d'informations aux capacités de traitement toujours plus importantes ; à tel point qu'aujourd'hui, elles en dépendent totalement pour pouvoir

---

<sup>23</sup> Mémoire « Financement bancaire d'une entreprise ; Cas pratique : montage d'un dossier d'investissement » Op-cite

mener leurs opérations. « Dans un contexte de profondes transformations technologiques et de forte concurrence, les banques ont dû remettre le client au centre de la banque de détail. Grâce à des engagements professionnels majeurs, l'information bancaire a été renforcée, rendant plus accessible la relation du client avec sa banque. En France, depuis 2001, les banques contractualisent leurs relations avec les particuliers dans des conventions de compte. Elles proposent un service de médiation pour résoudre gratuitement les litiges au cas par cas. En 2004, elles se sont engagées à rendre la banque plus transparente : les tarifs sont désormais facilement accessibles, la mobilité et le jeu de la concurrence sont facilités. En outre, depuis l'entrée en vigueur en 2007 de la directive Marchés d'Instruments Financiers (MIF), la banque est obligée d'informer et d'évaluer le client pour lui fournir les produits d'investissement les plus adaptés à son profil et à ses besoins et assurer au mieux sa protection.»<sup>24</sup>

### **3.6. Les scandales qui remettent en cause la crédibilité du secteur bancaire**

Nul ne peut ignorer les scandales qui ont secoué le secteur bien avant la crise financière de 2008. Ces scandales ont mis en lumière non seulement des pratiques de gestion financière interne hautement risquées, mais aussi des fraudes caractérisées et la vente de produits toxiques à ses propres clients.

#### **3.6.1 Les déviations du modèle bancaire traditionnel**

Lorsqu'une banque fait un crédit, celui-ci reste dans le bilan de la banque et il est financé grâce aux dépôts et aux sources de financement de la banque. Face à des besoins plus importants de financement qui ont fini par dépasser les dépôts disponibles, les banques américaines et françaises notamment ont cherché de nouvelles sources de financement en renforçant leur accès aux marchés financiers. Pour ce faire, les banques américaines ont massivement eu recours au procédé de la titrisation. À partir d'un portefeuille de crédits, le procédé permet d'émettre des titres sur le marché financier, titres achetés par des investisseurs ou incorporés dans des produits financiers complexes. La liquidité récupérée ainsi par la vente permet donc de refinancer de nouveaux crédits. Ce dispositif aurait pu fonctionner encore longtemps si les crédits mis sur les marchés financiers par ce biais avaient été remboursés normalement. Le problème est que, petit à petit, les banques américaines ont tiré des crédits immobiliers de très mauvaise qualité, appelés « crédits subprime », vendus à des clients que

---

<sup>24</sup> Sylvie DELLATRE, Référentiel des métiers cadres, « les métiers du secteur de la banque », une publication de l'association pour l'emploi des cadres (APEC), Paris 2012, P16.

l'on savait insolvable. De façon générale, cette famille de scandales renvoie à un problème de confiance dans la capacité des banques à sélectionner des emprunteurs solvables. Le cas des emprunts toxiques vendus à des acteurs publics en est un bon exemple. Les emprunts toxiques sont indexés sur des produits très volatils, de sorte que les taux d'intérêts peuvent fluctuer rapidement et sans limite. De façon générale, ces affaires ont illustré plusieurs phénomènes majeurs :

- l'incapacité des banques à sélectionner correctement les emprunteurs.
- l'immoralité des banques ayant proposé des solutions usurières à leurs emprunteurs et induit en erreur leurs épargnants.
- la spéculation occasionnelle sur les marchés à l'encontre des intérêts de leurs clients.
- la très grande naïveté de certains emprunteurs.

Selon Lamarque E et Maymo V (2015), l'affaire des subprimes rassemble à elle seule les plus grands travers de la finance. Les enquêtes conduites par la SEC (Security Exchange Commission) à l'encontre des banques américaines impliquées, dont Goldman Sachs, éclairent plusieurs fautes majeures commises par ces banques :

- la vente de crédits toxiques (taux variables, saisie hypothécaire...).
- la titrisation de crédits hypothécaires toxiques.
- la spéculation sur l'effondrement du marché immobilier.
- le recrutement de personnels non compétents pour instruire et surveiller les dossiers de financement des crédits hypothécaires.

En 2012, la sanction à l'encontre des 5 plus grandes banques américaines s'élevait à 26 milliards de dollars à reverser aux emprunteurs escroqués.

### **3.6.2. Les pratiques frauduleuses**

Comme dans toute manipulation de grosses sommes d'argent, les fraudes sont le plus souvent le fait d'acteurs isolés, mais aussi quelque fois de dispositifs plus organisés. Les plus fréquentes sont l'abus de marché, l'évasion fiscale et le blanchiment.

- **L'abus de marché et la manipulation :**

*« La notion d'abus de marché recouvre tout comportement illicite sur un marché financier, et, aux fins du présent règlement, il convient d'entendre par cette notion les opérations d'initiés, la divulgation illicite d'informations privilégiées et les manipulations de marché.*

*Ces comportements empêchent une transparence intégrale et adéquate du marché, qui est un préalable aux négociations sur des marchés financiers intégrés pour tous les acteurs économiques.»<sup>25</sup>*

➤ **Le blanchiment et la fraude fiscale**

Le blanchiment consiste à dissimuler l'origine d'un argent acquis illégalement, notamment par le terrorisme, le commerce d'armes, de drogue... L'office des Nations unies contre la drogue et le crime l'évalue à 1 600 milliards de dollars. Si les banques sont un maillon indispensable de la lutte contre le blanchiment en tant qu'hébergeurs des comptes et organisateur des transactions, elles sont parfois parties prenantes à ces opérations. Les états se sont lancés dans une lutte contre l'évasion fiscale. Elle consiste, pour un particulier ou une entreprise, à ne pas payer l'impôt en ayant recours à des montages organisationnels et financiers. Ces scandales, régulièrement dénoncés par les médias, portent atteinte à la crédibilité du secteur bancaire et peut influencer directement la relation banque-entreprise en particulier, et la réputation économique des états en générale.

**3.7 Le rôle de l'Etat dans la relation Banque-Entreprise**

L'Etat joue un rôle primordial dans la relation Banque entreprise et cela par différents moyens :

- En instaurant un système législatif qui protège la banque et l'entreprise dans toutes les opérations qui les lient, ce système doit garantir la légalité des procédures et leur fiabilité, et protéger les deux parties, toutes les transactions doivent être conformes aux lois en vigueur.
- Le Ministère des finances , par le biais du gouverneur de la banque d'Algérie doit veiller à ce que le système monétaire et bancaire suit les orientations du gouvernement en s'adaptant rapidement aux contextes économiques en place , et éviter des dérapages des banques qui peuvent entraîner leurs faillite et l'effondrement du système bancaire et monétaire mis en place, pouvant créer une crise économique majeur.

---

<sup>25</sup> Article N° 07 du règlement No 596/2014 du parlement européen et de conseil du 16 avril 2014 relatif aux abus de marché.

- L'Etat joue un rôle de levier économique par le biais de la banque d'Algérie, en jouant sur les taux directeur, ce qui peut entraîner un dynamisme ou un ralentissement de l'activité bancaire.
- L'Etat par le biais de ses administration et démembrement tel que les Administration fiscale et douanières en appliquant les différentes mesures de plans de relance économique entraînent une croissance des PME /PMI existante et la naissance de nouvelles, ce qui entraînent une progression de la demande de crédits et une croissance des chiffres d'affaires des banques.

Au final nous pouvons résumer le rôle de l'Etat dans la relation Banque-Entreprise à celui de protecteur et veilleur à ce que les deux parties créent une valeur ajoutée, afin d'avoir une économie solide, diversifiée et en croissance continue, et un système financier capable de résister aux différentes crises.

## **Conclusion**

L'entreprise permet de mettre en œuvre des moyens intellectuelle, humains, matérielles et financiers pour extraire, produire, transformer ou distribuer des biens et des services conformément à des objectifs fixés par une détermination et faisant intervenir, selon des dosages diverses, des motivations de profit et d'utilité sociale. Les objectifs d'une telle entreprise ne peuvent être réalisés sans avoir recours à une bonne gestion financier basée sur un système bancaire qui assure l'existence de l'entreprise.

Les banques sont des organismes spécialisés dans l'émission et le commerce de la monnaie. Elles gèrent les dépôts et l'épargne de clients, l'accord de prêts, les instruments de paiement et leur rôle (les banques) peut être comparé à celui du cœur humain qui distribue le sang riche en oxygène vers les organes. Pour satisfaire les différents besoins en capitaux des entreprises soit pour sa création et son développement, soit pour assurer ses échéances d'exploitation, la banque propose des financements spécifiques à chaque nature de besoin.

La relation banque entreprise, est une relation complexe, celle-ci revêt une importance capital dans toutes les économies, leurs performance génère une valeur ajoutée et un dynamisme économique, toutes crises affectant l'une des parties se répercutera inévitablement sur l'autre, c'est pour cela que l'Etat joue un rôle de protecteur et veilleurs, et de gendarme afin que la relation banque entreprise se déroule dans de meilleurs conditions.

**Chapitre2** : *L'impact du crédit  
d'exploitation sur la trésorerie de  
l'entreprise*

## *Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise*

---

Après avoir vu précédemment la relation banque entreprise, nous allons aborder dans ce chapitre un volet important de cette relation celle de l'octroi de crédit, et précisément l'octroi de crédit d'exploitation par les banques au profit des entreprises.

Toute entreprise peut se trouver à un moment donné, dans l'obligation de recourir au crédit bancaire pour pallier aux insuffisances de son fonds de roulement.

A cet effet, le banquier lui propose des concours qui répondent à ses besoins. Dans l'étude que nous avons menée, nous avons choisi parmi la panoplie de financement que les banques accordent, le système de crédit d'exploitation. Ce dernier est octroyé suivant des critères bien définis soumis à des garanties en mettant la banque à l'abri du risque.

Ce deuxième chapitre est articulé autour de quatre (3) sections, dans la première section, nous tenterons de généraliser sur les déterminants et typologie du crédit d'exploitation alors que dans la seconde on s'intéressera sur l'étude et le montage d'un dossier de crédit d'exploitation et en dernier dans la troisième section sur les risques et les garanties liés à l'octroi de crédit.

### **Section1** : Déterminants et typologie du crédit d'exploitation

L'entreprise quand elle enregistre un manque de fonds, peut solliciter l'aide de la banque qui lui propose de différents crédits selon les besoins à financer, soit au titre de financement d'investissements, soit au titre du financement d'exploitation. On abordera dans cette section les typologies de crédits de manière générale puis on traitera les crédits d'exploitation, l'acteur de notre thématique.

#### **1.1 Définition du crédit**

Evoquer le crédit passe inévitablement par la nécessité de donner sa définition et de développer certaines notions liées aux acteurs du crédit.

Pour les économistes, le crédit est une opération qui consiste pour un prêteur ou créancier à mettre à disposition d'un emprunteur ou débiteur, une certaine somme d'argent moyennant un engagement de remboursement à une date déterminée à l'avance.

L'acte de crédit se dispose de 03 supports de crédit, ce dernier se traduit par un décalage dans le temps de deux prestations, celle du prêteur, qui est immédiate et consiste, pour le banquier, en une mise à disposition de fonds ou en une prise d'engagements auprès de tiers, et

celle de l'emprunteur, qui est différée dans le temps et repose sur la promesse, tacite ou écrite, de l'emprunteur de rembourser les fonds prêtés, à une date déterminée d'avance.

En acceptant le décalage dans le temps, entre les deux prestations et la promesse de remboursement de l'emprunteur, le banquier introduit le facteur « confiance » qui consiste au respect des engagements pris par le client, mais aussi dans son professionnalisme, dans les capacités de son entreprise et dans la qualité de ses produits.

En matière de confiance, c'est seulement avec le temps que le banquier sera véritablement fixe sur la solidité de l'affaire ainsi que sur la compétence et la moralité de ceux qui la dirigent. Bien que le premier jugement étant déjà fait.

## **1.2. Classification des crédits**

Différents critères peuvent être pris en compte pour classer les crédits, les principaux étant la durée (critère le plus utilisé), le bénéficiaire et la destination :

- **La durée** : elle va dépendre du type d'opération pour laquelle le crédit est utilisé.

On relève :

-Le crédit à très court terme (au jour le jour) qui est utilisé par les banques pour ajuster quotidiennement leur trésorerie.

- Le crédit à court terme, il s'agit d'un crédit dont la durée n'excède pas 2 ans. (Plus utilisé en matière de consommation).

- Le crédit à moyen terme, est un crédit dont la durée est comprise entre 2 et 7 ans.

-Le crédit à long terme, il s'agit d'un crédit dont la durée se situe sur une période supérieure à 7 ans.

- **Les bénéficiaires** : ce sont essentiellement les ménages, les entreprises et les administrations publiques.
- **La destination** : il s'agit de l'utilisation qui va être faite des sommes mises à disposition.

Un ménage peut emprunter pour acheter un logement (crédit immobilier), une entreprise peut avoir besoin de capitaux pour financer une opération d'exportation (crédit à l'exportation) et une commune peut vouloir des capitaux pour construire une piscine (crédit d'équipement).

### **1.3. Typologie du crédit**

#### **1.3.1. Les crédits d'investissement**

Les crédits d'investissement sont destinés à financer la partie haute du bilan à savoir les immobilisations, outil de travail de l'entreprise. Cette dernière pour honorer ses engagements est tenue de rentabiliser ses investissements pour mieux assurer le remboursement.

Les crédits d'investissement se subdivisent en crédit à moyen terme et des crédits à Long terme. Comme il existe une autre forme de crédit permettant à l'entreprise d'acquérir des investissements, c'est le crédit-bail au leasing.

Octroyer un crédit d'investissement, c'est d'associer à l'entreprise pour une longue durée : les factures humaine et économique revêtent alors une importance beaucoup plus grande que pour les crédits d'exploitation.

#### **A. Les crédits classiques (CMT, CLT)**

Les crédits à long et moyen terme se différencient entre eux par la durée. On considère généralement qu'au-delà d'un an de crédit (voire 18mois) on aborde le moyen terme et ce jusqu'à la septième année. Au-delà, le prêt sera dit à long terme.

Par simplification, on dira donc que :

- Les emprunts à moyen terme sont des emprunts dont la durée peut aller de 2 à 7 ans.
- Les emprunts à long terme ont des durées de vie au-delà de 7 ans.

#### **a. Les crédits à moyen terme**

Les crédits classiques à moyen terme sont accordés sur des durées de 2 à 7 ans s'ils sont relativement simples à mettre en place, Ils sont généralement destinés à financer l'acquisition d'équipements légers, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits. Il faut faire la distinction entre les crédits à moyen terme « mobilisables » et les crédits à moyen terme « non mobilisable ». La mobilisation est une opération par laquelle un créancier retrouve auprès d'un organisme mobilisateur, la disponibilité des sommes qu'il a prêtées à son débiteur.

### **b. Les crédits à long terme**

Les crédits à long terme sont des crédits dont la durée excède sept ans. Ils sont destinés généralement à financer les investissements lourds, c'est-à-dire, ceux dont la durée d'amortissement va au-delà de sept ans. Ces crédits sont le plus souvent accordés par des organismes financiers spécialisés. Ils doivent être assortis des garanties réelles ou personnelles.

### **B. Le Crédit-bail On (Leasing)**

Le crédit-bail est une technique de financement des investissements née aux Etats Unis, rapidement transférée en Europe au début des années 1960. La loi de 1966 définit les opérations de crédit-bail comme des « opérations de localisation de biens achetés en vue de cette location par des entreprises (les sociétés du crédit-bail) lorsque ces opérations donnent au locataire la possibilité d'acquérir tout ou partie de ces biens moyennant un prix convenu tenant compte des versements effectués à titre de loyer ».

Le contrat de crédit-bail définit les particularités de ce système de financement qui s'applique tout autant à des biens mobiliers qu'à des biens immobiliers ; choisi souvent en fonction d'avantages qu'il présente par rapport à d'autres sources de financement, il fait l'objet d'un traitement particulier dans le cadre de l'analyse financière.

#### **a. Le crédit-bail mobilier**

C'est une opération par laquelle, une entreprise de crédit-bail qui doit être un établissement de crédits, achète à un fournisseur un bien d'équipement ou un matériel et outillage, pour le donner en location à son client, l'utilisateur, qui à l'issue d'une période fixée d'avance, bénéficie d'une option à trois branches: demander le renouvellement du contrat de location, restituer le bien à l'établissement de crédit-bail, l'acquérir moyennant un prix convenu appelé valeur résiduelle tenant compte des versements effectués à titre de loyers.

#### **b. Le crédit-bail immobilier**

C'est une opération par laquelle une entreprise de crédit-bail donne en location un bien immobilier à usage professionnel, acheté par elle ou construit pour son compte, en permettant au locataire d'en devenir propriétaire au plus tard à l'expiration du bail soit en exécution d'une promesse unilatérale de vente, soit par acquisition de la propriété du terrain sur lequel est

édifié l'immeuble loué, soit par transfert de plein droit de la propriété de cet immeuble édifié sur le terrain appartenant au dit locataire.

### **c. Les avantages du crédit-bail**

Les avantages du crédit-bail se résument aux points suivants<sup>1</sup>

- ✓ En premier lieu, on peut retenir le fait que les financements se font à hauteur de 100% de l'investissement, contrairement à l'emprunt qui suppose en général une mise de fonds personnelle à hauteur de 20 à 30% de l'investissement total.
- ✓ Le contrat de crédit-bail peut être rapidement mis sur pied, par ailleurs sa durée est généralement supérieure à celle de l'emprunt.
- ✓ Il permet à la société de leasing de s'attacher à la propriété de bien loués jusqu'à sa vente éventuelle, et de toucher une rémunération incluse dans l'annuité payée à titre de loyer.
- ✓ Le locataire de son côté, bénéficie d'un avantage. D'une part, peut s'équiper sans mise initial de fonds, d'autre part, il jouira de la possibilité d'acquérir le bien loué terme de contrat de location à un prix équivalent à la valeur résiduelle qui est généralement faible.

En particulier le crédit-bail mobile présente des avantages qui sont notamment,

- ✓ Le financement est intégral 100% alors que dans le crédit classique, il faut un apport personnel.
- ✓ La durée des contrats de crédit-bail est supérieure à celle des ventes à tempérament.
- ✓ Il peut être un financement d'appoint afin de réaliser un programme d'investissement pour lequel toutes les ressources de l'entreprise ont été utilisées.

### **d. Les inconvénients du crédit-bail**

L'inconvénient du crédit-bail réside surtout dans son cout, le bien acquis en crédit-bail ne peut pas être affecté en garantie par les Locataires

---

<sup>1</sup> JACQUES TEULIE, PATRICK TOPSACALIAN, finance, librairie vuibert janvier 1994 p240

## ***Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise***

---

En effet, le montant investi dans un crédit-bail est nettement supérieur à celui d'un prêt bancaire. Cela s'explique par le fait que l'entreprise de crédit-bail retient sa rémunération sur la marge du loyer de la location.

De plus, les catégories de biens empruntables ne sont pas illimitées. Vous pouvez donc ne pas obtenir le produit précis dont vous avez besoin. Les entreprises de crédit-bail peuvent refuser d'acquérir un bien ou du matériel si elle juge qu'il sera difficile de le revendre au terme du contrat de location.

### **1.3.2. Les crédits de fonctionnement (exploitation)**

Les crédits de fonctionnement ont pour objet de financer les besoins nés du cycle d'exploitation de l'entreprise. Il s'agit du crédit à court terme, domaine par excellence du crédit bancaire.

Le soutien financier que la banque peut apporter aux entreprises se situe à plusieurs niveaux :

- Permettre à l'entreprise d'anticiper le recouvrement de ses créances clientèles.
- Financer, au moins en partie, ses délais de fabrication et de stockage.
- Eviter à l'entreprise d'immobiliser des capitaux dont l'utilisation n'est pas permanente.
- Lui éviter des décaissements en se portant caution ou différer la date d'un paiement en donnant son aval.
- S'agissant des entreprises réalisant des opérations commerciales avec l'Etat, la banque leur apporte son soutien financier en utilisant des techniques de financement spécifiques à ces opérations par la mobilisation de ses créances sous forme d'avances sur factures et/ou attestations de services faits.

Il y a plusieurs types de crédit pour le financement de l'exploitation, qui sont les suivants :

- **Les crédits de trésorerie :**
  - Crédits de trésorerie à objet général ou crédits subjectifs.
  - Crédits de trésorerie objet spécifique ou crédits objectifs.
- **Les crédits mobilisables.**
- **Les crédits par signature.**
- **Le financement du commerce extérieur.**

### **1.3.2.1. Les crédits de trésoreries**

#### **a. Crédits de trésorerie à objet général ou crédits subjectifs**

- **La facilité de caisse**

Elle est destinée à couvrir les décalages ponctuels et limités dans le temps entre les dépenses et les recettes (décalage entre la vente et le paiement du client par exemple), le versement d'intérêts est proportionnel à la somme utilisée et à la durée du crédit ; généralement le taux est variable et dépend de la marge prise par la banque ; ce crédit prend la forme d'un solde débiteur au compte du client mais il doit redevenir créditeur au moins 15 jours par mois.

En effet, si la facilité de caisse n'est pas remboursée dans le mois qui suit son utilisation, l'entreprise doit faire face à de nouvelles dépenses et les perspectives de remboursement du crédit sont reportées à une date lointaine et peut-être même indéfiniment reculées.

Le plafond de la facilité de caisse ne doit jamais atteindre 100% du chiffre d'affaire TTC mensuel de l'entreprise. Il est fixé généralement à 60% du chiffre d'affaires TTC mensuel.

- **Le découvert**

Il couvre les décalages dans le temps entre les dépenses et les recettes (décalage entre le paiement des charges fixes et la réception d'un versement de client par exemple), le versement d'intérêts proportionnels à la somme utilisée et a la durée du crédit. Les décomptes sont trimestriels et les agios font l'objet d'une facturation détaillée.

En accordant un découvert à une entreprise, le banquier assure le financement d'une insuffisance temporaire de trésorerie qui ne doit pas excéder une année. Toutefois, le découvert par son caractère revolving et s'il s'avère indispensable au fonctionnement d'une entreprise, sa durée peut paraître indéterminée. Il est de règle cependant que le compte du client doit passer créditeur au moins une fois dans l'année.

Cette insuffisance de trésorerie peut provenir :

- Du gonflement des besoins en fonds de roulement de l'entreprise
- Plus rarement d'une diminution de son fonds de roulement.

Dans notre pays, la banque d'Algérie exige des banques que les crédits soient causés, le découvert est exceptionnellement autorisé dans la limite maximale de 15 jours du chiffre d'affaires des entreprises.

Le découvert peut revêtir deux (02) formes :

### ➤ **Le découvert classique**

Le banquier permet au client de faire fonctionner son compte courant en position débitrice. Le client ne paie les intérêts que sur les sommes effectivement utilisées. Le crédit n'est pas mobilisable auprès de la Banque d'Algérie. La banque devrait être très vigilante sur le suivi des utilisations à l'effet d'éviter tout dépassement qui risque de compromettre l'issue du découvert.

### ➤ **Le découvert mobilisable**

Dans ce type de crédit, le banquier crédite le compte courant du client pour le montant du plafond accordé. Le client paie des intérêts sur le montant global accordé.

Le découvert mobilisable se matérialise par des billets souscrits par le client à l'ordre de la banque, qui possède la possibilité de réescompter ses billets à ordre auprès de la Banque d'Algérie. La banque n'accorde ce crédit qu'auprès accord de mobilisation de la Banque d'Algérie.

### • **Le crédit soudure ou crédit relais**

« Le crédit relais est un crédit mis en place dans l'attente d'une recette future qui assure son remboursement »<sup>2</sup>

« Comme son nom l'indique, le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un moment précis. Cette rentrée peut provenir, par exemple, d'une augmentation de capital, ou encore d'une cession d'actifs »<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Définition tirée du : « le financement entreprise » ; de Pascal QUIRY & Yann FUR.

<sup>3</sup> BOUYAKOUB, F « L'entreprise et le financement bancaire », Edition casbah, Alger, p.233.

**b. Crédits de trésorerie à objet spécifique ou crédits objectifs**

- **Avance sur titres**

C'est une technique qui permet aux détenteurs de titres (BDC, DAT, obligations ... etc.) d'avoir recours à la banque pour des avances sur titres, en cas de manifestation inattendue de besoin de liquidité. A titre de garantie, le banquier prend des titres remis en gage par son client.

Il n'est accordé au client comme avance, que 80% du montant des titres. Et l'échéance ne saurait dépasser celle des titres en question.

- **Avance sur marchandises (A.S.M)**

L'avance sur marchandise est une forme de crédit par caisse qui finance un stock de marchandise dont le remboursement est garanti par leur gage. Le client est donc dépossédé de sa marchandise, qui est remise soit à sa banque, ou bien déposée dans un magasin général.

Le montant de l'avance est déterminé en fonction de la valeur et l'état de la marchandise confiée par le client, le montant doit être toujours inférieur à la valeur du stock en question. En ce qui concerne le remboursement, des mensualités sont déterminées par un échéancier de remboursement, établi par le banquier.

En cas de non remboursement du crédit, le banquier procédera par voie de justice à la vente aux enchères des marchandises gagées.

Généralement, la vente sera réalisée à un prix de casse. Si la banque a bien évalué l'éventuelle dépréciation de la valeur des marchandises, en limitant en conséquence la quotité de financement, elle recouvrera la totalité de son crédit.

- **Le crédit de compagne**

C'est un crédit saisonnier qui a pour objet le financement d'une production soumise au cycle des saisons. Donc il est orienté vers les entreprises ayant une activité saisonnière (Exploitation agricole, usine de transformation de produits saisonniers, entreprises industrielles de produits finis pour une vente de courte période... etc.)

- **Financement des marchés public**

### **1. Notion de marché public**

Le marché public est un contrat écrit passe dans des conditions prévues au code des marches, par l'Etat, les collectivités et entreprises et offices publics, en vue de la réalisation de travaux, de fournitures ou encore des prestations de service<sup>4</sup>.

### **2. Procédures de financement**

L'exécution du marché passe par deux phases distinctes :

- Dans un premier temps, le titulaire achète des approvisionnements nécessaires et engage divers travaux avant d'effectuer les livraisons. Durant cette période il n'y a aucune créance : c'est la phase dite « créances à naître ».

- Dans un second temps, le titulaire a livré sa marchandise ou a effectué les travaux. Il y a donc une créance : c'est la phase dite « créances nées ».

Il existe deux autres natures d'avances :

- ✓ L'avance sur « créances nées constatées », qui donne lieu à la délivrance d'un certificat de droit a paiement par l'administration sur le vu d'un décompte des sommes dues. La banque peut accorder jusqu'a 80% du montant inscrit sur l'attestation.
- ✓ L'avance sur « créances non constatées », est accordée lorsque la période de délivrance du certificat de droit a paiement s'avère trop longue. Dans ce cas, le pourcentage du crédit accorde au vu des factures remises, sera inférieur au montant du crédit accorde sur un certificat de droit a paiement.

#### **1.3.2.2. Les crédits mobilisables**

##### **a. L'escompte commercial**

L'escompte commercial est une opération de crédit, dans la mesure au elle permet a l'entreprise d'encaissé, par l'intermédiaire d'un banquier, une somme qu'elle ne devrait

---

<sup>4</sup> Cours de Techniques Bancaires, document en papier.

## ***Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise***

---

recevoir qu'à l'échange de l'effet de commerce qu'elle détient en portefeuille .L'opération d'escompte consiste donc pour le banquier escompteur à acquérir en propriété les effets cédés et à remettre en contrepartie une somme égale au montant de ces effets, diminuée des intérêts et frais justifiés par son avance de fonds .le banquier devient propriétaire de la créance effet au moyen de l'endossement à l'échéance ,le banquier a la charge du recouvrement auprès du débiteur et obtient ainsi le remboursement de son avance<sup>5</sup>.

Les effets remise à l'escompte font l'objet d'un contrôle par le banquier qui analyse la qualité des tirs (risque de non-paiement) et cherche par ailleurs à déceler d'éventuels « tirage de complaisance » (cavalerie).

### **b. L'avance sur facture**

C'est un crédit de mobilisation de créances détenues par l'entreprise sur des administrations et/ou des collectivités locales, dans le cadre de marchés de fournitures ou de prestations de service, qui s'engagent à procéder au paiement des sommes dues par virement au profit du compte de l'opérateur (client fournisseur)

L'avance sur facture est une technique réservée aux entreprises traitants avec les entreprises publiques elle est consentie contre remise de facture ou de bon de commandes visés par les administrations. Son montant ne peut dépasser 70% du total de la facture.

### **c. L'affacturage ou factoring**

Cette opération est réalisée par un organisme financier spécialisé (société d'affacturage ou factor), le client cède sa créance commerciale à une société d'affacturage qui garantit son paiement à échéance moyennant une commission. Le paiement de la créance peut également être effectué par anticipation.

Selon l'article 543 Bis 14 du code de commerce : « le factoring est un acte aux termes duquel une société spécialisée, appelée factor devient subrogée aux droits de son client, appelé adhérent, en payant ferme à ce dernier le montant intégral d'une facture a échéance fixe résultant d'un contrat et en, prenant à sa charge, moyennant rémunération, les risques de non remboursement »

---

<sup>5</sup> JACQUES TEULIE PATRICK TOPSACALIAN, FINANCE, op-cite p244.

Et selon l'article 543 Bis 15 du code de commerce : « la transmission au factor des droits de créances commerciales doit être notifiée immédiatement au débiteur par lettre recommandée avec accusé de réception »<sup>6</sup>

### **1.3.2.3. Les crédits par signatures**

#### **a. L'aval**

C'est l'engagement conjoint et solidaire donné par une personne physique ou morale, sur un effet de commerce, de payer à l'échéance le montant du par le débiteur principal, si ce dernier s'avère défaillant, l'aval peut être donné par acte séparé sous réserve de décrire toutes les caractéristiques de l'effet auquel se rapporte la garantie.

#### **b. L'acceptation**

L'acceptation bancaire est un engagement qui se traduit par la signature du banquier sur un effet de commerce, garantissant ainsi son paiement à l'échéance. C'est un engagement différent de l'aval du fait que le banquier accepteur devient le principal obligé vis-à-vis du créancier. Cette opération est fréquente à l'occasion des opérations de commerce extérieur, notamment dans le cadre de la réalisation de crédits documentaire contre acceptation.

#### **c. Le cautionnement**

Le cautionnement est un contrat par lequel une personne appelée caution garantit la dette d'autrui en s'engageant à payer le créancier si le débiteur cautionne ne s'exécute pas lui-même

En d'autres termes, en cas de défaillance du client, la banque intervient à sa place.

Le cautionnement ne se présume pas, il doit dans tous les cas faire l'objet d'un écrit comportant un montant et une échéance.

### **1.3.2.4. Le financement du commerce extérieur**

Les marches étrangères représentent pour les entreprises de tous les pays des marchés intéressants, d'où les incitations diverses des pouvoirs publics. Pour développer ce type d'échange et l'allongement des délais de règlement octroyés par les entreprises exportatrices pour faire face à la concurrence.

---

<sup>6</sup> Code de commerce Algérien l'article 543 Bis 15

Lors des négociations commerciales, les modalités financières du contrat prennent une importance primordiale. Elles concernent, entre autres, la monnaie de facturation, les délais de règlement, le mode de paiement (la forme matérielle sous laquelle le paiement sera effectué), les techniques de paiement ou procédure de recouvrement, dont certaines sont spécifiques au commerce international, telles que, les remises documentaires et les crédits documentaires.

### **a. La Remise Documentaire**

- **Définition**

La remise documentaire est une procédure de recouvrement dans laquelle une banque a reçu mandat d'un exportateur (le vendeur) d'encaisser une somme due par un acheteur contre remise des documents.

Le vendeur fait établir les documents de transport à l'ordre d'une banque. Cette banque doit remettre les documents commerciaux et de transport à l'acheteur, contre paiement ou acceptation d'effets de commerce. La remise documentaire est soumise à des règles et usances uniformes. Les usances sont des pratiques, des usages...

L'exportateur (donneur d'ordre vendeur) indique l'ensemble de ses instructions à la banque remettante (banque du vendeur) dans un document intitulé « lettre d'instruction ».

Celle-ci, en précisant la nature et le nombre des documents exigés, le montant de la remise et les modalités d'encaissement et de transfert, constitue l'élément de base pour le traitement de la remise. Ce document comprend éventuellement des instructions complémentaires, afin de préciser les mesures que doit prendre la banque présentatrice (banque de l'acheteur) si le règlement donne lieu à des difficultés la banque suivra scrupuleusement les instructions du donneur d'ordre, car si les banques ne sont pas responsables en cas de non-paiement, leur responsabilité peut être engagée si les instructions n'ont pas été respectées.

- **Fonctionnement**

On distingue six étapes dans cette procédure :

- **Etape 01** : le vendeur expédie la marchandise vers le pays de l'acheteur et fait établir les documents de transport et d'assurance à l'ordre de la banque présentatrice (banque à l'étranger). Cette précaution doit permettre d'éviter que l'acheteur puisse entrer possession de la marchandise avant de l'avoir réglé.

- **Etapes 02** : les documents sont remis à la banque remettante.
- **Etape 03** : la banque remettante transmet les documents et la lettre d'instruction à la banque présentatrice.
- **Etape 04** : la banque présentatrice remet les documents à l'acheteur, soit contre paiement, soit contre acceptation d'une ou plusieurs traites. En acceptant les documents, l'acheteur « lève » les documents. Ce ci lui permettront la mainlevée de la marchandise.
- **Etape 05 et 06** : le paiement est transmis au vendeur.

### **Les avantages et les inconvénients**

#### **1. Les avantages**

L'acheteur ne peut pas retirer la marchandise en douane sans avoir préalablement réglé à sa banque le montant de la facture due au fournisseur étranger. La procédure est plus souple que le crédit documentaire, moins formaliste, moins rigoureuse sur le plan des documents et des dates. Le coût bancaire est minime.

#### **2. Inconvénients**

Si le client ne se manifeste pas, la marchandise est immobilisée, il faudra la vendre sur place à bas prix ou la rapatrier et donc payer de nouveau les frais de transport. L'acheteur peut évoquer des nombreux motifs pour ne pas payer.

- **Le Crédit Documentaire**

#### **1. Définition**

Le crédit documentaire est « *une promesse donnée par un banquier de l'importateur à l'exportateur étranger, selon laquelle le montant de sa créance lui sera réglé, pourvu qu'il apporte à l'aide des documents énumérés- la preuve de l'expédition des marchandises à destination des pays importateurs, ou la preuve que les prestations ou services ont été accomplis* »<sup>7</sup>.

Il s'agit donc d'un engagement écrit conditionnel de paiement donné par une banque (la banque émettrice), en faveur du vendeur (le bénéficiaire), et délivré à ce dernier à la demande

---

<sup>7</sup> George Ferger et Bertrand Jaquillat ; Finances Internationales, Dalloz 1982

et conformément aux instructions de l'acheteur (le donneur d'ordre). L'engagement est lié à la présentation par le vendeur d'un ensemble précis de documents conformes aux instructions de l'acheteur et ceci dans un délai déterminé.

- **Typologie des crédits documentaires**
  - **Le crédit révocable**

Il s'agit d'un crédit documentaire qui peut être amendé ou annulé par la banque émettrice à tout moment et sans avis préalable au bénéficiaire. Cependant, celle-ci ne peut plus exercer cette faculté à partir du moment où les documents ont été présentés par le bénéficiaire à la banque notifiative. On constate que le vendeur peut se retrouver dans le cas limite où il doit obtenir le règlement directement de l'acheteur, la marchandise étant déjà expédiée. Si ce crédit documentaire apporte beaucoup de souplesse à l'acheteur, il ne procure pas une réelle sécurité au vendeur<sup>8</sup>.

Le critère est donc le paiement effectué et non pas le moment où les documents sont présentés à la banque.

En cas de paiement différé, et après avoir accepté les documents, c'est-à-dire dès qu'elle ait examinés et reconnus conformes, la banque ne pourra pas non plus revenir sur son engagement de payer à terme.

Le principal intérêt d'un crédit révocable, comparé à un encaissement documentaire, réside dans l'exécution du paiement. Celui-ci peut, par exemple, avoir lieu au domicile de la banque du vendeur, si le crédit prévoit cette possibilité.

Ce mode de paiement ne convient, donc, que si les deux partenaires contractuels se connaissent bien, et que le vendeur ait une certaine confiance en l'importateur. Dans tous les autres cas, il est conseillé de recourir à un crédit irrévocable et même confirmé.

- **Le crédit irrévocable**

Le crédit irrévocable est la forme la plus utilisée aujourd'hui.

L'article 6-a, des règles et usances uniformes définit clairement l'engagement de la banque émettrice de payer, d'accepter les traites tirées ou d'assumer la responsabilité de leur paiement à l'échéance, conformément aux stipulations du crédit.

---

<sup>8</sup> Définition tirée du « Droit du crédit » M.BOUTELET

## **Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise**

---

Dès le moment où cet engagement est donné, il n'est plus possible d'y revenir sans l'accord du bénéficiaire. Toute modification ou annulation unilatérale d'un crédit irrévocable est, de ce fait, impossible.

Il n'y a rapport d'obligation qu'entre le bénéficiaire et la banque émettrice. Il importe donc au bénéficiaire d'examiner soigneusement le risque d'insolvabilité et le risque-pays.

S'il s'agit d'un crédit non confirmé, il est essentiel pour le bénéficiaire de savoir où le crédit est utilisable. Si le lieu d'utilisation est le domicile de la banque émettrice, le risque d'acheminement postal des documents sera également supporté par le bénéficiaire. Il en va autrement lorsque la banque émettrice charge un correspondant implanté dans le pays du bénéficiaire d'honorer des documents pour son compte.

Dans ce cas, la banque désigne (banque du bénéficiaire) peut examiner les documents et effectuer un paiement à vue ou lever ceci en vue d'un paiement différé ou de l'acceptation d'une traite. Elle n'y est cependant pas obligée et, surtout, l'examen des documents ne l'engage nullement à payer.

### **- Le crédit irrévocable et confirmé**

Par un crédit irrévocable et confirmé, le bénéficiaire reçoit deux engagements de paiement indépendants : celui de la banque émettrice et celui de la banque confirmatrice.

Pour que cette dernière accepte de prendre un tel engagement, certaines conditions doivent être remplies :

- ✓ Le crédit doit être irrévocable.
- ✓ Le crédit doit clairement formuler l'ordre ou l'autorisation de la banque émettrice au correspondant d'ajouter sa confirmation (la formulation : « nous ouvrons votre crédit irrévocable confirmé » ne suffit pas).
- ✓ Le crédit doit être utilisable au guichet de la banque confirmatrice.
- ✓ Le texte doit être sans équivoque et ne contenir aucune clause qui, en fait, permettrait à l'acheteur d'empêcher l'utilisation du crédit par le vendeur (clause « s'arrêt »).
- ✓ La confirmation d'un crédit irrévocable par une autre banque (la banque confirmatrice), agissant sur autorisation ou à la demande de la banque émettrice, constitue un engagement ferme de la banque confirmatrice. S'ajoutent à celui de la banque émettrice.

- ✓ A ces points purement techniques, s'ajoutent certaines exigences spécifiques à la politique du crédit. Ainsi, chaque banque examinera soigneusement la solvabilité de la banque émettrice ainsi que les risques politiques et des transferts avant de confirmer un crédit documentaire.

- **Le mécanisme du crédit documentaire**

Que l'entreprise importe ou exporte, elle sera susceptible de rencontrer soit des crédits documentaires à l'importation, soit des crédits documentaires à l'exportation.

Dans le premier cas, l'entreprise importatrice doit solliciter une demande de crédit documentaire au profit de son fournisseur étranger selon les conditions établies au contrat commercial ; tandis que le crédit documentaire à l'export résulte d'une opération d'exportation.

Dans ce cas, l'ouverture est faite par une banque à l'étranger (banque de l'acheteur) qui envoie un télex à une banque, chargée de le notifier.

- **Le crédit documentaire à l'importation**

Le crédit documentaire à l'importation est mis en place à l'initiative de l'acheteur (donneur d'ordre) auprès de sa banque (la banque émettrice) qui procède à l'ouverture du crédit documentaire en fonction de la solvabilité de l'acheteur. La banque émettrice informe par télex une banque à l'étranger, de l'ouverture d'un crédit documentaire en faveur d'un fournisseur local (le bénéficiaire).<sup>9</sup>

C'est l'acheteur qui propose les termes du crédit documentaire dans un formulaire intitulé « demande d'ouverture du crédit documentaire ». Les instructions d'ouverture reprennent les conditions négociées avec le fournisseur étranger. Celui-ci pourra éventuellement solliciter des modifications qui seront prises en compte par les différentes banques à l'unique condition qu'elles soient formulées par le donneur d'ordre, c'est-à-dire l'acheteur.

- **Le crédit documentaire à l'exportation**

L'exportateur bénéficie d'une position très favorable surtout si le crédit documentaire est confirmé par une banque. Néanmoins, l'exportateur doit examiner avec beaucoup d'attention les différentes conditions du crédit documentaire et ensuite informer ses nombreux

---

<sup>9</sup> Formation nouvelles recrues « les crédits bancaires » institue de formation bancaire IFB p 41 42 43

## **Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise**

---

partenaires, afin que chacun d'eux puissent contribuer à la bonne exécution de l'opération commerciale dont les temps impartis.

L'exportateur devra vérifier que le crédit documentaire est bien conforme au contrat commercial.

- **Les avantages et les inconvénients du crédit documentaire**

- **Les avantages**

Une garantie de paiement (le fait qu'une banque accepte d'ouvrir un crédit documentaire constitue un indicateur de solvabilité du client étranger). L'exportateur connaît précisément sa date de règlement, même dans le cas où des réserves mineures ont été avancées.

Une sécurité totale qui permet de ne pas recourir à l'assurance-crédit pour les crédits documentaires irrévocables et confirmés.

La réalisation de l'opération commerciale dans les conditions optimales peut être espérée par l'acheteur, compte tenu de la vigilance des banques.

- **Les inconvénients**

- Procède est souvent jugé anti-commercial et constitue une attitude de méfiance du vendeur, il peut être admis par l'acheteur lorsqu'il s'agit de la première transaction commerciale. Il est souhaitable que les commerciaux présentent de façon « Diplomatique » l'exigence du crédit documentaire.

Ce procédé engage :

- Un carcan d'obligation (lourdeur des procédures, rigueur d'exécution).
- Le coût en est relativement important surtout pour les petits montants.
- Il est parfois difficile de trouver des banques confirmatrices.

### **Section2 : Procédure d'étude du dossier de crédit d'exploitation**

Toute demande de crédit doit, au préalable, faire l'objet d'une constitution et d'une étude du dossier fourni par le client.

## ***Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise***

---

Un dossier de crédit est constitué de documents (sous dossiers) juridiques, économiques, comptables, financiers, fiscaux et parafiscaux. Ces derniers sont en fonction de l'ancienneté de la relation banque-client, de la nature de son activité ainsi que de type de concours sollicités. L'agence domiciliataire procède pour donner suite à son montage suivant certaines étapes qu'on peut résumer dans les points suivants :

- ✓ Vérifier la validité des documents et les informations fournis par le client et demander, s'il ya nécessité, des informations complémentaires.
- ✓ Procéder au dépouillement des bilans et faire un classement rationnel des données pour mieux apprécier la situation financière de l'entreprise.
- ✓ Calculer certains agrégats financière (FR, BFR, TR) et quelques ratios significatifs (Rotation, Solvabilités, Rentabilité,).
- ✓ Procéder à une étude techno-économique afin d'évaluer les risques liés au marché et déterminer les couts.
- ✓ Procéder à l'étude des risques de non remboursement, ou de l'insolvabilité à l'échéance, lies aux plans juridiques commerciaux, financiers et notamment relationnel avec la banque (mouvement confies, respect des engagements...) et avec les tiers (administration fiscal et sociale, autres banques...).
- ✓ Rechercher des garanties de crédits en fonction des risques appréhendés afin de réduire le risque de perte de capital.

### **2.1 Les documents de base du dossier du crédit d'exploitation**

#### **2.1.1 Le dossier de crédit**

Les dossiers de crédit de la clientèle doivent contenir l'ensemble des informations, de pièces et de documents relatifs à l'affaire tels que les bilans les tableaux de comptes de résultats, les attestations fiscales, les comptes rendus de visite et le dossier immobilier<sup>10</sup>.

#### **2.1.2 La demande du client**

Cette demande doit contenir un certain nombre de pièces et documents nécessaires pour une bonne analyse financière et une juste évaluation des risques (ces pièces vont être examinées par la suite) Aucune suite à la demande ne peut être accordée a un client qui manifesterait peu d'empressement à la remise de documents de base.

---

<sup>10</sup> FAROUK BOUYACOUB. L'entreprise et le financement bancaire; Casbah ed 2001 p13 1-142

### **2.1.3 Les vérifications préalables**

#### **2.1.3.1 Volets juridiques**

##### **A. Les documents de base**

Qui sont essentiellement :

- L'extrait du registre de commerce qui est une preuve de l'existence juridique de l'entreprise et de sa date de création.
- Les statuts : qui définissent les règles de fonctionnement de la société ainsi créée.

##### **B. Eléments à vérifier**

Les vérifications doivent portées sur les éléments suivants :

###### **➤ L'dresse du siège social**

Vérifier par une visite sur le site, si l'adresse portée sur le registre de commerce et les statuts, est la même que celle ou exerce effectivement l'entreprise.

###### **➤ Les locaux**

Vérifier si les locaux industriels et administratifs appartiennent à l'entreprise ou bien il s'agit juste d'une location ; si c'est le cas (location) vérifier sa durée et les conditions de renouvellement.

###### **➤ La durée de vie de l'entreprise**

Vérifier la durée de vie des entreprises commerciales. Cette durée ne peut dépasser. En tout état de cause, 99ans.

###### **➤ Le Libellé de l'activité**

Vérifier si le libelle de l'activité de l'extrait du registre de commerce et l'objet social des statuts sont identiques.

### ➤ **Les personnes habilitent à faire fonctionner les comptes**

Vérifier si le gérant est nominativement désigné dans les statuts et s'il s'agit de la même personne qui n'est en relation avec la banque, ainsi que l'étendue de ses pouvoirs et ceux des autres gestionnaires en matière d'engagements de l'entreprise ... etc.

### ➤ **Les actes constitutifs et modificatifs**

Vérifier si ces derniers ont été publiés au bulletin officiel d'annonces légales (B.O.A.L).

### ➤ **La centrale des impayés**

Vérifier si le gérant ou les associés sont recensés à la centrale des impayés et s'ils sont interdits de chéquier.

### ➤ **Renseignements à trois sources**

Essayer d'obtenir des renseignements sur l'entreprise et ses dirigeants de trois sources différentes au mois.

## **2.1.3.2 Volet statistiques**

### **A. La fiche de mouvement**

Elle décrit le fonctionnement du compte, et enregistre l'ensemble des mouvements transitant par le compte.

Le banquier doit comparer l'évolution du mouvement confié à celui du chiffre d'affaire ressortie de la documentation comptable remise par le client. Si le mouvement confié est inférieur au chiffre d'affaire réalisé, il faut demander des explications, car cette situation peut être synonyme de l'existence d'une autre banque (destination de la part non confiée ?).

Vérifier l'adéquation entre les utilisations et l'autorisation de crédits pour tout client bénéficiaire déjà d'un crédit par caisse, et identifier les causes de l'augmentation de l'encours utilisé par rapport au montant de l'autorisation (mauvaise évaluation initiale des besoins de crédit, augmentation des charges d'exploitations du client dues à l'évolution de l'activité, la dégradation de la trésorerie de l'entreprise...etc.,).

Enfin vérifier l'origine de toute dégradation du mouvement confié ainsi que les raisons de l'alourdissement du fonctionnement du compte.

## **B. Le papier financier**

IL s'agit d'examiner la proportion de papier revenu impayés et s'interroger sur la qualité de la signature des clients de l'entreprise, leur diversification ainsi que leur solvabilité, et sur la capacité, de l'entreprise, d'absorption des impayés et de faire face a des créances compromises et/ou irrévocables

## **C. La situation fiscale et parafiscale**

A ce niveau, il s'agit de vérifier l'existence des dettes fiscales et parafiscales et l'implication de ces dernières sur la trésorerie de l'entreprise.

### **2.1.4 Les documents constitutifs d'un dossier de crédits d'exploitations**

Tout dossier de crédit d'exploitation, pour être recevable, doit comprendre les documents suivants :

#### **2.1.4.1. Les documents juridiques et administratifs**

- Une demande écrite de l'entreprise signée par une personne habilitée à engager la responsabilité de l'entreprise en matière de crédit. Elle doit contenir le montant, la nature du crédit sollicite ainsi que l'objet (destination) du crédit.
- Copie certifiée conforme de registre de commerce.
- Copie certifiée conforme des statuts pour les personnes morales.
- Délibérations des associés autorisant le gérant à contracter des emprunts bancaires, si cette disposition n'est pas prévue dans les statuts.
- Copie certifiée du bulletin officiel des annonces légales (B.O.A.L).
- Copie certifiée du titre de propriété ou du bail de location des locaux a usage professionnel.
- Copie autorisation spécifique ou agrément (pour les professions libérales...).

Ces documents sont à réclamer une seule fois à l'ouverture d'un compte, sauf en cas de changement intervenu dans les statuts, l'activité ou l'adresse du client, ils doivent faire objet d'actualisation.

#### **2.1.4.2 Les documents comptables et financiers**

Les documents comptables et financiers réclamés sont :

- Les trois derniers bilans et annexes des exercices clos signes par l'entreprises.

- Bilan de clôture de l'exercice en cours.
- Bilan prévisionnel de l'exercice à financier.
- Tableau compte de résultat prévisionnel de l'exercice à financier.
- Plan de financement de l'exercice à financier.
- Plan de trésorerie de l'exercice à financier.

Pour les sociétés de capitaux (SPA, SARL), le rapport du commissaire aux comptes et la résolution de l'assemblée des actionnaires sont exigés. Par contre pour les sociétés de personnes (SNG) les bilans doivent être signés par un comptable agréé. Et en ce qui concerne les entreprises en démarrages, il y a lieu de fournir le bilan d'ouverture de l'année.

#### **2.1.4.3 Les documents fiscaux et parafiscaux :**

Qui sont :

- Les pièces fiscales récentes et apurées (moins de trois mois).
- Les pièces parafiscales récentes eu apurées (moins de trois mois).

### **2.2 La Procédure administrative**

Consiste de passer par une procédure administrative fait par un banquet et qui est la suivante<sup>2</sup> :

#### **2.2.1 L'entretien**

L'entretien est la première étape de cette procédure administrative qui est faire un entretien avec le client et discuter avec lui sur les raisons qui l'a poussé a sollicité la banque pour un prêt ainsi que sa situation actuelle.

#### **2.2.2 Consultation de la centrale des risques**

Cette procédure permet au banquier de savoir si l'entreprise dispose d'engagements chez les confrères ainsi que sa situation et ses échéances.

#### **2.2.3 L'analyse du dossier**

Cette étape consiste l'étude du dossier du client et la vérification de la fiabilité des documents.

#### **2.2.4 Etablir une fiche d'avis**

Donc après avoir analyser et vérifier tous les documents du dossier du client, une fiche d'avis sera établie par un charge d'étude puis la faire passer par tous les membres de comite représenté par 04 jures qui sont les suivants :

- Le Directeur de l'agence.
- Le Chef du service crédit.
- Le chef de service du commerce externe.
- Un chargé d'étude niveau 2.

### **2.2.5 Etablir une autorisation de crédit**

En cas où le comité décide de donner un avis favorable à la demande du client le banquier établit une autorisation de crédit qui porte 8 exemplaires pour transmettre chaque copie aux directions (on a la direction du groupe, direction réseau, direction générale, l'inspection, les impôts), à titre d'information.

### **2.2.6 Signé la convention du crédit**

Le banquier invite le client pour signer la convention qui est faite en 04 exemplaire qui seront enregistrées au niveau des impôts, par la suite un exemplaire pour les impôts, un autre sera remis au client, la 3eme copie pour la cellule juridique du GE, et la dernière copie est pour l'agence.

### **2.2.7 Recueil des garanties**

Le banquier exige des garanties pour compléter sa procédure afin que le client puisse utiliser son crédit.

### **2.2.8 Mise en place du crédit**

Le banquier procède à la constitution du dossier de crédit sous le système d'informatique du CPA qui est le Delta.

## **2.3. Classification de la clientèle**

Les éléments d'identification cités précédemment ne sont pas suffisants pour mieux apprécier et juger de la qualité du demandeur du crédit.

La confiance que le banquier s'inspire de son client ne dépend pas uniquement de la performance et de la compétence de son entreprise, mais également de la nature de la relation qu'ils entretiennent.

Pour obtenir des informations concernant sa clientèle, le banquier peut recourir à plusieurs sources d'informations. Il peut compter, soit sur ses confrères pour obtenir des renseignements liés aux clients domiciliés chez eux (renseignements commerciaux), soit sur

les centrales de la banque d'Algérie , à savoir la centrale des impayés ( informations sur les incidents de paiements), la centrale des risques (informations sur les crédits accordés par les banques) et la centrale des bilans ( informations comptables et financières sur les entreprises).

## **2.4. L'étude financière de dossier de crédit d'exploitation**

Pour mesurer les risques qu'il encourt vis-à-vis de l'entreprise, le banquier effectue une analyse financière de l'affaire dont la méthodologie et les techniques utilisées seront développées.

L'analyse financière a pour but d'étudier les points forts et les points faibles d'une entreprise en se fondant sur divers éléments d'ordre comptables humains et financiers. Cette méthode comporte trois étapes successives : l'analyse des éléments représentatifs de l'entreprise ; l'établissement d'un diagnostic sur sa situation actuelle et l'élaboration de propositions devant améliorer la situation future de l'entreprise.

L'analyse financière se base donc sur l'analyse de la situation passée d'une entreprise pour lui donner des éléments lui permettant d'améliorer sa situation future.

Ainsi, dans son étude, le banquier se doit de distinguer entre ce qui a été réalisé par l'entreprise et ce qu'elle compte réaliser dans l'avenir. D'où une analyse rétrospective et une analyse prospective ou prévisionnelle.<sup>11</sup>

- **L'analyse rétrospective** : qui comporte
  - L'analyse financière statique de l'entreprise
  - L'analyse dynamique de l'entreprise.
- **L'analyse prospective** ou prévisionnelle

### **2.4.1. L'analyse rétrospective**

L'analyse rétrospective se fera sur deux axes : Analyse financière statique et l'analyse financière dynamique.

#### **2.4.1.1 Analyse financière statique de l'entreprise**

L'analyse financière statique se fonde sur une étude des bilans d'une entreprise donnée afin de vérifier l'adéquation et le respect des réglé d'équilibre entre les ressources d'une part et les emplois d'autre part.

---

<sup>11</sup> LARBI, T.M, « Revue des économies financière, bancaire et de management » p. .42- 43.

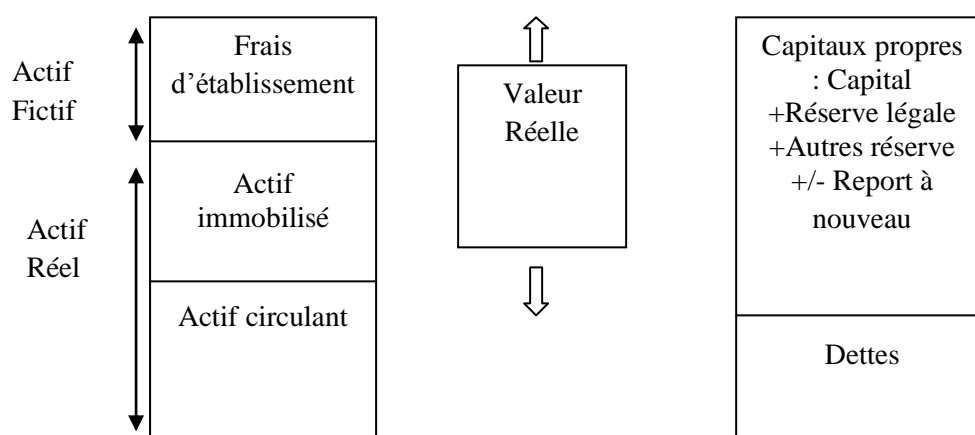
### A. Elaboration et appréciation du bilan financier

Le bilan est l'inventaire de la situation patrimoniale d'une entreprise à une date donnée. Le bilan peut être présenté soit sous forme de tableau, soit sous forme de liste en rappelant les montants des postes du bilan de l'année précédente.

L'analyse liquidité/exigibilité est une analyse classique et statique qui repose sur l'élaboration d'un bilan appelé **bilan financier** ou bilan liquidité.

Les éléments de l'actif sont classés selon leur nature et selon leur destination quelle que soit leur durée de vie dans l'entreprise. L'actif du bilan regroupe l'actif immobilisé et l'actif circulant, le passif du bilan regroupe les capitaux propres et les dettes.<sup>12</sup>

**Figure n°03** : Elaboration et appréciation du bilan financier



Source : Bruslerie, H, « Analyse financière », p.47.

Le passage du bilan comptable au bilan financier nécessite d'effectuer différents reclassements avant de grouper les postes de l'actif et du passif en masses homogènes.

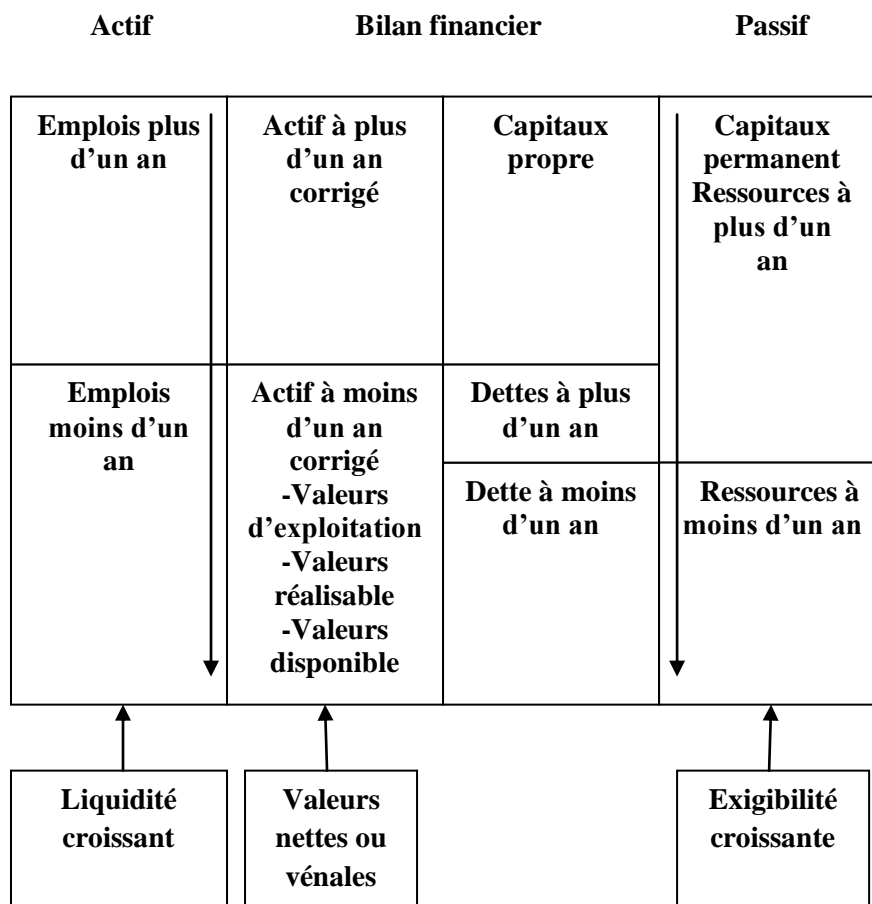
L'élaboration du bilan financier repose sur trois critères de classement permettant d'apprécier la solvabilité et la liquidité de l'entreprise :

- Liquidité croissante de l'actif.
- Exigibilité croissante du passif.
- Echéance de liquidité ou d'exigibilité des éléments patrimoniaux.
- 

<sup>12</sup> MELYON, G., « Gestion financière », 4emeÉdition, Béal, Paris, 2007, p.12-13-46-47-48-49.

## *Chapitre 2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise*

**Figure n°04** : bilan financier établi après répartition du résultat est présenté généralement sous une forme condensée.



**Source** : BRUSLERIE, H., « Analyse financière, information financière, diagnostic et évaluation », 4<sup>ème</sup> Edition, Dunod, P 49

- ✓ Les valeurs d'exploitation : regroupent les comptes de stocks diminués du stock outil.
- ✓ Les valeurs réalisables : regroupent l'ensemble des comptes clients et comptes rattachés, ainsi que les valeurs mobilières de placement.
- ✓ Les valeurs disponibles : regroupent le montant des disponibilités, etc.

## **B. Retraitement du tableau des comptes de résultat (TCR) et évaluation des soldes intermédiaires de gestion (SIG)**

### ➤ **Retraitement du tableau des comptes de résultat**

Le compte de résultat est un document dynamique (est un document qui retrace les différents flux d'entrée et de sortie d'une entreprise) qui présente la synthèse des produits et des charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de Paiement. Il fait apparaître, par différence entre les produits et les charges, le bénéfice ou la perte de l'exercice<sup>13</sup>

#### **1 Retraitement de l'annuité du crédit-bail**

Les principes d'établissement du bilan financier ne considèrent que tout équipement acquis suite à une opération de crédit-bail comme étant une propriété de l'entreprise : c'est un bien acquis par un emprunt bancaire. Il est donc rationnel que le même principe soit appliqué au TCR, ce qui fait qu'à la place du loyer (compte 62), des charges et des amortissements seront comptabilisés.

Autrement dit, l'annuité du crédit-bail enregistrée dans le compte 62 (services) doit être ventilée en deux (02) parties distinctes :

- ✓ La première comprendra l'amortissement annuel qu'aurait théoriquement pratiqué l'entreprise si l'équipement avait été acquis autrement que par le crédit-bail.
- ✓ La deuxième concernera l'intérêt annuel constaté sous forme de frais financiers.<sup>14</sup>

#### **2 Retraitement des charges du personnel intérimaire**

De point de vue économique, ce personnel a contribué à la constitution de la valeur ajoutée de la même façon que celui de l'entreprise. Le retraitement de ces frais consiste donc à déduire le montant de leur rémunération du compte 62 « service » et le réintégré au compte 63 « frais du personnel ». Cette procédure aura pour effet l'augmentation du montant de la valeur ajoutée.

---

<sup>13</sup> MELYON, G, op.cite, p.22.

<sup>14</sup> Mémoire de fin d'étude, «Les opérations de crédit bancaires cas d'un crédit d'exploitation : BEA », réalisée par : Merad.Y et Mensouri.C 2015

➤ **Evaluation des soldes intermédiaires de gestion<sup>15</sup> (SIG)**

Les soldes intermédiaires de gestion, ou SIG, constituent la succession articulée des flux issus du compte de résultat. Cet ensemble complet de variables se justifie car le diagnostic financier ne peut se satisfaire du simple solde global du compte de résultat. Le bénéfice net, ou la perte nette, sont le fruit de toutes les charges et de tous les produits de l'exercice. Ce solde net est la somme d'éléments hétérogènes qui relèvent de types d'opérations différents. Les différents SIG sont :

- La marge commerciale.
- La production.
- La valeur ajoutée produite.
- L'excédent brut d'exploitation.
- Le résultat d'exploitation.
- Le résultat courant avant impôts.
- Le résultat exceptionnel.
- Résultat de l'exercice.
- Le résultat sur cession d'éléments d'actif.

**1. La marge commerciale**

La marge commerciale ne peut être calculée que dans les entreprises commerciales et dans les entreprises industrielles qui assurent une activité de négoce.

Ce solde représente l'excédent du montant des ventes sur le cout d'achat des marchandises vendues. L'évolution de la marge commerciale doit être suivie avec attention car elle constitue le paramètre de gestion essentiel des entreprises de distribution.

➤ **Achat de marchandises de l'exercice + Frais accessoires d'achat = Cout d'achat des marchandises**

➤ **Cout d'achat des marchandises + Variation des stocks de marchandises = Cout d'achat des marchandises vendues**

➤ **Ventes de marchandises - Cout d'achat des marchandises = Marge commerciale**

---

<sup>15</sup> MELYON, G, op.cite, p.100-105.

La marge commerciale permet de calculer le taux de marge et le taux de marque.

**Taux de marge = (Marge commerciale / Cout d'achat des marchandises vendues) \* 100**

**Taux de marque (hors TVA) = (Marge commerciale / Prix de vente HT) \* 100**

## **2. La production de l'exercice**

La production de l'exercice ne concerne que :

- Les entreprises qui exercent une activité de transformation de matières premières en produits finis.
- Les entreprises de production de services.
- Les entreprises commerciales qui exercent une activité industrielle annexe.

Ce solde est l'indicateur qui mesure le mieux le niveau d'activité de transformation de l'entreprise, quel que soit le sort des produits de cette activité (vente, stockage, immobilisation).

Toutefois, la production de l'exercice n'est pas un solde homogène. La production vendue est valorisée au prix de vente, tandis que la production stockée et la production immobilisée sont valorisées au cout de production.

**Production vendue + Production stockée + Production immobilisée = Production de l'exercice**

## **3. La valeur ajoutée**

La valeur ajoutée mesure le surplus de richesse créé par l'entreprise dans l'exercice de son activité. Ce solde constitue un indicateur synthétique du poids économique de l'entreprise.

La valeur ajoutée est un agrégat de la comptabilité nationale, dont la somme pour l'ensemble des entreprises permet d'évaluer la production intérieure brute.

**Marge commercial + Production de l'exercice - Consommation de l'exercice en provenance de tiers = Va**

**Consommation de l'exercice en provenance de tiers = Achat stockés ou non de matières premières, fournitures et autres approvisionnements + Variation des stocks + Services extérieurs + Autres services extérieurs**

#### **4. L'excédent brut d'exploitation**

L'excédent brut d'exploitation (EBE) représente la ressource résiduelle générée par l'exploitation. Cette ressource potentielle de trésorerie est destinée à rémunérer les capitaux investis et à maintenir ou à accroître la capacité de production de l'entreprise. C'est à partir de l'EBE que le plan comptable général préconise de déterminer la capacité d'autofinancement.

$$\text{Valeur ajoutée produit} + \text{Subventions d'exploitation} - \text{Impôts, taxes et versements assimilés} + \text{Charges de personnel} = \text{EBE}$$

#### **5. Le résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation mesure la performance de l'entreprise sur le plan commercial et industriel. Ce solde tient compte de la politique d'amortissement et de dépréciations de l'entreprise. Il est calculé indépendamment de la politique financière et fiscale de l'entreprise. Il s'agit donc du solde de toutes les opérations liées à l'exploitation, à l'exclusion des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.

$$\text{EBE} + \text{Reprises sur charges et transferts de charges} + \text{Autres produits} - \text{Dotations aux amort.dép.et provisions} + \text{Autres charges} = \text{Résultat d'exploitation}$$

#### **6. Le résultat courant avant impôt**

Le résultat courant avant impôt mesure la performance de l'entreprise après prise en considération des éléments financiers. Il permet, à ce titre, d'apprécier la politique de financement retenue par l'entreprise.

Calculé avant impôt et avant éléments exceptionnels, ce solde indique le niveau des ressources provenant de l'activité normale et habituelle de l'entreprise.

$$\text{Résultat d'exploitation} + \text{Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun} + \text{Produits financiers} - \text{Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun} + \text{Charges financières} = \text{Résultat courant avant impôts}$$

## **7. Le résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est un solde autonome qui regroupe l'ensemble des opérations qui ne sont pas liées à l'activité courante et qui ne présentent pas un caractère répétitif.

Le résultat exceptionnel est un indicateur très fluctuant qui ne peut être utilisé pour une étude prospective.

$$\text{Produits exceptionnels} - \text{Charges exceptionnelles} = \text{Résultat exceptionnel}$$

## **8. Résultat de l'exercice**

Le résultat net de l'exercice est un solde résiduel qui regroupe différentes opérations hétérogènes puisqu'il correspond à la somme algébrique de tous les produits et toutes charges. Ce solde correspond au résultat net qui figure dans le document de synthèse compte de résultat et au passif du bilan avant répartition.

$$\text{Résultat courant avant impôts} + \text{Résultat exceptionnel} - \text{Participation des salariés} + \text{Impôt sur les bénéfices} = \text{Résultat net comptable}$$

## **9. Le résultat sur cession d'éléments d'actif**

Le résultat sur cession d'éléments d'actif ne correspond pas à un véritable solde car le montant mis en évidence est déjà compris dans le résultat exceptionnel. Il s'agit donc d'une information supplémentaire utile à l'analyse du résultat net.

$$\text{Produits des cessions d'éléments d'actif} - \text{Valeurs comptables des éléments cédés} = +/- \text{Values sur cessions d'éléments d'actif}$$

### **➤ La capacité d'autofinancement(CAF)**

La capacité d'autofinancement, ou CAF, cherche à évaluer le surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise au cours d'un exercice en prenant en compte l'ensemble de ses produits encaissables et l'ensemble de ses charges décaissables.

## Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise

La démarche pour calculer la CAF consiste, à partir de l'EBE, à ajouter les produits encaissables et à soustraire les charges décaissables autres que ceux et celles d'exploitation. Cette méthode est dite directe ou descendante. Elle est parfaitement conforme à l'objectif qui est de faire ressortir un flux global qui exprime le surplus monétaire net potentiel de l'entreprise.<sup>16</sup>

**Tableau n°03** : Calcul de la CAF (méthode descendante)

|  |
|--|
| Excédent brut d'exploitation (EBE)   |
| +Transferts de charges d'exploitation (non affectables)  |
| +Autres produits d'exploitation  |
| -Autres charges d'exploitation   |
| +/-Quote-part d'opération en commun  |
| -Charges financiers (sauf dotations aux amortissements et aux provisions financières)  |
| +Produits exceptionnels (sauf produits de cessions d'immobilisations, subventions d'investissement virée au compte de résultat et reprises sur provisions) |
| -Charges exceptionnelles (sauf valeur nette comptable des immobilisations cédées et dotations exceptionnelles)   |
| -Participation des salariés  |
| -Impôt sur les bénéfices   |
| <b>=Capacité d'autofinancement(CAF)</b>  |

**Source** : Bruslerie, H, op, cite, p. 177.

De nombreux analyses ont pris l'habitude de calculer la CAF en corrigeant le résultat net de l'entreprise des éléments non monétaires qui ont servi à sa détermination. Cette méthode de calcul dite ascendante ou indirecte apparait plus simple que la précédente. Il suffit d'ajouter au bénéfice net les charges calculées n'entraînant pas de décaissement symétriquement de soustraire les produits calculés non encaissables.

<sup>16</sup> Bruslerie, H. « Analyse financière », 4<sup>eme</sup>édition, Donod, Paris, p.176-177.

**Tableau n°04 : Calcul de la CAF (méthode ascendante)**

|   |
|---|
| Résultat net  |
| +Dotation aux amortissements  |
| +Dotation aux provisions (d'exploitation, financières, exceptionnelles) |
| -Reprises aux provisions (d'exploitation, financières, exceptionnelles) |
| +Valeur nette comptable des actifs cédés                                |
| -Produits de cession d'actifs   |
| -Subvention d'investissement virée au compte de résultat                |
| <b>=Capacité d'autofinancement (CAF)</b>                                |

**Source :** Bruslerie, H, op, cite, p.177.

➤ **L'autofinancement**

L'autofinancement est le moteur interne du développement de l'entreprise. Il est à la fois :

- Un financement interne disponible pour investir et développer l'entreprise dans le sens de la stratégie qu'elle se donne ;
- La garantie du remboursement d'emprunts, et donc un élément puissant de la capacité de remboursement de l'entreprise.

C'est la raison pour laquelle on met à part la fraction de la capacité d'autofinancement qui est distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Ce qui reste est l'autofinancement net, ressource librement affectable dans le cadre de la stratégie de développement. Les dividendes qui constituent un emploi décaissable au cours d'un exercice ne sont pas ceux issus du bénéfice de l'exercice, mais ceux de l'exercice précédent qui sont décaissés au cours de l'exercice suivant.

**Autofinancement (année N) = CAF (année N)- Dividendes distribués (au titre année N-1)**

**C. Analyse de la structure financière de l'entreprise**

- **méthode des masses financières (le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement, la trésorerie)**<sup>17</sup>

<sup>17</sup> MELYON, G, op.cite, p. 84-87.

### **1. Le fonds de roulement net global**

Le fonds de roulement net global (FRNG) représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables.

En effet, il ne suffit pas que le fonds de roulement net global soit positif pour que l'équilibre fonctionnel soit respecté. Il faut que le FRNG soit en mesure de financer les capitaux investis dans le cycle d'exploitation.

L'équilibre bilanciel conduit à calculer un FRNG par le bas du bilan.

$$\mathbf{FRNG = Actif\ circulant - Passif\ circulant}$$

Dans cette formule, l'actif circulant comprend la trésorerie active ; les dettes de trésorerie sont incluses dans le passif circulant.

### **2. Le besoin en fonds de roulement**

Le cycle d'exploitation doit être financé par un excédent de ressources durables. Le financement de ce cycle est satisfaisant lorsque le besoin en fonds de roulement (BFR) provenant des décalages temporels entre les flux physiques et les flux financiers est couvert par le fonds de roulement net global.

$$\mathbf{BFR = Besoin\ de\ financement\ du\ cycle\ d'exploitation - Ressources\ induites\ par\ l'activité\ de\ l'entreprise}$$

Ce qu'il est possible de traduire par la formule suivante :

$$\mathbf{BFR = (ACE + ACHE) - (PCE + PCHE)}$$

Le besoin en fonds de roulement est généralement décomposé en deux parties :

- Un besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation (BFRE).
- Un besoin en fonds de roulement lié aux opérations hors exploitation (BFRHE).

$$\mathbf{BFR = BFRE + BFRHE}$$

❖ **Le besoin en fonds de roulement d'exploitation(BFRE)**

Évalué à partir des valeurs brutes du bilan fonctionnel, le besoin (ou ressources) en fonds de roulement d'exploitation regroupe les postes du bilan qui constituent des décalages ou des rétentions du cycle d'exploitation. Ce sont des dettes et des créances cycliques qui se renouvellent à chaque boucle du cycle.

Le BFRE représente l'élément essentiel du BFR. Il se détermine en application de la formule suivante :

$$\text{BFRE} = \text{Actif circulant d'exploitation} - \text{Passif circulant d'exploitation}$$

❖ **Le besoin en fonds de roulement hors exploitation(BFRHE)**

Cette seconde composante du BFR correspond aux décalages nés des différentes opérations de répartition, d'investissement et de financement non récurrentes effectuées par l'entreprise. Le solde net de ces décalages ponctuels correspond à un besoin de financement appelé besoin en fonds de roulement hors exploitation.

Le besoin en fonds de roulement hors exploitation se détermine d'après la formule suivante :

$$\text{BFRHE} = \text{Actif circulant hors exploitation} - \text{Passif circulant hors exploitation}$$

### **3. La trésorerie nette**

Elle permet l'ajustement entre le fonds de roulement net global et le besoin en fonds de roulement.

$$\text{Trésorerie nette} = \text{FRNG} - \text{BFR}$$

L'analyse horizontale du bilan fonctionnel permet également de déterminer la trésorerie nette comme la différence entre la trésorerie active(TA) et la trésorerie passive (TP).

$$\text{TN} = \text{TA} - \text{TP}$$

➤ **La méthode des ratios**

#### **1. Ratios de liquidité :**

Les ratios de liquidité mesurent l'aptitude de l'entreprise à transformer ses actifs circulants en liquidité afin de faire face aux dettes à court terme. L'analyse financière reconnaît traditionnellement trois ratios de liquidité :

**Tableau n°05 : les ratios de liquidité**

| <b>Noms du ratio</b>       | <b>Formule de calcul</b>  | <b>Signification</b>  |
|----------------------------|---|---|
| <b>Liquidité générale</b>  | <b>Actif à moins d'un an /<br/>Dettes à moins d'un an</b>                       | Ce ratio mesure le degré de couverture du passif à court terme par les actifs à court terme. Il correspond au ratio du fonds de roulement liquidité par le bas du bilan. Il doit être supérieur à 1.  |
| <b>Liquidité réduite</b>   | <b>Actif à moins d'un an corrigé (hors stocks) /<br/>Dettes à moins d'un an</b> | Ce ratio fluctue en fonction du montant des crédits accordés aux clients et des crédits obtenus des fournisseurs.<br><br>Toute augmentation de ce ratio dans le temps laisse présager une amélioration de la situation. Toute diminution indique une détérioration. |
| <b>Liquidité immédiate</b> | <b>Disponibilités/Dettes à<br/>moins d'un an</b>                                | Ce ratio exprime la couverture des dettes à court terme par les disponibilités.   |

**Source :** Bruslerie, H. op, cite, p. 162-163.

## **2. Ratios de rentabilité**

Les ratios de rentabilité contribuent à évaluer les résultats de l'entreprise en rapprochant sa capacité bénéficiaire à des grandeurs significatives provenant notamment du bilan, du compte de résultat et du tableau des soldes intermédiaires de gestion.

Les ratios de rentabilité rapprochent un élément de résultat et un élément de moyen mis en œuvre appelé « Capital investi ». L'analyse financière distingue habituellement deux catégories de ratios de rentabilité : les ratios de rentabilité économique et les ratios de rentabilité financière.

❖ **La rentabilité économique**

Ce ratio est un indicateur plus pertinent de la rentabilité mesurée en termes d'efficacité du processus productif. La rentabilité économique (RE) peut s'expliquer par la combinaison d'une marge et d'un taux de rotation.

En effet :

$$\text{❖ Rentabilité économique} = \frac{\text{(résultat d'exploitation - impôts sur les bénéfices)}}{\text{(capitaux propres + dette financière)}}$$

$$\text{❖ La rentabilité financière} = \frac{\text{résultats net comptable}}{\text{fond propres}}$$

Le premier ratio, **EBE/ Chiffre d'affaires HT**, est la marge d'exploitation que l'entreprise dégagera alors que le second, **CA HT / Actif économique**, est un ratio de rotation de l'actif économique qui indique le volume du chiffre d'affaires généré par le capital économique.

Le ratio de rentabilité financière (des capitaux propres) permet de savoir si les actionnaires ou associés ont fait un bon choix en plaçant leur argent dans l'entreprise. Si la rentabilité financière est supérieure à la rentabilité économique, alors on dit que l'entreprise bénéficie d'un effet de levier.

## **2.4.2. L'analyse prospective (prévisionnelle)**

L'analyse prospective est une démarche qui explore le futur. Elle consiste à identifier différents scénarios des avenir possibles pour améliorer la visibilité du futur et apporter une aide à la décision, l'analyse prospective compose par le budget d'exploitation prévisionnel, le budget de trésorerie, les documents de synthèse prévisionnelle et, le chiffre d'affaires prévisionnel et point mort.

### **2.4.2.1. Les budgets d'exploitation prévisionnels**

Le budget d'exploitation, ou budget prévisionnel, permet à l'entreprise d'établir une évaluation chiffrée de ses futurs charges et produits.

De nombreux critères entrent en compte pour la détermination de ce budget : contexte économique, financier, etc. Le budget est déterminé avec l'aide d'un contrôleur de gestion.

## ***Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise***

---

Le budget d'exploitation consiste en une prévision chiffrée des produits/ventes et des dépenses/charges que pourrait réaliser une entreprise dans le futur.

Ce type de budget s'établit eu égard à un plan d'action sur le court, moyen ou long terme. Il est également appelé budget prévisionnel, ou budget prévisionnel d'exploitation

Le budget d'exploitation est une technique comptable choisie par les entreprises. Lorsqu'elles adoptent cette méthode, elles ont recours à un contrôleur de gestion. Ses missions sont les suivantes<sup>70</sup> :

- ✓ Auditer et contrôler la bonne gestion de l'entreprise.
- ✓ Examiner les dépenses et les charges afin de déterminer si celles-ci sont toutes nécessaires et engagées dans l'intérêt de l'entreprise.
- ✓ Exercer en parallèle un contrôle sur la gestion des liquidités de l'entreprise.
- ✓ Apporter son expertise sur les produits et les ventes de l'entreprise.

Le rôle du contrôleur de gestion est complété par celui de la direction générale d'une entreprise et les directeurs des différents services de celle-ci. De concert, ces différentes personnes aboutissent à mettre en place le budget d'exploitation.

Le budget prévisionnel d'exploitation a une durée habituelle d'un an. Toutefois, celui-ci peut être étendu à 18 mois, voire plusieurs années, le cas échéant.

### **2.4.2.2. Le budget de trésorerie**

Le budget de trésorerie est un état prévisionnel détaillé, en général établi mois par mois, qui a pour objet de déterminer l'encaisse disponible et le montant des besoins de trésorerie nécessaires au maintien de la solvabilité de l'entreprise.

Le budget de trésorerie fait en effet apparaître :

- Les besoins (ou excédents) mensuels de trésorerie.
- Les besoins (ou excédents) cumulés de trésorerie.

Il s'agit donc d'un instrument primordial du système budgétaire de l'entreprise , qui permet non seulement d'observer les déficits ou excédents de fin de mois mais également de juger

l'équilibre des encaissements et des décaissements sur l'ensemble de la période de référence<sup>18</sup>.

### **2.4.2.3. Les documents de synthèse prévisionnels**

Les documents de synthèse sont des pièces comptables élaborées par un expert-comptable. Ils se composent du bilan, du compte de résultat et de l'annexe. Bien souvent, les documents de synthèse sont renouvelés à chaque fin d'exercice comptable. Ces documents de synthèse permettent de déterminer, a priori, le résultat prévisionnel (bénéfice ou perte), pour une période à venir (généralement, l'exercice comptable dure un an).

L'établissement de documents de synthèse prévisionnels répond à deux exigences :

- Assurer l'équilibre comptable de l'année budgétée entre les budgets des différents services et le budget de trésorerie, afin de permettre un suivi en termes d'écarts de tout le système « entreprise »,
- Vérifier la cohérence de la démarche budgétaire<sup>19</sup>.

### **A . Le compte de résultat prévisionnel**

Le compte de résultat prévisionnel est un tableau financier présenté en liste reflétant le niveau l'activité économique sur une durée appelée exercice comptable. Il synthétise l'ensemble des produits et des charges d'une entreprise pour se solder par un résultat positif (un bénéfice) ou négatif (une perte)

Il respecte les principes comptables et regroupe les charges et les produits par nature pour leur montant hors taxes. Il permet également l'équilibre avec le bilan prévisionnel.

### **B. Le bilan prévisionnel**

Le bilan prévisionnel est une des composantes du prévisionnel financier. Ce tableau représente une photographie du patrimoine de l'entreprise à chaque étape du développement de celle-ci. Le créateur d'entreprise doit comprendre la finalité d'un bilan prévisionnel afin que son projet soit cohérent dans son ensemble. Son élaboration s'effectue à l'aide :

- Du bilan de l'exercice précédent.
- Des résultats des budgets de trésorerie en ce qui concerne les comptes de tiers ou de disponible.

---

<sup>18</sup> MELYON, G op. Cite, p. 282.

<sup>19</sup> Separi, C. A. « Contrôle de gestion manuel et application », 2<sup>ème</sup> Edition, 2010, p.349-350.

- Des budgets de production et d'approvisionnement pour les éléments stockés.
- Du compte de résultat prévisionnel pour les amortissements et le résultat budgété.

#### **2.4.2.4. Le chiffre d'affaire prévisionnel et point mort**

Le chiffre d'affaires prévisionnel ( CA prévisionnel) consiste en une évaluation de la vente dont la détermination est valable dans le cadre de l'ouverture d'un nouveau magasin ou encore dans le cadre d'une étude préventive portant sur les perturbations liées à un contexte socio-économique bouleversé.

La détermination du chiffre d'affaires prévisionnel repose sur une étude de marché et se concrétise par la constitution de différents comptes prévisionnels. Ces deux éléments doivent être convergents. Il est, également, indispensable que cet indicateur soit le plus proche possible de la réalité dans le but de gagner la confiance des différents partenaires.

Le point mort c'est le moment où l'entreprise atteint son seuil de rentabilité.<sup>20</sup>

### **Section 3 : Les risques et les garanties liés à l'octroi de crédit d'exploitation**

Les risques et les garanties de crédit est l'un des grands sujets économiques. Ils concernent de multiples acteurs, dans une double dimension micro et macroéconomique, au premier rang des quels se trouvent les banques et les marchés financiers.

#### **3.1. Notion de risque**

L'activité d'intermédiation pose problème et exige au banquier de certifier de façon permanente au moins deux contradictions : d'une part, la sécurité vis-à-vis des déposants et épargnants d'autre part, la satisfaction des besoins des entreprises et la recherche d'un profit.

La notion de risque trouve sa signification au centre de cette contradiction. Ce sont ces contraintes qui obligent le banquier à ne pas accorder des crédits avant d'avoir identifié, analyser et apprécier les risques auxquels s'expose l'entreprise. « *Le risque est inséparable de métier du banquier, il est son quotidien. Son quotidien malgré lui, où toute prise de risque*

---

<sup>20</sup> Separi, C. A., op. Cite, p.132.

*consciemment réalisée va de pair avec l'espoir qu'il ne se matérialise pas et qu'il reste hypothécaire »<sup>21</sup>*

### **3.1.1. Origine du risque crédit**

Le risque crédit est celui qui se manifeste lorsque le débiteur est incapable d'honorer ses engagements d'une manière partielle ou totale.

L'origine du risque crédit est donc propre à l'entreprise, mais qui se transfère à la banque en raison des relations commerciales.

Il importe au banquier de reconnaître ses différents risques et de les analyser à l'occasion de chaque opération de crédit, cette origine prend deux formes :

#### **A. Les risques liés à l'entreprise elle-même**

Les risques qui peuvent provenir de l'entreprise elle-même tiennent essentiellement à :

- La moralité et la capacité technique de son dirigeant.
- Sa structure financière.
- Sa situation commerciale et industrielle.
- Son climat social.

#### **B. Les risques tenant à l'environnement externe**

Les risques provenant de l'environnement externe à l'entreprise sont liés généralement à :

- La conjoncture économique, politique et sociale
- Le secteur d'activité dont lequel elle évolue.
- Les phénomènes naturels.

### **3.1.2. Les types de risques**

Dans la profession bancaire les termes risques et crédits sont fréquemment utilisés comme synonymes.

Il existe généralement quatre types de risques :

- Le risque de contrepartie.
- Le risque d'insolvabilité.
- Le risque de change.

---

<sup>21</sup> Bouyakoub.F «l'entreprise et le financement bancaire », Ed Casbah, Alger 2000, P234.

- Le risque de taux d'intérêt.

### A. Le risque de contrepartie

Le risque de contrepartie, également appelé risque de signature, est le premier risque qu'une banque doit supporter. Il désigne :

*« Le risque de défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable »<sup>22</sup>*

C'est un risque de voir ses débiteurs dans l'incapacité de faire face totalement ou partielles à leurs engagements.

Il existe deux (02) principaux types de risque de contrepartie, à savoir :

- **Le risque de non remboursement**

*«C'est le risque le plus douté par les banquiers, car il apparaît quand le client, en raison d'une dégradation de sa situation financière ou par mauvaise foi, n'est plus en mesure ou refuse carrément de rembourser les engagements qui lui ont octroyés »<sup>23</sup>*

Ce risque résulte donc de l'insolvabilité du débiteur. Il trouve ses origines, Essentiellement, dans le risque de l'entreprise c'est-à-dire le débiteur lui-même, car ce risque est en fonction de la situation financière, industrielle et commerciale de l'entreprise. Aussi, il peut dérouler d'une crise politique ou économique d'un pays.

- **Le risque d'immobilisation**

*« Le risque d'immobilisation est un risque proprement bancaire, car un simple retard dans le remboursement d'une créance ou un décalage entre les recettes et les dépenses peuvent être préjudiciables à la banque »<sup>24</sup>.*

Il peut être le résultat du non remboursement des échéances, à bonnes dates par les clients de la banque. Les fonds engagés deviennent ainsi immobilisés.

Ce risque exclusif aux banques peut être maîtrisé par une stratégie efficace de collecte des ressources à vue accompagnée d'une politique cohérente de distribution des crédits.

---

<sup>22</sup> CALVET. H « établissement de crédit », Ed ECONOMIA, paris 1997, P78.

<sup>23</sup> ARNAUD DE SERVIGNY « le risque de crédit », 2e Ed, DUNOD, Paris 2003, p32.

<sup>24</sup> CALVET H, « Etablissement de crédit », Ed ECONOMIA, paris 1997, P78.

### **B. Le risque d'insolvabilité**

C'est le risque de non remboursement des crédits trouve quant à lui ses origines principalement dans le risque de l'entreprise qui est l'émanation de différentes sources de risque. Il provient de l'incapacité du client de rembourser les fonds que la banque lui a avancé, suite à un détournement de ses fonds vers un objectif autre que celui où ils ont été destinés, ou bien que l'affaire a une perte d'exploitation.

Dans ses deux cas, le client se trouve dans une situation d'insolvabilité, et le banquier cours un risque certain de perte. L'insolvabilité du client produit des effets négatifs sur l'exploitation de la banque.

Ce risque est également lié aux risques de l'entreprise : risque individuel (dépend de la situation financière industrielle ou commerciale de l'entreprise), le risque sectoriel (lié au secteur d'activité et au marché), le risque général (lié à la surveillance des crises politiques ou économiques et à des événements imprévisible).

Pour se prémunir contre le risque de non remboursement, la banque prend des garanties réelles sur les biens des débiteurs préalablement à la mise en place du crédit.

### **C. Le risque de change**

L'octroi d'un prêt en devise fait naître un risque de change, provenant des fluctuations de cour de la monnaie locale par rapport aux devises. Une hausse de la cour de change se traduit par un gain de change, et une baisse par une perte.

Un risque de change dont la définition est la suivante : *« C'est le risque qui mène la banque à réaliser des pertes à cause des évolutions défavorables des taux de change. Il survient suite a une indexation de produits et charges sur des cours de change ou, lorsque les éléments d'actif et de passif sont libellés en devises. Il y a alors détérioration de la contre- valeur en monnaie locales des flux de recettes, et règlements libellés en devises étrangères. De même en est-il de la contre-valeur bilancielle en monnaie locale des éléments d'actif et de passif libellés dans une autre monnaie »*<sup>25</sup>

### **D. Le risque de taux d'intérêt**

---

<sup>25</sup> PHILIPPE DARVISENT, « Pilotage bancaire », Ed ESKA, Paris 1995, P39.

## ***Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise***

---

Le taux d'intérêts constitue également une source de risque propre à la banque. Ils agissent indirectement sur la trésorerie et le risque d'immobilisation.

En effet ils ont déterminé dans l'évolution des ressources et des crédits de la banque et par conséquent dans l'évolution de sa marge et de ses résultats.

L'incidence des taux est également très significative sur l'évolution des fonds propres de la banque et de son ratio de solvabilité, dans la mesure où elle constitue un élément déterminant dans les résultats de la banque.

Afin de s'en prémunir, les banques adossent fréquemment selon leurs anticipations sur l'évolution de marché, leurs emplois à leurs ressources en taux (en utilisant des taux variables qui évoluent proportionnellement au taux de réescompte) et en durée (en finançant des emplois à court terme à partir des ressources à court terme).

### **3.1.3. Les risques de crédit**

Le risque de crédit pour une banque est le plus important puisqu'il représente 75 à 80% des risques, d'une part parce qu'il est dépendant d'une relation initiale basée sur la confiance avec un client, d'autre part, parce qu'il représente la source principale de provisionnement des banques, c'est le risque que le débiteur ou l'emprunteur face défaut ou que sa situation économique se dégrade au point de dévaluer la création que l'établissement bancaire détient sur lui<sup>26</sup>

Les opérations de crédit comportent plusieurs formes de risque, à savoir :

#### **A. Les risques liés aux relations banque-entreprises**

La relation entre la banque et ses clients peut dégénérer négativement dans les cas où le débiteur ne peut pas faire face à ses obligations dans les délais prévus ou lorsqu'il refuse ou ne peut effectuer le remboursement.

#### **B. les risques résultants de la politique commerciale des banques**

---

<sup>26</sup> J. AUGROS et M. QUERUEL, « risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », Ed ECONOMICA, paris, P28.

Ce sont tous les risques liés à la concurrence bancaire et l'importance de la distribution des crédits par une banque.

➤ **Les risques liés à la concurrence bancaire**

Ce sont des risques courus par la banque en ayant pour objectif de faire face à une concurrence qui offre de meilleures conditions de crédit, cette concurrence peut devenir préjudiciable non seulement à la banque qui octroie le crédit mais aussi au client lui-même en lui causant de graves difficultés de remboursement.

➤ **Les risques liés à la distribution du crédit**

En recherchant l'accroissement du volume de ses concours avec ses possibilités de trésorerie, et l'obtention du maximum de profit, la banque peut, avec une mauvaise prévision dans l'évaluation de la distribution des crédits, engendrer un déficit commercial ou de provoquer la pénalisation de la banque par les autorités monétaires.

### **3.2. Notion de garantie**

La réussite de l'opération d'octroi de crédit doit être couverte par des garanties, la banque doit toujours imaginer tous les moyens capables de lui assurer une meilleure sécurité, pour cette raison le banquier insiste à demander des garanties à son client qui constitue aussi un moyen pour le banquier de se prémunir contre le risque du crédit.

Nous estimons que le moyen de prévention le plus efficace est l'étude de la situation passée, présente et future de l'entreprise emprunteuse.

Toutefois il existe d'autres moyens complémentaires à l'étude de dossier dont les plus importants sont :

#### **3.2.1. Suretés personnelles**

Se définit comme l'engagement pris par une personne physique ou morale (que nous appelons la caution) de satisfaire une obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même, elle se matérialise sous forme de cautionnement ou l'aval.

#### **A. Le cautionnement**

## **Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise**

---

L'article 644 du code civil Algérien indique que : « *le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même* ».

C'est l'engagement pris par un tiers, appelé caution envers un créancier, de s'exécuter en cas de défaillance de son débiteur.

En vertu de l'article 652 du code du commerce algérien : « *la caution n'est responsable qu'à concurrence du montant pour lequel il est porté garant* ».

Le cautionnement est considéré comme un acte civil lorsqu'il porte sur des dettes commerciales, et cela même si la caution est un commerçant, toutefois il est considéré comme un acte commercial lorsqu'il résulte d'avale et d'endossement de traites.

Le cautionnement peut être simple ou solidaire :

### ➤ **La caution simple**

Le cautionnement simple dispose de bénéfice de discussion, dans ce cas la caution peut imposer au créancier d'exercer prioritairement les recours contre le débiteur principal, de saisir ces biens et de les vendre.

« *Le cautionnement simple implique l'obligation pour le créancier de poursuivre le débiteur principal avant de se retourner contre le caution* »<sup>27</sup>

### ➤ **La caution solidaire**

Elle est la renonciation de la caution au bénéfice de discussion et la division avec extension de la solidarité aux héritiers de la caution, se sont généralement les cautions qui sont exigées par les banques dans la mesure où elles permettent de poursuivre indifféremment le débiteur ou la caution qui se trouve au même rang.

Les banques pratiquent exclusivement le cautionnement solidaire. L'analyse de la surface patrimoniale et financière de la caution doit être faite avec le plus grand soin et en prenant notamment en considération le régime matrimonial de la caution et de son conjoint<sup>28</sup>.

## **B. L'aval**

---

<sup>27</sup> Guy CAUDAMINE et Jean MONTIER, «Banque et marchés financiers », Ed, ECONOMICA, 1998,

<sup>28</sup> Idem, P160

C'est un engagement pris par un tiers ou par un signataire d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre, chèque à payer le montant en totalité ou en partie à son échéance) en cas de défaillance du débiteur principal dont il est le garant, l'engagement du donneur d'aval est identique à celui d'une caution solidaire. Les garanties personnelles d'excellentes garanties pour le banquier mais ce dernier n'a pas toujours la possibilité de renseigner sur la situation patrimoniale de la caution.

### **3.2.2. Les suretés réelles**

Une sureté réelle consiste, dans l'affectation d'un bien en garantie d'une dette, que se bien appartient au débiteur lui-même, ou à un tiers, auquel le cas de la sureté est juridiquement appelée cautionnement réel. Il arrive aussi qu'une caution appuie sa sureté réelle, de son engagement personnel. Les biens de types divers, peuvent être affecté en garantie notamment les immeubles, les fonds de commerce, les matérielles, les marchandises, les valeurs mobilières, les créances nées, et même des sommes d'argent.

#### **A. Le droit de rétention**

C'est la possibilité donnée au créancier de retenir un bien corporel du débiteur tant qu'il n'a pas été payé.

#### **B. Le nantissement**

C'est un acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien en garantie de sa dette, si le bien remis en garantie est un bien meublé nous parlons de gage s'il s'agit des revenus d'un immeuble.

Les nantissements de fonds de commerce, ou de matériels et outillage, les warrants industriels, pétroliers et hôteliers sont inscrits au greffe du tribunal de commerce qui en donne des relevés sur simple requête.

Le nantissement est constitué par un contrat, sauf disposition légale contraire, inséparable de la créance qu'il garantit faute de quoi il serait nul et non avenu.

En effet, le nantissement ne peut porter que sur les biens mobiles qui relèvent de la propriété du débiteur, et contrairement à l'hypothèque, il est exploité sous plusieurs formes par les banques : nantissement avec, ou sans dépossession du débiteur du bien remis en gage entre les mains de la banque.

### **C. L'hypothèque**

Au terme de l'article 882 de code civil algérien, c'est une sûreté réelle consistant dans l'affectation d'un immeuble à la garantie d'une créance sans que le débiteur soit dessaisi de son immeuble, l'hypothèque peut être conventionnelle alors qu'elle résulte d'un accord autre que le débiteur et le créancier légal ou judiciaire.

L'hypothèque peut être constituée en vertu d'un acte authentique (hypothèque conventionnelle), d'un jugement (hypothèque judiciaire) ou de la loi (hypothèque légale).

### **D. Les privilèges immobiliers spéciaux**

Ce sont des hypothèques privilégiées qui confèrent au créancier une garantie sur un immeuble avec un droit de suite le gage automobile : C'est un privilège spécial mobilier qui consiste à mettre en gage un véhicule immatriculé pour garantir le prêt destiné à l'achat de ce véhicule.

### **E. Autre garanties**

La banque peut collecter d'autres types de garanties, à savoir les garanties collectées ; une délégation d'une assurance multirisque, des engagements de la part de client...

La meilleure garantie de remboursement d'un crédit réside dans la qualité de l'emprunteur, entreprise ou particulier et dans la bonne appréciation de la viabilité des projets à financer, le banquier doit donc rechercher pour les différents crédits les garanties adoptées à leurs durées, si la garantie ne peut pas suffire à elle seule, à permettre l'octroi d'un crédit, inversement un crédit pleinement justifié par l'analyse économique et financière ne saurait se passer des garanties.

### **Conclusion**

Le financement à court terme, comme son nom l'indique, est temporaire, il est destiné à aider les entreprises à partir de l'entrée des matières premières jusqu'au règlement des créances par les clients. Ainsi, les moyens de financement de l'exploitation à la disposition des entreprises sont variés et adaptés à leurs besoins de trésorerie à court terme.

Tout accord de crédit doit être précédée par une évaluation de performance de l'entreprise en question à travers l'identification du client, de son environnement et ce après, car le

## *Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise*

---

banquier accorde une importance particulière au problème de remboursement, ce qui pousse à procéder à une démarche méthodologique, à travers l'étude et le montage du dossier de crédit pour mieux cerner la relation qui lie. La banque à l'entreprise cliente.

En effet, nous avons constaté à travers ce présent chapitre, que le montage du dossier de crédit d'exploitation, consiste en un travail de tri et de sélection de son débiteur, capables d'honorer leurs engagements à échéance, afin d'éviter au maximum les risques liés à l'opération d'octroi de crédit. Ceci, sans négliger de prendre des garanties pour se prémunir contre une insolvabilité éventuelle du débiteur à échéance.

**Chapitre 3** : *Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par la « Banque Crédit populaire d'Algerie (CPA) », cas de l'Agence Bab Azzouar.*

Ce chapitre constitue une illustration des techniques d'étude et d'analyse développées dans les deux chapitres précédents. Nous allons essayer de découvrir le service le plus important au sien d'une banque qui est le service crédit.

Dans le but de l'élaboration de notre étude nous avons effectué un stage pratique de durée d'un mois et demi au sein de la CPA et plus précisément dans l'agence de Bab-Ezzouar à Alger.

Le stage a été très bénéfique pour nous du moment que nous avons récolté pas mal de connaissances pour notre vie professionnelle future, y compris l'étude de dossiers qui se fait par le banquier pour décider d'accorder ou non un crédit d'exploitation à son client.

Dans ce dernier chapitre, nous allons présenter dans la première section l'organisme d'accueil du CPA banque, par la suite on a pour traiter dans la dernière section l'étude de cas d'un financement à l'exploitation d'une entreprise.

## **Section1** : Aperçu générale sur l'organisme d'accueil

### **1.1 Evolution historique du CPA**

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a été créé en 1966 à partir des réseaux hérités des banques populaires, de la Société Marseillaise de Crédit, de la Banque Alger- Misr et de la Compagnie Française de Crédit et de Banque. Dans les années 70, époque où on a réparti les secteurs d'activités sur les banques primaires nationales. Le CPA s'est spécialisé dans le financement des entreprises de bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, et d'autres activités tels que la pêche et l'hôtellerie, ainsi que la santé. A la faveur de la mise en œuvre du processus de réformes économiques en 1988, il a été érigé en EPE sous la forme de SPA. Le 07 avril 1997, après avoir satisfait aux conditions fixées par la loi sur la monnaie et le crédit, le CPA a obtenu son agrément, devenant ainsi la deuxième banque publique à être agréée par le Conseil sur la Monnaie et le Crédit CMC. Aujourd'hui le capital social du CPA s'élève à 48 000 000 000DA. Son réseau d'exploitation compte 141 agences encadrées par 15 groupes d'exploitation. L'état demeure le seul propriétaire des actions du capital du CPA qu'il gère par l'intermédiaire du holding financier. Malgré les intentions de rachat formulées par des groupes étrangers tel que Société générale, la privatisation du CPA reste comme la tour de

BABEL, une volonté irréalisable. Avec l'abrogation des textes antérieurs relatifs à la gestion socialiste des entreprises, et la promulgation de la Loi 90.10 du 14 Avril 1990 relative à la Monnaie et au Crédit, le C.P.A, est devenu une banque universelle par la diversification de son portefeuille client. Après avoir satisfait aux conditions d'éligibilité prévues par les dispositions de la Banque d'Algérie, le C.P.A a obtenu son agrément du Conseil de la Monnaie et du Crédit le 07 Avril 1997, devenant ainsi la deuxième banque agréée en Algérie. Sur le plan de l'activité, l'accroissement et la diversification de son portefeuille clientèle privée, industrielle et commerciale constitue désormais pour le CPA, un impératif de développement.

## **1.2 Les perspectives d'avenir du CPA**

L'internet e-Banking n'est qu'à ses débuts, il jouera un rôle croissant dans le futur, non seulement dans les paiements, mais aussi dans d'autres opérations : octroi des crédits, produits d'épargne et de placement. Dans ce contexte, le CPA offre à ses clients le service e-Banking qui leur permet de consulter leurs comptes via internet, fax, SMS. La mise en place du système EDI qui devra renforcer le processus de dématérialisation des moyens de paiement. Ce dernier assure la transmission par les entreprises de fichiers d'ordre de virements de masse de format normalisé dans des conditions très appréciables de sécurité, de fiabilité et de rapidité.

## **1.3 Rôle et missions de l'agence**

L'agence CPA constitue une décentralisation géographique et un prolongement du siège. Elle dispose d'une certaine autonomie de gestion dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés. C'est à son niveau que se créent et se réalisent tous les contacts avec le client, se définissent et se déterminent, pour l'avenir, les comportements des clients vis-à-vis de la banque. Elle joue un rôle extrêmement important sur le plan de l'image de marque de cette institution.

### **1.3.1 Missions de l'agence**

En se référant à la lettre commune 03/2000 du C.P.A, l'agence C.P.A 146 est une agence de première catégorie pouvant, sous réserve du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de banque, au sens de la Loi de la Monnaie et du crédit. Les objectifs prioritaires qui lui sont assignés par la Direction Générale visent :

- Le développement de son fonds de commerce par l'amélioration des parts de marché de la banque dans la région et le lieu d'implantation de l'agence.

- La contribution à l'amélioration des performances économiques de la banque en termes de résultat et de qualité de gestion. Dans ce cadre, notre agence est investie des principales missions suivantes :

- ✓ Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales suivies avec celle-ci.
- ✓ Réaliser le plan d'action commercial.
- ✓ Recevoir, étudier, décider et mettre en place les crédits dans la limite des prérogatives qui lui sont conférées par voie réglementaire, conformément aux règles et procédures internes (satisfaction des conditions préalables exigées et le recueil des garanties...).
- ✓ Assurer la gestion et le suivi des crédits décidés et des garanties exigées.
- ✓ Traiter les opérations du commerce extérieur dans la limite des prérogatives conférées.

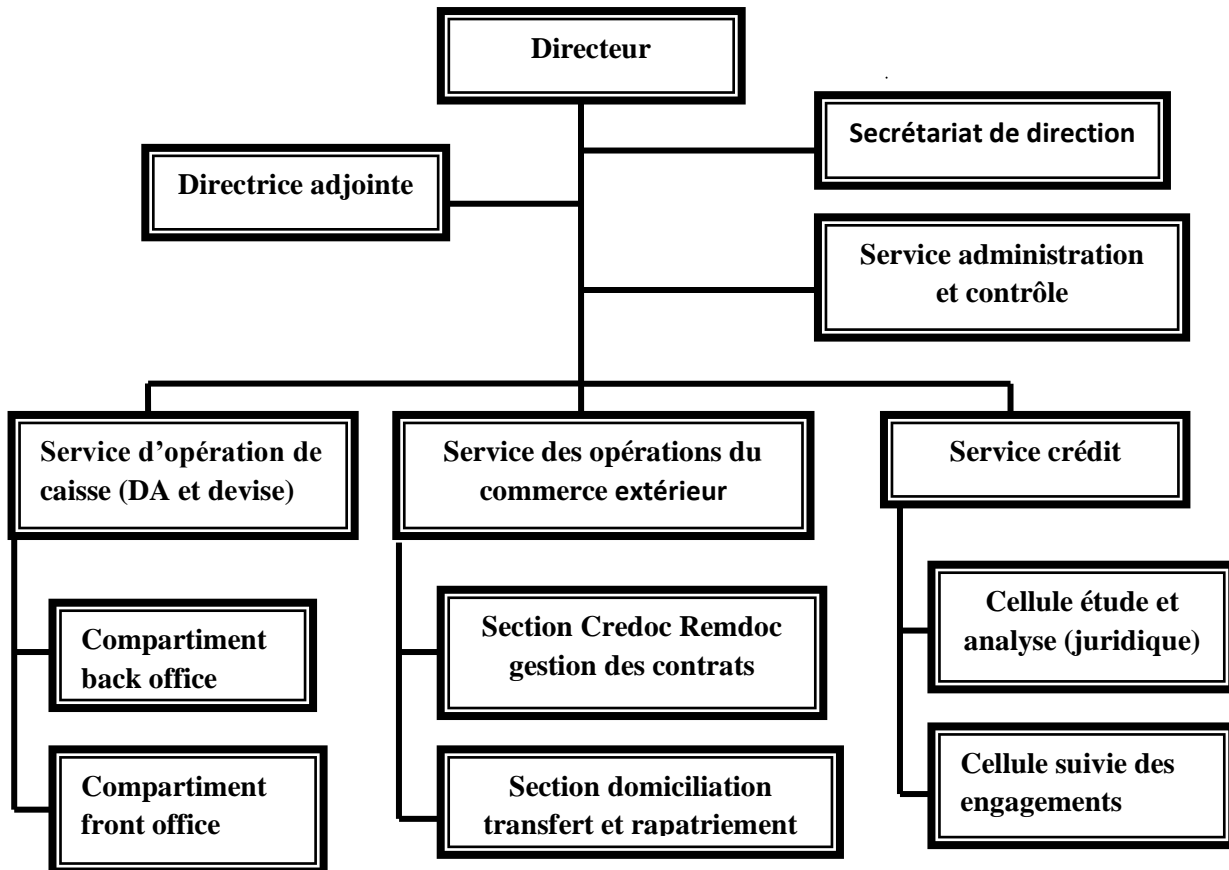
### **1.3.2 Fonctions de l'agence**

L'agence CPA 146 est organisée en six (06) principales fonctions qui sont :

- ✓ La caisse.
- ✓ Le crédit.
- ✓ Le commerce extérieur.
- ✓ L'administratif, et le contrôle.
- ✓ L'animation commerciale.

#### 1.4 Organigramme de l'agence CPA 146

Figure n°05 : Présentation l'organisation de l'agence CPA 146



Source : Document fourni par la banque CPA « 146 ».

#### 1.5 Organisation du service crédit

Afin de mieux saisir la réalité du fonctionnement de ce service au sein duquel s'est déroulé notre stage pratique, nous tâcherons de présenter brièvement le service crédit au sein de l'agence « 146 ».

Celui-ci est composé d'une équipe jeune composée de trois chargés d'études spécialisés dans le domaine des finances et du Droit. Le service crédit est organisé de manière à ne pas interférer entre la phase d'analyse du risque lié aux opérations traitées avec la clientèle et la phase de suivi des engagements mutuels nés d'un accord de crédit. Afin de répondre à ce mode d'organisation du travail, le service se voit subdivisé en deux (02) compartiments distincts :

- **La Cellule études et analyses** : Son rôle est d'évaluer les risques inhérents aux concours sollicités.
- **Le Secrétariat Engagements** : Ce compartiment sera chargé de la mise en place, du suivi, de l'utilisation, du recouvrement des crédits et enfin du recueil des garanties.

### **1.5.1 Rôle et attribution du service crédit dans l'agence**

Ce service est mis sous l'autorité directe du Directeur d'agence, parmi les missions qui lui sont assignées, nous retiendrons celles-ci :

- Etudier et apprécier les risques inhérents aux crédits.
- La mise en place et le suivi des crédits autorisés.
- Le recouvrement des créances litigieuses et contentieuses.
- La confection et l'exploitation des statistiques Engagements.

Le Service Crédit accomplit les missions qui lui sont assignées le biais de ses deux sous services. Il s'agit de :

#### **1.5.1.1 La Cellule études et analyses**

La cellule études et analyses est la première à prendre acte du dossier. Elle est investie de l'étude et de l'analyse des risques inhérents aux crédits sollicités. Elle a pour principales missions :

- ✓ S'assurer de la conformité des dossiers au triple plan fiscal, administratif et comptable.
- ✓ Etudier les demandes de crédit et proposer les concours à mettre en place.
- ✓ Soumettre pour appréciation et décision de la direction de l'agence les dossiers de crédits étudiés.
- ✓ Etudier et transmettre à la hiérarchie sous la responsabilité du Directeur d'agence pour décision les demandes ne relevant pas des pouvoirs de l'agence.
- ✓ Porter à la connaissance de la clientèle les décisions prises.
- ✓ Tenir et mettre à jour les dossiers de crédits.
- ✓ Assurer la confection et / ou la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la Banque d'Algérie.
- ✓ Suivre régulièrement l'évolution des entreprises financées (mouvements confiés, visite sur sites, informations collectées à travers la presse...).

- ✓ Suivre conjointement avec le Secrétariat Engagements l'utilisation des crédits et leur remboursement.
- ✓ Assister et conseiller la clientèle en matière de financement.
- ✓ Suivre la réalisation physique des projets d'investissements financés par l'agence et établir des comptes rendus au groupe de rattachement avec propositions adéquates en vue de préserver les intérêts de la banque.
- ✓ Assurer avec le Secrétariat Engagements la récupération des créances litigieuses et contentieuses.

### **1.5.1.2 Secrétariat engagements**

Organe d'exécution et de suivi, le Secrétariat Engagement est chargé de :

- ✓ Procéder au recueil des garanties exigées à la mise en place des crédits.
- ✓ Etablir et éviter les actes d'engagement (conventions de crédits, actes de caution et d'aval,...).
- ✓ Mettre en place les crédits autorisés et veiller à leur remboursement à échéance  
Suivre l'utilisation des crédits autorisés.
- ✓ Suivre la remise des mains levées relatives aux cautions et avals délivrés.
- ✓ Exécuter et suivre les opérations liées aux crédits assortis e gages (mobilisation des droits à paiements, avances sur titres, ...).
- ✓ Suivre l'application des conditions de banque d'une manière générale notamment les engagements par signature.
- ✓ Exécuter les opérations liées au volet juridique et contentieux (saisie arrêt, avis à tiers détenteur, mise en demeure, demande de transfert des ressources au précontentieux ou contentieux, ...).
- ✓ Elaborer et adresser à bonne date les statistiques destinées au groupe et aux structures de contrôle concernées.

### **1.6 Relations du service crédit**

Le Service crédit est la cellule la plus en contact avec le réseau bancaire. Il aura un certain nombre de relations, plus ou moins étroites avec d'autres Services de la banque et les confrères. Ces relations seront soit d'ordre hiérarchique, soit d'ordre fonctionnel.

### **1.6.1 Relations fonctionnelles**

Le Service Crédit entretient des relations fonctionnelles entre les autres compartiments de l'agence et avec l'ensemble des structures de la banque par le biais du Directeur d'agence à savoir :

- ✓ Le Service des Opérations de Commerce Extérieur, en vue d'assister la clientèle dans ses opérations avec ses partenaires étrangers.
- ✓ La Direction de Crédit pour l'assistance et le conseil pour l'étude, l'évaluation des risques et la mise en place des crédits.
- ✓ La Direction Financière pour les besoins financiers (accréditif permanent, ...). Et pour la mobilisation des crédits (chaînes de billets, tableaux d'amortissements des crédits, ...).
- ✓ La Direction des Etudes juridiques et contentieuses pour orientations et recommandations juridiques, la prise en charge des affaires précontentieuses et contentieuses.
- ✓ La Direction de la Comptabilité pour les aspects comptables liés aux opérations traitées.
- ✓ La Direction des refinancements et des relations extérieures pour la recherche de la mise en place des financements externes ainsi que l'assistance en matière de commerce extérieur (notamment pour les aspects réglementaires).

### **1.6.2 Les relations hiérarchiques**

Le service crédit dépend hiérarchiquement du Directeur d'agence, qui lui-même rattaché au groupe d'exploitation, coordonne entre les différents compartiments de l'agence. Le service crédit peut être amené à avoir des rapports avec la majorité des directions centrales notamment la DFAP, DFEP, la DFA, etc. Ainsi qu'avec la Direction du réseau, les confrères, les autorités locales, l'administration fiscale, etc.

### **1.7 Attributions de l'agence en matière de crédit**

Pour assurer un traitement rapide des opérations, l'agence est dotée des certains pouvoirs en matière de distribution de crédit. Ces pouvoirs sont confiés par la direction de la Banque sous forme de délégation, la délégation est attribuée au Directeur de l'agence qui se charge de présider un comité de crédit.

L'agence C.P.A 146 jouit d'une délégation de crédit en matière de financement de l'exploitation. La décision de crédit est ainsi arrêtée par un comité siégeant en agence.

Les crédits d'exploitation dont le montant est supérieur à 2.000.000 DA doivent être transmis après étude au comité de crédit au niveau du Groupe d'Exploitation qui jouit d'une délégation de crédit plus importante, soit 4.000.000 DA par ailleurs, les crédits dont le montant dépasse 1.000.000 DA sont déclarés à la Banque d'Algérie dans le cadre du contrôle à posteriori.

Le Service crédit, de par l'importance des missions qui lui sont confiées, est assurément le centre névralgique de toute agence bancaire classique. En étant à la fois le premier centre de profit de l'agence, et le service où sont concentrés les risques les plus importants, celui-ci fera l'objet d'une attention particulière accordée par les autorités hiérarchiques qui chercheront à placer l'élite de leurs ressources humaines à son niveau.

Les produits bancaires offerts par ce service sont diversifiés ; la banque offre des crédits d'investissement classiques, le crédit-bail et les crédits dans le cadre de la finance islamique.

Tous les intervenants au niveau de ce Service devront aller dans le sens d'une stratégie globale visant le développement de son portefeuille clientèle et la fructification des ressources de la banque.

## **Section 2 : Analyse financière d'un crédit d'exploitation d'un avis favorable**

Pour remédier aux insuffisances temporaires du cycle d'exploitation, la SARL « XX » à solliciter l'aide de son banquier, qui pourra lui proposer des concours en adéquation avec les besoins exprimés et c'est le cas de notre étude.

Dans cette section nous présentons l'analyse financière de ce crédit, ainsi que la situation générale de l'entreprise et de faire une étude convenable.

La présente demande a été introduite par la SARL « XX » de Mr « X ». La demande de crédit est déposée par le client auprès du service crédit, les lignes de crédits sollicités par le client sont réparties comme suit :

- **Découvert : 5.000K DA.**
- **CREDOC/REMDOC : 150.000KDA Margé à 100%.**
- **Ligne Credoc/Rem doc : 500.000KDA margé à 25% à l'ouverture, 25% à la réalisation et 50% à relayer par découvert mobilisable.**
- **Découvert mobilisable 250.000KDA.**
- **Caution sur marché : 100.000KDA, margés à 25% à la délivrance.**

### **2.1 L'analyse de l'activité du marché**

#### **2.1.1 Présentation de l'entreprise**

La SARL « XX » est une entreprise créée en 26/02/2002, au capital social de 20 000 000,00 DA à Alger

Selon le registre de commerce son activité principale se représente comme suite :

- Importation de matériels pièces détachées et accessoires liés au domaine mécanique.
- Importation des matériels et produits liés au domaine électrique et électroménager.
- Location d'engins et matériels pour le bâtiment et travaux publics.

#### **2.1.2 L'examen de la demande**

##### **2.1.2.1 Contexte de la demande**

Cette demande porte sur une autorisation pour le renouvellement et l'extension des lignes de crédit d'exploitation sous forme de découvert bancaire pour un montant de 5.000.000,00DA, caution sur marché margée à 25% pour un montant de 100.000.000,00 DA, Credoc pour un montant de 500.000.000,00 DA relayé par découvert mobilisable margé à 25% à l'ouverture et 25% à la réalisation, et un découvert mobilisable pour un montant de 250.000.000,00 DA.

### **Motivations du client**

Ce client sollicite le renouvellement de ses lignes de crédit d'exploitation échue le 31/05/2022 avec extension.

#### **2.1.2.2 Consultation du dossier**

Toute demande de crédit fait l'objet d'un regroupement de document nécessaire aux vérifications et à l'évaluation financière du client, les plus importants sont :

- Demande de crédit d'exploitation 2022 avec extension.
- Fiche descriptive de la société
- Bilans fiscaux 2018-2019-2020 avec rapport du commissaire aux comptes
- Bilan prévisionnel de clôture 2022
- Situation comptable récente au 30/04/2022
- Programme d'importation 2022
- Plan de charges prévisionnel
- Plan de trésorerie 2022
- Extrait de rôle
- Mise à jour CNAS
- Mise à jour CASNOS du Gérant
- Contrat de location
- Etat des stocks détaillés
- Fiche descriptive
- Statut
- NIF/NIS
- Etat des créances par client

#### **2.1.2.3 : la note de transmission de dossier**

C'est l'ensemble des documents fournis par le client et établi par la banque

- L'étude de dossier complet fourni par le client mentionné ci-dessus.
- Réponse de centrale des risques.
- Fiche d'avis.
- Bordeaux de validation.
- Compte rendu de visite.

### 2.1.3 Relation banque-entreprise

#### 2.1.3.1 Historique de la relation banque-entreprise

La relation de ce client date du 18/03/2002 la date d'ouverture de son compte depuis 2002 l'entreprise est domiciliée et exécuté l'ensemble de ses opérations au niveau des guichets du CPA 146.

**Figure n°06** : Fiche signalétique du client

| Information client                                |  |                   |            |
|---|--|-------------------|------------|
| Identifiant client                                | 146.00000000                                   |                   |            |
| N° du compte                                      | 146.400.0000000 / 00                           |                   |            |
| Date d'ouverture de compte                        | 18/03/2002                                     |                   |            |
| Nom du client                                     | SARL « XX »                                    |                   |            |
| Nom du groupe d'affaire                           | //////////                                     |                   |            |
| Forme juridique                                   | SARL   |                   |            |
| Capital social                                    | 20.000.000,00 DA                               |                   |            |
| Immatriculation au RC :                           | 0000000 B 00                                   | Echéance :        |            |
| Date de création :                                | 26/02/2002                                     |                   |            |
| Objet social :                                    | Importation, distribution et location d'engins |                   |            |
| Domicile (siège) :                                | 00 rue XXXXXX-Alger                            |                   |            |
| Adresse de l'unité de production :                | //////////                                     |                   |            |
| Propriété siège/unité de production               | Bail de location                               |                   |            |
| Type de client :                                  | PME  |                   |            |
| Nom du Gérant/DG/PDG                              | Mr XX  | Date de naissance | XX/XX/XXXX |
| Actionnaires / associés (noms, % participation) : | /  |                   |            |
| Situation fiscale et parafiscale                  |  |                   |            |
| Attestations                                      | Date délivrance                                | Date de validité  | Situation  |
| Extrait de rôle                                   | 17/03/2022                                     | 16/06/2022        | SAINE      |
| MAJ CNAS  | 09/05/2022                                     | 31/05/2022        | SAINE      |
| MAJ CASNOS  | 03/01/2022                                     | 31/12/2022        | SAINE      |
| MAJ CACOBATPH                                     | ///  | ///               | ///        |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 14

## 2.2. L'analyse financière de crédit d'exploitation

-Analyse rétrospective basé sur des documents à savoir les bilans et TCR des années 2019, 2020,2021.

-Analyse prospective basé sur le bilan prévisionnel de clôture 2022 et le plan de charge, plan d'importation et celui de la trésorerie.

### 2.2.1. Analyse rétrospective

#### 2.2.1.1. Les bilans financiers

Nous permettrons de connaître ce qui est possédé par une entreprise (son actif) et ce qu'elle doit (son passif). Pour le but de déterminer la solvabilité de l'entreprise sur le court terme.

#### A. Actif du bilan financier

L'actif représente l'ensemble du patrimoine d'une entité. Il s'agit en fait de ce que possède l'entreprise dans sa globalité. Les éléments de l'actif se présentent par ordre de liquidité croissante (aptitude à être transformés en argent).

**Tableau n°06** : actif de bilan financier de la situation au 30/04/2022

(Unité : DA)

| Postes ACTIF                                   | 2021               | 2020               | 2019               |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Actif immobilisé</b>                        | <b>40 483 220</b>  | <b>25 651 974</b>  | <b>31 364 008</b>  |
| Immobilisation corporelles                     | 2 166 029          | 2 410 129          | 2 204 640          |
| Autres immobilisation corporelles              | 2 166 029          | 2 410 129          | 2 204 640          |
| Immobilisation financières                     | 38 317 191         | 23 241 845         | 29 159 367         |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | 38 317 191         | 23 241 845         | 29 159 367         |
| <b>Actif Circulant</b>                         | <b>376 493 250</b> | <b>321 952 412</b> | <b>297 033 573</b> |
| Valeurs d'exploitation                         | 30 270 372         | 36 143 389         | 44 884335          |
| Stock de marchandises                          | 30 270 372         | 36 143 389         | 44 884335          |
| Valeurs réalisables                            | 125 855 912        | 101 537 035        | 132 683 080        |
| Clients  | 88 077 510         | 92 372 080         | 121 980 439        |
| Autres débiteurs                               | 29 318 974         | 2 660 225          | 5 094 874          |
| Impôts assimilés                               | 8 459 428          | 6 504 730          | 5 607 767          |
| Valeurs disponibles                            | 220 366 966        | 184 271 988        | 119 466 155        |

|                    |                    |                    |                    |
|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Trésorerie Actif   | 220 366 966        | 184 271 988        | 119 466 155        |
| Caisse             | 220 366 966        | 184 271 988        | 119 466 155        |
| <b>TOTAL ACTIF</b> | <b>416 976 470</b> | <b>347 604 390</b> | <b>328 397 581</b> |

Source : établi par nous-même à partir des données de la banque 146

### B . Passif du bilan financier

Le passif du bilan financier est la partie du bilan qui regroupe les dettes de l'entreprise mais également ses capitaux propres.

Tableau n°07 : passif de bilan financier

(Unité : DA)

| POSTES PASSIF                             | 2021               | 2020               | 2019               |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| Capitaux permanents                       | 304 789 798        | 232 356 186        | 193 250 767        |
| Fond propres                              | 304 789 798        | 232 356 186        | 189 113 824        |
| Capital émis (ou compte de l'exploitant)  | 20 000 000         | 20 000 000         | 20 000 000         |
| Primes et réserves (réserves consolidées) | 2 000 000          | 2 000 000          | 2 000 000          |
| Résultat net                              | 72 433 612         | 43 242 361         | 76 399 149         |
| Rapport à nouveau                         | 210 356 186        | 167 113 824        | 90 714 675         |
| Dettes à long et moyen terme              | 0                  | 0                  | 4 136 943          |
| Emprunts et dettes financières            | 0                  | 0                  | 4 136 943          |
| Dettes à court terme                      | 112 186 672        | 115 248 203        | 135 146 813        |
| Fournisseur et comptes rattachés          | 39 716 819         | 30 351 942         | 41 708 225         |
| Impôts                                    | 8 758 966          | 20 487 013         | 27 945 948         |
| Autres dettes                             | 63 710 887         | 64 409 247         | 65 492 639         |
| Trésorerie passif                         | 0                  | 0                  | 0                  |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                       | <b>416 976 470</b> | <b>347 604 390</b> | <b>328 397 581</b> |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

#### 2.2.1.2. Présentation des bilans financiers en grandes masses

Pour analyser la structure financière, il est important et indispensable de voir l'évolution des grandes masses du bilan et d'étudier les relations qui existent entre elles et entre leurs composantes principales, on pourra alors donner un avis sur les équilibres fondamentaux.

**Tableau n°08** : Emplois des bilans financiers en grandes masses pour 2021, 2020, 2019

UM : MDA

| Emplois                 | 2021               |               | 2020               |               | 2019               |               |
|-------------------------|--------------------|---------------|--------------------|---------------|--------------------|---------------|
|                         | Montant            | %             | Montant            | %             | Montant            | %             |
| <b>Actif immobilisé</b> | <b>40 483 220</b>  | <b>9.71%</b>  | <b>25 651 974</b>  | <b>7.38%</b>  | <b>31 364 008</b>  | <b>9.55%</b>  |
| <b>Actif circulant</b>  | <b>376 493 250</b> | <b>90.29%</b> | <b>321 952 415</b> | <b>92.62%</b> | <b>297 033 573</b> | <b>90.45%</b> |
| Valeurs d'exploitation  | 30 270 372         | 7.26%         | 36 143 389         | 10.39%        | 44 884 335         | 13.66%        |
| Valeurs réalisables     | 125 855 912        | 30.18%        | 101 537 035        | 29.21%        | 132 683 080        | 40.4%         |
| Valeurs disponibles     | 220 366 966        | 52.85%        | 184 271 988        | 53.01%        | 119 466 155        | 36.38%        |
| <b>Totaux</b>           | <b>416 976 470</b> | <b>100%</b>   | <b>347 604 390</b> | <b>100%</b>   | <b>328 397 581</b> | <b>100%</b>   |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**Tableau n°09** : Ressources des bilans financiers en grandes masses pour 2019, 2020, 2021

UM : MDA

| Ressources                 | 2021               |              | 2020               |              | 2019               |              |
|----------------------------|--------------------|--------------|--------------------|--------------|--------------------|--------------|
|                            | Montant            | %            | Montant            | %            | Montant            | %            |
| <b>Capitaux permanents</b> | <b>304 789 798</b> | <b>73.1%</b> | <b>232 356 186</b> | <b>66.84</b> | <b>193 250 767</b> | <b>58.84</b> |
| Capitaux propres           | 304 789 798        | 73.09%       | 232 356 186        | 66.84%       | 189 113 824        | 57.58%       |
| DLMT                       | 0                  | 0%           | 0                  | 0%           | 4 136 943          | 1.25%        |
| <b>DCT</b>                 | <b>112 186 672</b> | <b>26.9%</b> | <b>115 248 203</b> | <b>33.15</b> | <b>135 146 813</b> | <b>41.15</b> |
|                            |                    |              |                    | %            |                    | %            |
| <b>Totaux</b>              | <b>416 976 470</b> | <b>100%</b>  | <b>347 604 390</b> | <b>100%</b>  | <b>328 397 581</b> | <b>100%</b>  |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

D'après les tableaux on constate que :

➤ **Actif immobilisé**

D'après ces trois bilans en grandes masses, on constate que la valeur des immobilisations de l'entreprise pour chaque exercice représente une partie stable et peu importante du total de l'actif et cela reflète l'activité de l'entreprise qui est une entreprise de location.

➤ **Valeurs d'exploitations**

On constate que la valeur d'exploitations fluctue durant ces trois exercices, nous remarquons que cette SARL écoule leurs marchandises et ne les stocks pas, et pour cela on peut dire que la rotation du stock n'est pas tellement fluide.

➤ **Valeurs réalisables**

Ces montants représentent les liquidités à moins d'un an que possède cette SARL suite à la vente de leurs marchandises. On remarque que en 2020 de le montant a diminué par rapport à l'année 2019 et remuante en 2021 cela montre que l'argent est vite réinvesti ou bien par rapport à l'influence de la crise sanitaire sur son activité.

➤ **Valeurs disponibles**

On constate que les disponibilités ont augmenté par rapport à 2019 et cette évolution due à la bonne gestion de trésorerie ou bien que cette entité accorde des délais fournisseurs sont courts par rapport aux délais clients.

Il y a lieu de calculer les délais crédit client, pour mieux analyser cette amélioration

➤ **Capitaux permanents**

Le montant des fonds propre a connu une hausse importante par rapport à l'année 2019 cela est dû au résultat de l'exercice, on remarque il représente toujours la grande partie des capitaux permanent, et après avoir vu les DLMT qui ont était très faible en 2019 et sont nul en 2020 et 2021 on constate que cette entreprise à régler ses dettes et utilise son autofinancement pour financer ses immobilisations

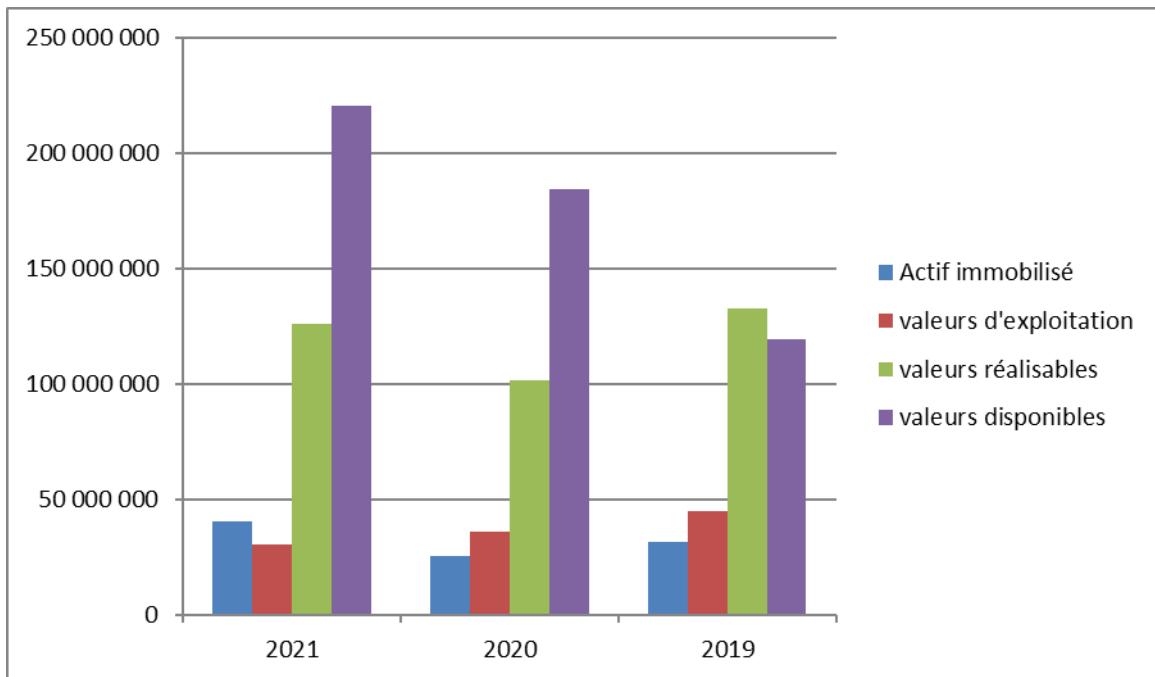
➤ **Dettes à court terme (DCT)**

Pour les dettes à court terme, nous constatons qu'il ya eu une légère baisse qui représente et cela dû aux recouvrements des charges financières.

### 2.2.1.3. Représentation graphique des actifs des bilans financiers en grandes masses

Figure n°07 : Représentation graphique des actifs des bilans financiers en grandes masses

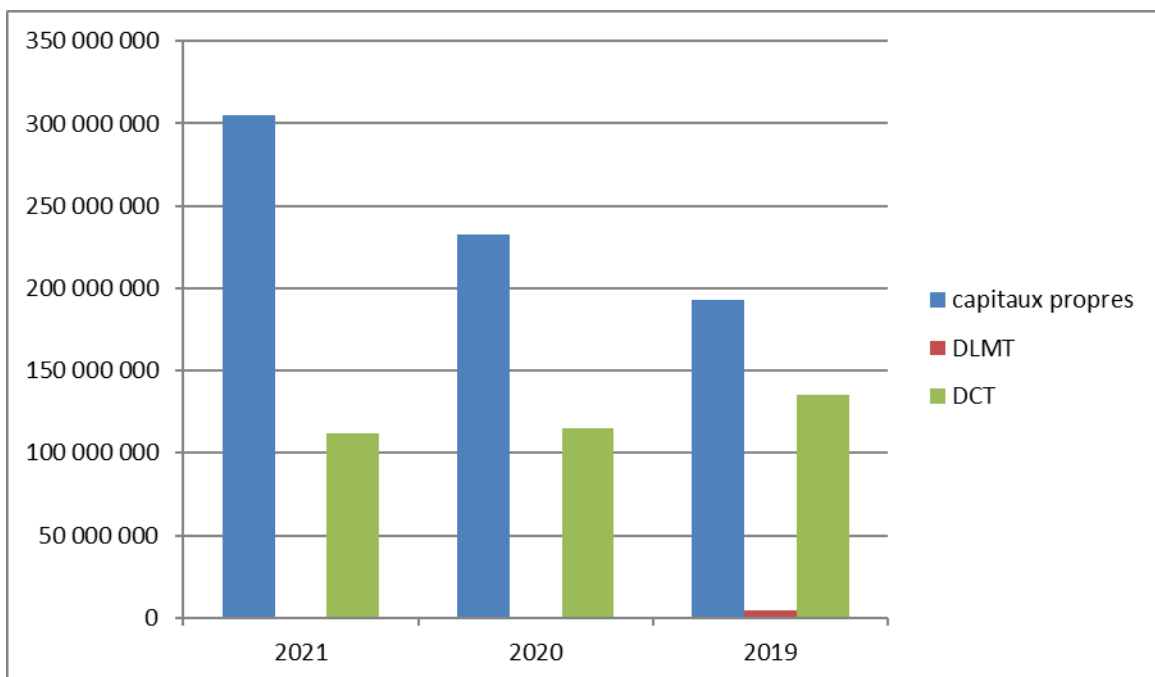
Unité : DA



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

Figure n°08 : Représentation graphique des passifs des bilans financiers en grandes masses

Unité : DA.



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

La présentation des bilans en grandes masses de la SARL XX, nous permet de mener notre analyse à travers le calcul des différents équilibres financiers.

### 2.2.2. L'analyse de la situation de l'entreprise SARL XX

Cette analyse est basée sur des bilans financiers, de calcul des indicateurs d'équilibre financier et sur la méthode des ratios, et enfin sur l'analyse de l'activité et de la rentabilité pour connaître la santé financière de l'entreprise.

#### 2.2.2.1. Analyse des indicateurs de l'équilibre financier

À l'aide des résultats obtenus dans les bilans financiers, nous allons calculer et interpréter les différents indicateurs de l'équilibre financier : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie. Ainsi analyser l'évolution de ses derniers en considérant l'année 2019 comme année de base.

##### A. Le Fonds de roulements (FR)

Il existe deux méthodes pour calculer le fonds de roulement : la méthode de haut de bilan et la méthode du bas de bilan, ces fonds de roulements pour les trois années qu'on a étudiées.

##### ➤ Calcul du FR par le haut de bilan

**Fonds de roulements = Capitaux permanents – Valeurs immobilisées**

$$\mathbf{FR = KP - VI}$$

Tableau n°10 : Le calcul de FR par le haut du bilan

Unité : DA

| Désignation | 2021               | 2020               | 2019               |
|-------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>KP</b>   | 304 789 798        | 232 356 186        | 193 250 767        |
| -           |                    |                    |                    |
| <b>VI</b>   | 40 483 220         | 25 651 974         | 31 364 008         |
| <b>FR</b>   | <b>264 306 578</b> | <b>206 704 212</b> | <b>161 886 760</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ Calcul du FR par le bas du bilan

$$\text{Fonds de roulements} = \text{Actif circulant} - \text{Dette à court terme}$$

$$\text{FR} = \text{AC} - \text{DCT}$$

Tableau n°11 : Le calcul de FR par le bas du bilan

Unité : DA

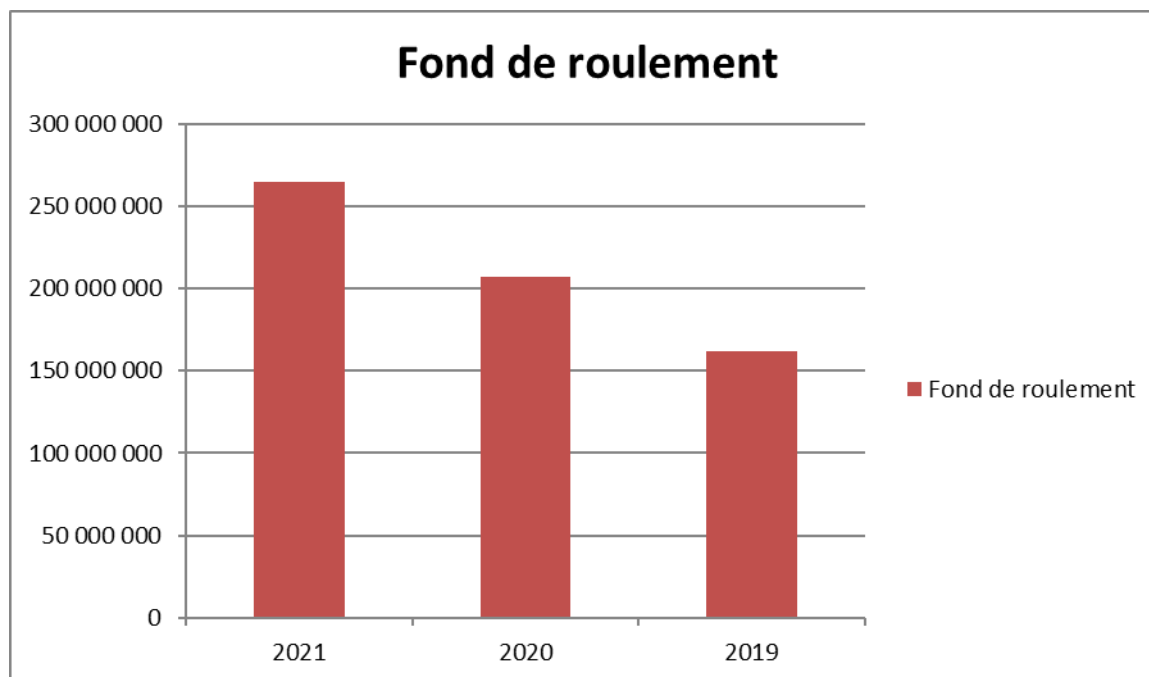
| Désignations | 2021               | 2020               | 2019               |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| AC           | 376 493 250        | 321 952 415        | 297 033 573        |
| -            |                    |                    |                    |
| DCT          | 112 186 672        | 115 248 203        | 135 146 813        |
| <b>FR</b>    | <b>264 306 578</b> | <b>206 704 212</b> | <b>161 886 760</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ Représentation graphique de (FR)

Figure n°09 : Représentation graphique du Fonds de Roulement

Unité : DA



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ **Interprétation du FR**

D'après les résultats obtenus, la SARL XX est en équilibre financier sur les trois années 2019, 2020 et 2021. Elle a enregistré un FRN positif qui augmente chaque année (capitaux permanents > actif immobilisé). Ce qui signifie qu'elle peut couvrir une partie de son exploitation, non financée par les dettes à court terme, par l'excédent des ressources permanentes à savoir le fonds de roulement net.

**B. Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)**

Le besoin en fond de roulement s'agit d'un besoin qui se dégage par les opérations d'exploitation de l'entreprise (achat, vente, fabrication, ...)

➤ **Calcul du BFR**

**Besoin en Fonds de Roulement = [Actif circulant – Valeurs disponibles] - [DCT- Dettes financière à court terme]**

$$\mathbf{BFR = [AC - VD] - DCT}$$

Tableau n°12 : Le calcul de BFR

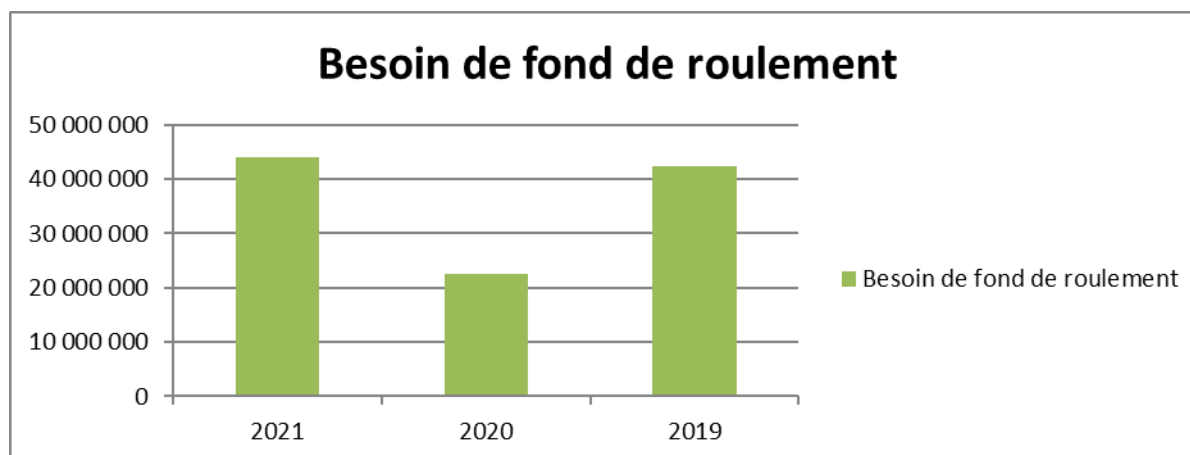
Unité : DA

| Désignation | 2021              | 2020              | 2019              |
|-------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| AC – VD     | 156 126 284       | 137 680 427       | 177 567 418       |
| -           | 112 186 672       | 115 248 203       | 135 146 813       |
| <b>DCT</b>  |                   |                   |                   |
| <b>BFR</b>  | <b>43 939 612</b> | <b>22 432 224</b> | <b>42 420 605</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ Représentation graphique

Figure n°10 : Représentation graphique du Besoin en Fonds de Roulement (Unité : DA)



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

Le BFR de la SARL XX a diminué en 2020 par rapport à 2019 et remonter en 2021, l'entreprise génère un BFR positif ce qui signifie que les ressources d'exploitation ne suffisent pas pour financer les emplois d'exploitations.

C. La trésorerie

➤ Calcul de la trésorerie

La première méthode : La trésorerie résulte de la confrontation entre le BFR et le FR0

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fonds de roulement} - \text{Besoin en Fonds de Roulement}$$

$$\text{TR} = \text{FR} - \text{BFR}$$

Tableau n°13 : Le calcul de TR (Unité : DA)

| Désignation | N           | N-1         | N-2         |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| FR          | 264 306 578 | 206 704 212 | 161 886 760 |
| -<br>BFR    | 43 939 612  | 22 432 224  | 42 420 605  |
| TR          | 220 366 966 | 184 271 988 | 119 466 155 |

Source : Réalisé par nous-mêmes partir des données de la banque 146

La deuxième méthode : La trésorerie résulte de la différence entre la trésorerie actif et la trésorerie passif.

**Trésorerie nette = trésorerie actif – trésorerie passif**

$$TR = TA - TP$$

**Tableau n°14** : Le calcul de TR

(Unité : DA)

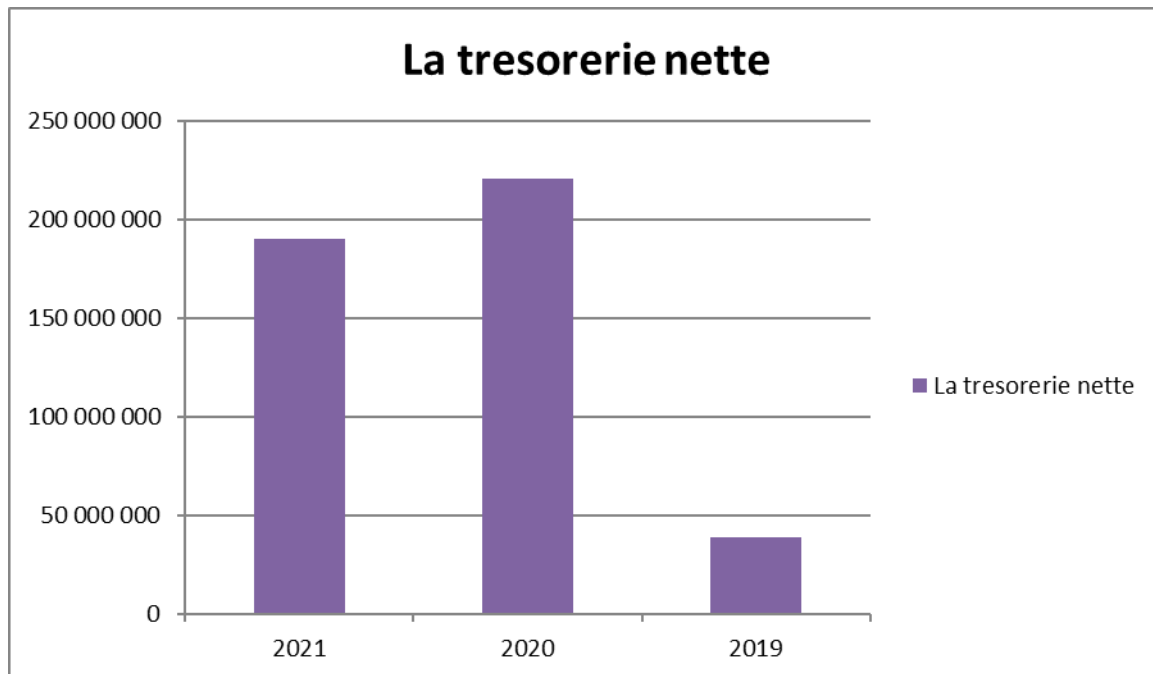
| Désignation     | 2021               | 2020               | 2019               |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>TA</b>       | <b>220 366 966</b> | <b>184 271 988</b> | <b>119 466 155</b> |
| -               | 0                  | 0                  | 0                  |
| <b>TP</b>       |                    |                    |                    |
| <b>TR nette</b> | <b>220 366 966</b> | <b>184 271 988</b> | <b>119 466 155</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ **Représentation graphique**

**Figure n°11** : Représentation graphique de la trésorerie nette

(Unité : DA)



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

La trésorerie de cette entreprise ressort positive sur toute la période considérée 2019,2020, 2021. Cette entreprise est en situation d'équilibre à très court terme (immédiat). Cela indique qu'elle a pu couvrir son besoin à court terme par son fonds de roulement qui représente sa liquidité.

### 2.2.2.2 L'analyse par la méthode des ratios

L'analyse par la méthode des ratios constitue un outil d'analyse important dans la détermination de l'évolution de la situation financière de l'entreprise.

#### A. Les ratios de structure financière

Ces ratios nous renseignent sur la structure du patrimoine de l'entreprise c'est à dire des composantes du bilan financier.

On calcul ce ratio à partir de ce tableau :

Tableau n°15 : Calcul du Ratio de structure financière

UM : MDA

| Désignation                 | Formules  | 2021   | 2020   | 2019   |
|-----------------------------|---|--------|--------|--------|
| <b>Autonomie financière</b> | $\frac{\text{capitaux propres}}{\text{capitaux permanents}} \times 100$ | 100%   | 100%   | 97.86% |
| <b>Endettement global</b>   | $\frac{\text{Total dettes}}{\text{Total actif}} \times 100$             | 26.9%  | 33.15% | 42.4%  |
| <b>Solvabilité générale</b> | $\frac{\text{Fonds propres}}{\text{Total Actif}} \times 100$            | 73.09% | 66.84% | 57.58% |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

#### Interprétation

Dans les lignes qui suivront nous interpréterons les ratios de structure financière de cette SARL XX :

#### Ratio d'autonomie financière

Nous constatons d'après ce ratio qui est de (100%) en 2020 et 2021 et c'était 97.86% en 2019 que les capitaux propres représentent la totalité des capitaux permanents, ce qui signifie que

cette entreprise est indépendante de l'extérieur, la totalité des ressources du bilan sont propres à l'entreprise. Elle jouit d'une forte autonomie financière.

### Ratio d'endettement global

Ce ratio d'endettement faible (<30%) est un signe de bonne santé financière de cette entreprise, cette entreprise est crédible c'est-à-dire elle a la capacité à avoir de nouveaux emprunts.

### Ratio de solvabilité générale

Selon le ratio (>50%), l'entreprise est solvable cela veut dire qu'elle peut faire face à l'ensemble de ses dettes en cas de liquidité.

### B. Les ratios de liquidité

La liquidité mesure la capacité d'une entreprise à régler ses dettes à court terme arrivées à échéance. L'analyse de cette liquidité peut être effectuée à partir de ratios. On distingue le ratio de liquidité générale, le ratio de liquidité réduite et le ratio de liquidité immédiate.

Tableau n°16 : Calcul du Ratios de liquidité

UM : MDA

| Désignation         | Formules  | 2021   | 2020    | 2019   |
|---------------------|---|--------|---------|--------|
| Liquidité générale  | $\frac{\text{Actif circulant}}{DCT} \times 100$ | 335.6% | 279.4%  | 219.8% |
| Liquidité réduite   | $\frac{VR + VD}{DCT} \times 100$                | 308.6% | 248.02% | 186.6% |
| Liquidité immédiate | $\frac{\text{Disponibilité}}{DCT} \times 100$   | 196.4% | 159.9%  | 88.4%  |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

D'après ce tableau on constate que :

#### ➤ Ration de liquidités générales

On remarque que le ratio de liquidité générale est supérieur à (100%) pendant les trois années, c'est-à-dire que les actifs circulants arrivent à couvrir la totalité des dettes à court terme et dégagent chaque année une marge très importante.

#### ➤ Ratio de liquidité réduite

Ce ratio dépasse largement la norme qui est 100% en 2021, ce dernier fluctue en fonction du montant des crédits accordés aux clients et des crédits obtenus des fournisseurs. et cela veut

dire que cette entreprise à améliorer sa gestion. L'entreprise a une capacité de payer ses dettes à court terme en utilisant les créances et les disponibilités.

➤ **Ratio de liquidité immédiate**

Cet indicateur permet d'indiquer la capacité d'une entreprise à faire face à ses différents engagements sur le court terme sans avoir recours à ses actifs non liquides. Nous remarquons dans le tableau ci-dessus que les ratios sont dans la norme. Cela exprime que les disponibilités arrivent à couvrir des dettes à très court terme.

**C. Les ratios de rotation (de gestion)**

Ils nous renseignent sur la gestion des ressources, des emplois et de l'activité générale de l'entreprise.

On calcul ce ratio à partir de ce tableau :

**Tableau n°17** : Calcul du Ratios de rotation

**UM : MDA**

| Désignation                               | Formules   | 2021 | 2020 | 2019 |
|---|--|------|------|------|
| <b>R. rotation de crédits clients</b>     | $\frac{\text{créances clients}}{\text{chiffre d'affaire TTC}} \times 360$              | 76j  | 121j | 132j |
| <b>R. rotation du crédit fournisseurs</b> | $\frac{\text{dettes fournisseurs}}{\text{Achat TTC}} \times 360$                       | 44j  | 54j  | 68 j |
| <b>R. rotation des stocks</b>             | $\frac{\text{stock de marchandises}}{\text{achat de marchandises vendues}} \times 360$ | 33j  | 68j  | 78j  |

**Source** : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**Interprétation**

D'après ce tableau on constate que :

➤ **Crédit client**

D'après les résultats obtenus pour les années 2019 et 2020 la durée était très longue (4 mois) mais en 2021, on remarque une amélioration de la gestion du délai crédit client (2 mois), ceci dénote un effort pour la maîtrise des créances et recouvrement.

➤ **Crédit fournisseur**

Le délai fournisseurs est court par rapport aux délais clients durant les trois exercices, on constate que cette entreprise n'arrive pas à négocier avec ses fournisseurs, les délais clients doivent être inférieur aux délais fournisseurs.

➤ **Rotation des stocks**

Cela représente le nombre de fois ou le stock a été entièrement renouveler et en l'occurrence pendant l'année 2021, on remarque que le renouvellement se fait entre en 33 jours sauf qu'en 2020 et 2019 il s'est fait entre 60 à 80 jours et cela s'explique par la crise sanitaire qui a touché le secteur d'activité de cette entreprise.

**D. Les ratios de rentabilité**

Tableau n°18 : Ratios de rentabilité

UM : MDA

| Désignation             | Formules  | 2021  | 2020   | 2019  |
|-------------------------|---|-------|--------|-------|
| Rentabilité commerciale | $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaire}} \times 100$ | 17.3% | 15.8%  | 22.9% |
| Rentabilité économique  | $\frac{\text{Resultat net}}{\text{Total Actif}} \times 100$       | 17.4% | 12.44% | 23.3% |
| Rentabilité financière  | $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}} \times 100$  | 23.8% | 18.61% | 40.3% |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**Interprétation**

➤ **Rentabilité commerciale**

Ce ratio est positif mais il a diminué par rapport à 2019 ; La rentabilité commerciale permet de juger si l'entreprise est rentable dans son secteur d'activité et elle permet également d'estimer l'impact d'une baisse du chiffre d'affaires de l'entreprise sur son résultat net.

➤ **Rentabilité économique**

Ce ratio est positif et c'est un bon signe car ce ratio mesure le succès des investissements entrepris. Elle compare le résultat à l'actif qui permet de faire fonctionner l'entreprise (actif immobilisé + actif d'exploitation).

➤ **Rentabilité financière**

Ce ratio a connu une baisse par rapport à 2019 mais il reste quand même positif et cela signifie que la situation financière de l'entreprise est saine car les capitaux propres sont rentabilisés.

### 2.2.2.3. L'analyse de l'activité

#### A. Elaboration des soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Les soldes intermédiaires de gestion permettent d'analyser le résultat et l'activité d'une entreprise en le décomposant en plusieurs indicateurs importants.

Ainsi, le tableau suivant, nous présente ces différents soldes intermédiaires de gestion pour le cas de la SARL XX qui nous concerne dans cette présentation d'étude durant les périodes 2019, 2020 et 2021.

**Tableau n°19** : Tableau des soldes intermédiaire de gestion

(Unité : DA)

| Rubriques                                    | 2021         | 2020         | 2019         |
|--|--------------|--------------|--------------|
| (1) Production de l'exercice                 | 417 770 812  | 273 571 483  | 333 123 750  |
| (2) Consommation de l'exercice               | -325 533 288 | -202 136 279 | -217 895 386 |
| (3) Valeur ajoutée d'exploitation<br>(1)+(2) | 92 237 524   | 71 435 203   | 115 228 364  |
| Charges personnel                            | -11 544 534  | -8 246 392   | -8 540 278   |
| Impôts, taxes et versements assimilés        | -7 479 246   | -4 608 767   | -5 213 250   |
| (4) Excédent brut d'exploitation<br>EBE      | 73 213 744   | 58 580 043   | 101 474 835  |
| Autres produits opérationnels                | 600 000      | -            | -            |
| Autres charges opérationnelles               | -6 803 444   | -3 370 238   | -2 985 486   |
| Dotation aux amortissements                  | -652 894     | -358 417     | -364 406     |
| (5) Résultat opérationnel                    | 66 357 406   | 54 851 387   | 98 124 942   |
| Produits financiers                          | 6 677 116    | 5 625 362    | 9 315 780    |
| Charges financières                          | -590 931     | - 1 328 614  | 3 335 226    |
| (6) Résultat financier                       | 6 086 185    | 4 296 747    | 5 980 553    |
| (7) Résultat ordinaire<br>(5) + (6)          | 72 443 591   | 59 148 135   | 104 105 495  |
| Produits extraordinaires                     | -9 979       | 0            | 0            |

|   |            |             |              |
|---|------------|-------------|--------------|
| Charges extraordinaires                   | -          | -39         | -            |
| (8) Résultat extraordinaires              | -9 979     | -39         | -            |
| (9) Résultat de l'exercice avant impôts   | 72 433 612 | 59 148 096  | 104 105 495  |
| Impôts exigibles sur résultats ordinaires | -          | -15 905 735 | - 27 706 346 |
| (10) Résultat net de l'exercice           | 72 433 612 | 43 242 361  | 76 399 149   |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétations des soldes intermédiaires de gestions

#### ➤ Production de l'exercice

Pour les trois années (2019, 2020, 2021) la SARL XX a connu une augmentation dans la production. Elle est passée de 333 123 750 en 2019 à 417 770 812 en 2021 ceci s'explique par l'augmentation des ventes des produits annexes.

#### ➤ Consommation de l'exercice

Elle a connu une hausse en 2021 par rapport à l'année 2019 et cela est dû à l'augmentation de la production de l'exercice.

#### ➤ Valeur ajoutée

La richesse apportée par l'entreprise est de 115 228 364 en 2019 et à diminuer à 92 237 524 en 2021. Nous constatons que la valeur ajoutée est positive sur les trois exercices et elle est amplement suffisante afin de couvrir les charges de personnel et impôts et taxes et versement assimilé. Cette augmentation est due à la production de l'exercice.

#### ➤ Excédent brut d'exploitation

Est positif durant les trois années cela grâce à la valeur ajoutée dégagée par l'entreprise. Nous remarquons que l'EBE couvre et les charges du personnel et les impôts et taxes.

#### ➤ Résultat opérationnel

Représente le résultat avant charge et produits financier. On a constaté des fluctuations dans les montants des trois années à savoir : 2019, 2020, 2021. En effet, il a connu une diminution en 2021 cela traduit des pertes générées grâce à son exploitation courante et il s'agit d'un résultat brut.

➤ **Résultat financier**

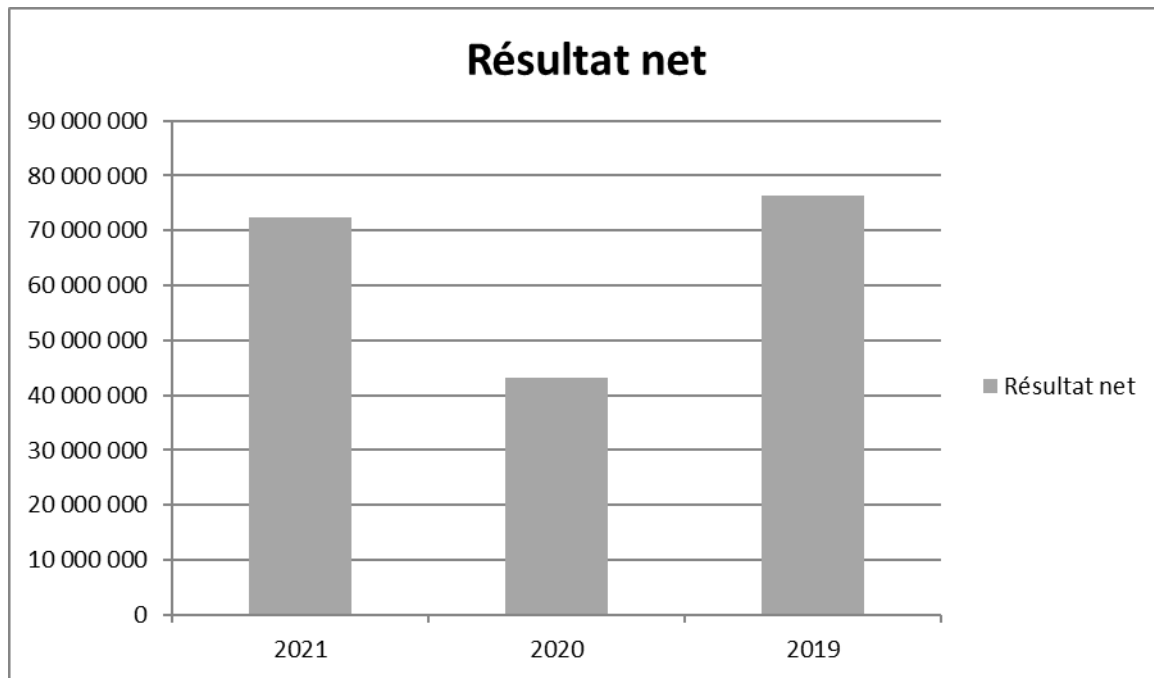
Cette entreprise a enregistré un résultat financier positif ces trois dernières années et ce qui signifie que l'entreprise a réalisé un bénéfice financier

➤ **Résultat courant avant impôt**

Exprime l'enrichissement de l'entreprise après prise en compte du coût de ces financements extérieurs. Cette entreprise a réalisé un résultat positif sur les trois exercices spécialement en 2020 une dégradation flagrante qui est dû à l'importance des charges d'activité. 2021 on expliquera l'écart important entre 2021 et 2020 par la crise sanitaire COVID-19 (l'arrêt total ou partiel de la production). En conclusion le résultat de la société est excédentaire sur les trois années.

➤ **Résultat net de l'exercice**

Le solde des trois années représente respectivement des gains de : 76 399 149 en 2019 et de 43 242 361 en 2020 et enfin de 72 433 612 en 2021 on expliquera l'écart important entre 2021 et 2020 par la crise sanitaire COVID-19 (l'arrêt total ou partiel de la production). En conclusion le résultat de la société est excédentaire sur les trois années.



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

La SARL XX, a enregistré des résultats nets positifs durant les trois années d'exercice, ceci témoigne la qualité de la gestion malgré l'arrêt total ou partiel de la production causé par la crise sanitaire COVID-19 en 2020.

Tableau n°20 : Evolution du chiffre d'affaire de la SARL XX

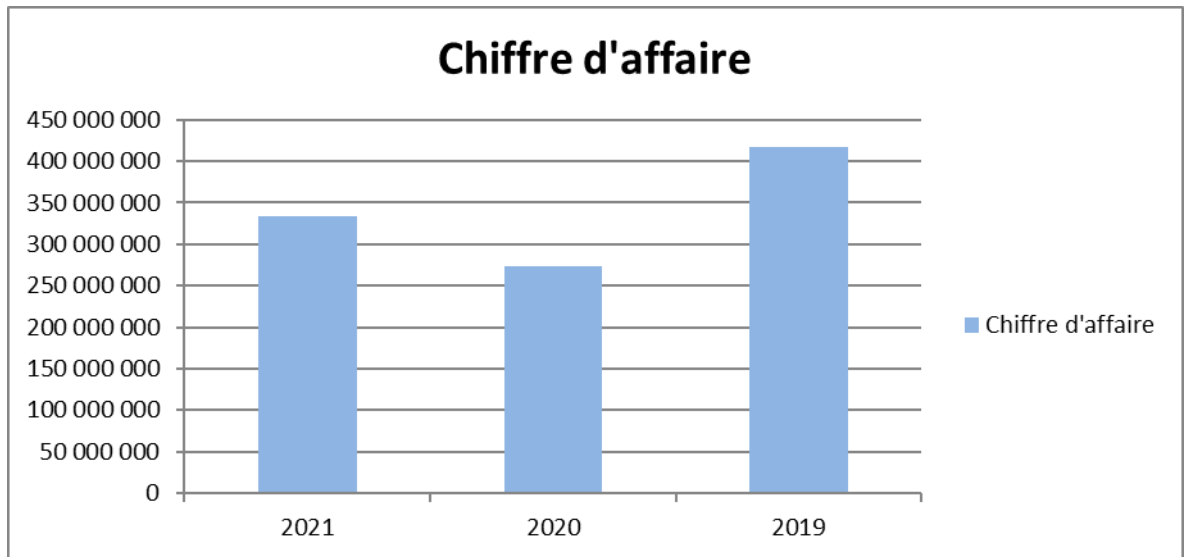
UM : MDA

| Désignation | 2021        | 2020        | 2019        |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| CA          | 417 770 812 | 273 571 483 | 333 123 750 |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**Figure n°13** : Représentation graphique de l'évolution du chiffre d'affaire de la SARL XX

UM : MDA



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

Nous remarquons le chiffre d'affaire en 2020 a régressé par rapport à l'année 2019 et cela s'explique par l'augmentation des charges dû à la crise sanitaire COVID-19 et est reparti à la hausse en 2021

#### ❖ Mouvements confiés/chiffre d'affaire :

**Tableau n°21** : L'évolution de CA confié de la SARL XX

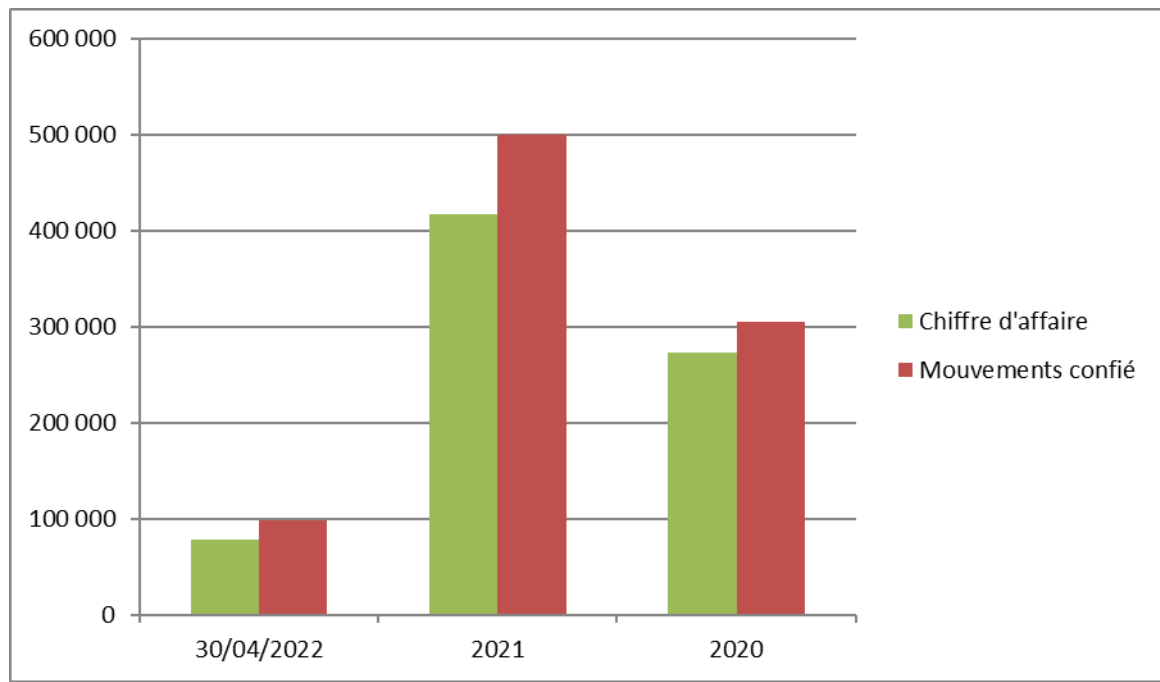
UM : MDA

| Rubrique             | Situation au<br>30/04/2022 | 2021    | 2020    |
|----------------------|----------------------------|---------|---------|
| Chiffre d'affaire    | 78 734                     | 417 770 | 273 571 |
| Mvt confié           | 97 963                     | 499 987 | 305 256 |
| Mvt confié / CA en % | 124%                       | 119%    | 111%    |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

Figure n°14 : Représentation graphique de l'évolution de CA confié de la SARL XX

UM : MDA



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

Après avoir examiné cette prestation graphique et en se basant sur la moyenne du rapport : « Mouvement confié / CA », nous constatons que la SARL XX est parmi les clients qui centralisent la totalité de leur chiffre d'affaires au niveau de la banque CPA 146 ; et ce pour renforcer sa crédibilité vis-à-vis de sa banque.

### B. La capacité d'autofinancement CAF

Le calcul de la capacité d'autofinancement permet de déterminer le montant des ressources internes générées par l'entreprise, qui permettent d'assurer son financement. Son calcul se fait par deux méthodes : descendante et ascendante.

Le tableau suivant nous permet de déterminer la CAF de l'entreprise pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

➤ **La méthode descendante**

La méthode additive ou ascendante. Calcul à partir de l'EBE

**Tableau n°22 : La CAF par la méthode ascendante (Unité : DA)**

| Libellé   | 2021       | 2020        | 2019         |
|---|------------|-------------|--------------|
| <b>EBE</b>  | 73 213 744 | 58 580 043  | 101 474 835  |
| <b>+Autres produits opérationnels</b>             | 600 000    |             |              |
| <b>-Autres charges opérationnelles</b>            | -6 803 444 | -3 370 238  | -2 985 486   |
| <b>+Produits financiers</b>                       | 6 677 116  | 5 625 362   | 9 315 780    |
| <b>-Charges financières</b>                       | -590 931   | - 1 328 614 | -3 335 226   |
| <b>Produits extraordinaires</b>                   | -9979      | 0           | 0            |
| <b>Charges extraordinaires</b>                    |            | -39         | -            |
| <b>-Impôts exigibles sur résultats ordinaires</b> | -          | -15 905 735 | - 27 706 346 |
| <b>CAF</b>  | 73 086 506 | 43 600 779  | 76 763 557   |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ **La méthode descendante**

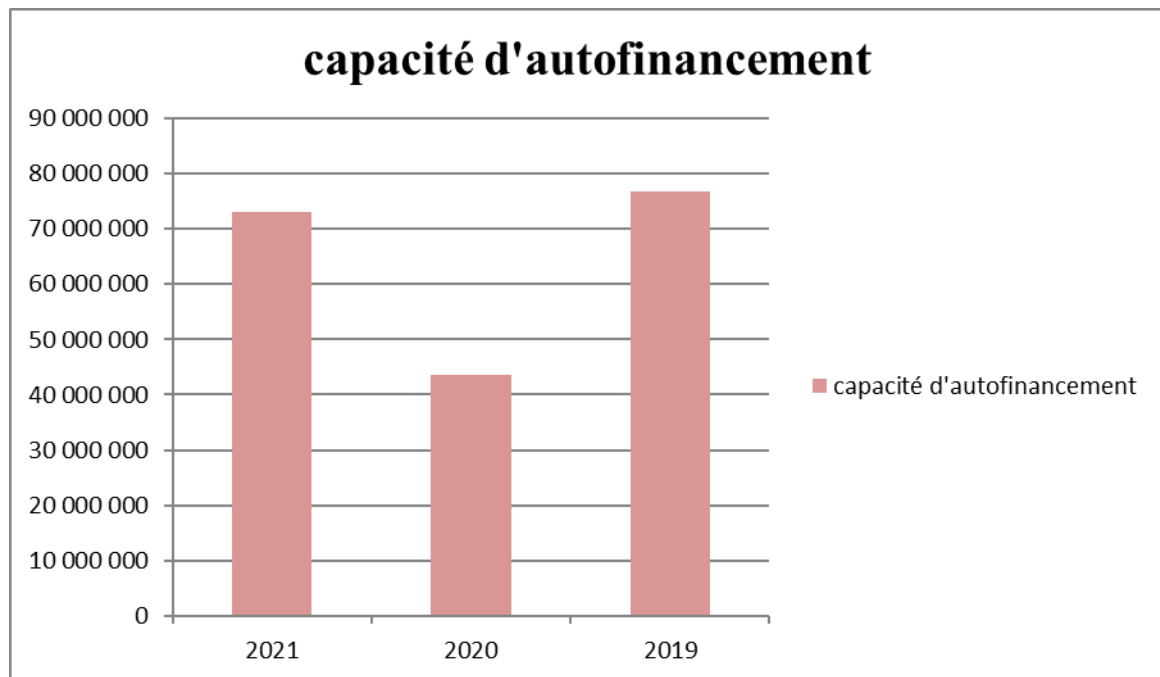
Par la méthode soustractive ou descendante. Calcul à partir de résultat net

**Tableau n°23 : La CAF par la méthode descendante (Unité : DA)**

| Libellé                             | 2021       | 2020       | 2019       |
|-------------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>Résultat net</b>                 | 72 433 612 | 43 242 361 | 76 399 149 |
| <b>Dotations aux amortissements</b> | 652 894    | 358 417    | 364 406    |
| <b>CAF</b>                          | 73 086 506 | 43 600 779 | 76 763 557 |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

Figure n°15 : Représentation graphique de l'évolution de CAF de la SARL XX UM : MDA



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

Au travers du tableau des SIG, nous constatons que la totalité des charges de la SARL XX sont couvertes par les produits réalisés et dégagent par conséquent, un excédent qui se traduit par un résultat positif tout au long des années d'études.

Ainsi, d'après les deux méthodes de calcul de la CAF (ascendante et descendante), l'entreprise a dégagé une CAF positive pendant les trois exercices, cela signifie d'abord que la SARL XX a réalisé des bénéfices d'exploitation qui servent ensuite à être réinvestis, rembourser un financement ou payer des dividendes.

- **L'autofinancement**

L'autofinancement est la capacité de l'entreprise à financer son activité ainsi que ses investissements à l'aide de ses propres moyens financiers. C'est un mode de financement interne à l'entreprise.

**Tableau n°24** : Le calcul de l'autofinancement

(Unité : DA)

| Libellé                | 2021       | 2020       | 2019       |
|------------------------|------------|------------|------------|
| CAF                    | 73 086 506 | 43 600 779 | 76 763 557 |
| Dividendes             | 0          | 0          | 0          |
| <b>Autofinancement</b> | 73 086 506 | 43 600 779 | 76 763 557 |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ **Interprétation**

L'autofinancement est la part de la CAF qui reste après déduction des dividendes à verser.

Dans notre cas, il ya aucun dividende versé donc on remarque que l'autofinancement est positif durant les trois années, ce qui permet à l'entreprise :

- de se protéger des risques liés à un endettement.
- d'avoir une bonne situation financière.

### **2.2.3. L'analyse prospective (prévisionnelle)**

L'analyse prévisionnelle va porter sur :

- Le bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2022
- Le plan de trésorerie 2022
- le programme d'importation 2022
- le plan de charges prévisionnel

#### **2.2.3.1. Le bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2022**

Dans le cadre d'un emprunt bancaire, un bilan prévisionnel obligatoire avant de l'accorder ou non.

Il permet à la banque de vérifier que l'entreprise a la solidité financière nécessaire pour supporter ce crédit dans les années à venir.

**Tableau n°25** : l'actif du bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2022 (Unité : DA)

| ACTIF  | 2022               | %           |
|--|--------------------|-------------|
| Actif immobilisé                               | 36 067 194         | 16.64%      |
| Immobilisation corporelles                     | 2 574 631          |             |
| Autres immobilisation corporelles              | 2 574 631          |             |
| Immobilisation financières                     | 33 492 563         |             |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | 33 492 563         |             |
| Actif Circulant                                | 180 673 243        | 83.36%      |
| Valeurs d'exploitation                         | 31 783 891         | 14.66%      |
| Stock de marchandises                          | 31 783 891         |             |
| Valeurs réalisables                            | 109 744 729        | 50.63%      |
| Clients  | 80 400 729         |             |
| Autres débiteurs                               | 23 653 613         |             |
| Impôts assimilés                               | 5 690 387          |             |
| Valeurs disponibles                            | 39 144 623         | 18.06%      |
| Trésorerie Actif                               | 39 144 623         |             |
| Caisse   | 39 144 623         |             |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                             | <b>216 740 437</b> | <b>100%</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**Tableau n°26** : passif de bilan prévisionnel de clôture 2022 (Unité : DA)

| POSTES PASSIF                             | 2022        | %      |
|---|-------------|--------|
| Capitaux permanents                       | 170 007 582 | 78.44% |
| Fond propres                              | 170 007 582 | 78.44% |
| Capital émis (ou compte de l'exploitant)  | 20 000 000  |        |
| Primes et réserves (réserves consolidées) | 2 000 000   |        |
| Résultat net                              | 97 076 419  |        |
| Rapport à nouveau                         | 50 931 163  |        |
| Dettes à long et moyen terme              | 0           | 0%     |

|                                  |                    |             |
|----------------------------------|--------------------|-------------|
| Dette à court terme              | 46 732 855         | 21.56%      |
| Fournisseur et comptes rattachés | 20 934 299         |             |
| Impôts                           | 1 801 244          |             |
| Autres dettes                    | 23 997 312         |             |
| Trésorerie passif                | 0                  |             |
| <b>TOTAL PASSIF</b>              | <b>216 740 437</b> | <b>100%</b> |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

Tableau n°27 : Le calcul des indicateurs de l'équilibre financier

(Unité : DA)

| Libellé    | Calcule  | Prévisionnel 2022 |
|------------|--|-------------------|
| <b>FR</b>  | <b>KP- VI = 170 007 582- 36 067 194</b><br><b>AC-DCT = 180 673 243- 46 732 855</b> | 133 940 388       |
| <b>BFR</b> | <b>(AC - VD)- DCT= (180 673 243-39 144 623)-</b><br><b>46 732 855</b>              | 94 795 765        |
| <b>TR</b>  | <b>FR - BFR=133 940 388 - 94 795 765</b><br><b>TA-TP=39 144 623 - 0</b>            | 39 144 623        |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

D'après le bilan prévisionnel de 2019 et les indicateurs de l'équilibre financier cité ci-dessus, on a fait le commentaire suivant.

L'entreprise SARL XX jouira d'un équilibre financier rassurant, étant donné que son activité sera sécurisée par l'importance de ses capitaux propres. Ainsi, elle dégage un fond de roulement positif pendant cet exercice, et l'excédent de FRNG constitue une trésorerie positive de 39 144 623 DA.

Nous remarquons pour le cycle d'exploitation que le besoin en fond de roulement positif de 94 795 765 DA, cela signifie que l'actif courant sera plus important que le passif courant.

#### 2.2.3.2. Analyse de l'activité

##### ➤ Plan de charges prévisionnel HT

Le plan de charge favorise le pilotage des ressources et la répartition des temps, deux enjeux de taille pour la réussite d'un projet

Le plan d'importation prévisionnel 2022, ressort un montant de 763.809 MDA.

➤ **Plan de trésorerie**

Le plan de trésorerie est un tableau qui recense l'ensemble des encaissements et des décaissements de l'entreprise au cours d'une année, avec une ventilation mensuelle en général. Il permet de suivre l'équilibre financier de l'entreprise en calculant, à l'issue de chaque mois, le solde de trésorerie, qui doit être positif

Selon le plan de trésorerie prévisionnel 2022

- Total encaissements : 763 805 MDA
- Total décaissement : 464 226 MDA

La Trésorerie ressort un solde positif

➤ **Programme d'importation et d'approvisionnement**

Le tableau nous permet à faire une lecture sur les projets envisageables pour l'année 2022 et les importations envisagées par cette entreprise

Le plan d'importation prévisionnel 2022, ressort un montant de 560 939 MDA

**Constat et conclusion donnés par l'agence**

On témoigne les chiffres d'affaires déclarés pour l'exercice 2021 qui sont de 417.770 MDA avec un résultat net dudit exercice de l'ordre de 44.895 MDA.

Une situation fiscale et parafiscale apurée au vu des attestations sous dossier.

L'activité principale de notre relation est l'importation, distribution et location d'engins, de ce fait , notre relation sollicite une autorisation pour le renouvellement et l'extension des lignes de crédit d'exploitation sous forme de découvert bancaire pour un montant de 5.000.000,00 DA , caution sur marché margée à 25% pour un montant de 100.000.000,00, ligne de Credoc pour un montant de 500.000.000,00 DA relayé par découvert margé à 25% à l'ouverture et 25% à la réalisation , et un découvert mobilisable pour un montant de 250.000.000,00 DA ,Credoc/Remdoc pour un montant de 150.000.000,00 DA margée à 100% .

Son expérience dans le domaine lui permettra de réaliser un résultat et un chiffre d'affaires positifs pour les trois derniers exercices.

➤ **Avis / décision du président du comité de crédit**

**Chef service COMEX :**

Avis : favorable

**Directeur de l'agence :**

Avis : favorable

➤ **Motif de la décision**

Ancienne relation, nous confie la totalité de son CA, avis favorable pour le renouvellement avec extension des lignes de crédit suivante :

- **Découvert : 5.000K DA ;**
- **CREDOC/REMDOC : 150.000KDA Margé à 100%.**
- **Ligne Credoc/Remdoc : 500.000KDA margé à 25% à l'ouverture, 25% à la réalisation et 50% à relayer par découvert mobilisable.**
- **Découvert mobilisable 250.000KDA.**
- **Caution sur marché : 100.000KDA, margés à 25% à la délivrance**

➤ **Garantie :**

Déjà exigées avec actualisation des montants à hauteur des nouveaux engagements

**Section 3** : l'étude d'une demande de crédit d'exploitation d'un avis défavorable

Après avoir analysé la situation de la SARL XX qui a reçu un avis favorable par la banque on va traiter dans cette section une deuxième demande d'octroi de crédit d'exploitation déposée par l'EURL YY auprès du service crédit, la ligne de crédit sollicité par cette dernière est comme suite :

**Ligne de caution de soumission à hauteur de 100.000KDA, margés à 25% à la délivrance**

Le client exerçant l'activité des travaux publics a reçu une notification de rejet de la part de la banque CPA 146

Par ailleurs, pour bien comprendre les motifs pour lesquelles la banque a rejeté cette demande, dans cette section nous présentons l'analyse financière de ce crédit ainsi que la situation générale de l'entreprise.

**Date de la demande : 08/11/2021**

**3.1. L'analyse de l'activité du marché**

**3.1.1. Présentation de l'entreprise**

L'EURL « YY » est une entreprise créée en 03/05/2005, au capital social de 95 000 000,00 DA à Alger, cette entreprise est une nouvelle relation qui exerce les activités suivantes :

- Une entreprise de constructions, montages fournitures de projet Electromécaniques, civils grand travaux hydrauliques
- Investir dans des entreprises ayant des activités complémentaires
- Commerce et importations de produits et de matériaux de tous genres
- Import-export et commercialisations de produits de construction et matériaux électriques transformateurs, sous-stations, cellules disjoncteurs, tableaux.
- Installations, services après-vente, et gestion/ opération/ maintenances d'installations industrielles, d'infrastructures de bâtiments/ travaux publics<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le statu de l'entreprise délivré à la banque 146

### **3.1.2. Examinassions de la demande**

#### **3.1.2.1. Contexte de la demande**

Cette demande est une nouvelle demande porte sur une autorisation pour une ligne de crédit d'exploitation sous forme de : Cautions de soumission margée à 25% pour un montant de 100 000 KDA.

- **Motivation du client**

Notre client nous sollicite pour une ligne de crédit d'exploitation sous forme de : cautions de soumission, afin de financer leurs projets avec GRTE SPA filiale du groupe SONELGAZ qui vont être lancé à partir de décembre 2021

#### **3.1.2.2. Consultation du dossier**

- Demande de crédit
- Bilan fiscaux 2020 2019 2018
- Plan de charge
- Rapport du commissaire aux comptes 2019 -2020
- Statu + modifications des statuts
- Extrait de rôle
- Mise à jour CASNOS, CNAS, CACOBATH
- Registre de commerce
- NIF, NIS
- Réponse de la centrale de risques
- Contrat de location

#### **3.1.3. Relation et historique banque-entreprise**

La relation de ce client date du 25/07/2019 la date d'ouverture de son compte, par rapport à son comportement en matière de paiement ; le client EURL YY n'a jamais octroyé un crédit au prés de notre banque.

Figure n°16 : Fiche signalétique

| Information client                  |                               |                   |            |
|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------|------------|
| Identifiant client                  | 146.00000000                  |                   |            |
| N° du compte                        | 146.400.0000000 / 00          |                   |            |
| Date d'ouverture de compte          | 25/07/2019                    |                   |            |
| Nom du client                       | EURL « XX »                   |                   |            |
| Nom du groupe d'affaire             | //////////                    |                   |            |
| Forme juridique                     | EURL                          |                   |            |
| Capital social                      | 95.000.000,00 DA              |                   |            |
| Immatriculation au RC :             | 0000000 B 00                  | Echéance :        |            |
| Date de création :                  | 03/07/2005                    |                   |            |
| Objet social :                      | Travaux public                |                   |            |
| Domicile (siège) :                  | 00 rue XXXXXX-Alger           |                   |            |
| Adresse de l'unité de production :  | //////////                    |                   |            |
| Propriété siège/unité de production | Bail de location              |                   |            |
| Type d'entreprise :                 |                               |                   |            |
| Nom du Gérant/DG/PDG                | Mr XX                         | Date de naissance | XX/XX/XXXX |
| Actionnaires / associés (noms.      | XX Une société multinationale |                   |            |
| Situation fiscale et parafiscale    |                               |                   |            |
| Attestations                        | Date délivrance               | Date de validité  | Situation  |
| Extrait de rôle                     | 15/09/2021                    | 15/12/2021        | SAINE      |
| MAJ CNAS                            | 13/10/2021                    | 30/11/2021        | SAINE      |
| MAJ CASNOS                          | ///                           | ///               | ///        |
| MAJ CACOBATPH                       | 13/10/2021                    | 30/11/2021        | SAINE      |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### 3.2 Analyse financières de crédit d'exploitation

#### 3.2.1 Analyse rétrospective

##### 3.2.1.1. Les bilans financiers

###### A. Actif du bilan financier

Tableau n°28 : actif de bilan financier des années 2020-2019-2018

(Unité : DA)

| Postes ACTIF                                   | 2020                 | 2019                 | 2018                 |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|
| Actif immobilisé                               | 335 960 194          | 270 945 342          | 268 960 507          |
| Immobilisation corporelles                     | 5 897 063            | 7 172 328            | 0                    |
| Autres immobilisation corporelles              | 5 897 063            | 7 172 328            | 0                    |
| Immobilisation financières                     | 330 063 131          | 263 773 014          | 268 960 507          |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | 330 063 131          | 263 773 014          | 268 960 507          |
| Actif Circulant                                | 1 974 107 888        | 2 673 849 874        | 2 127 557 532        |
| Valeurs d'exploitation                         | 7 709 842            | 23 012 285           | 45 350 000           |
| Stock de marchandises                          | 7 709 842            | 23 012 285           | 45 350 000           |
| Valeurs réalisables                            | 1 722 038 684        | 2 558 980 886        | 1 553 720 854        |
| Clients  | 1 103 063 736        | 1 794 561 814        | 859 729 923          |
| Autres débiteurs                               | 472 109 460          | 486 327 472          | 553 535 286          |
| Impôts assimilés                               | 146 865 488          | 278 091 600          | 140 455 645          |
| Valeurs disponibles                            | 244 359 362          | 91 856 703           | 528 486 677          |
| Trésorerie Actif                               | 244 359 362          | 91 856 703           | 528 486 677          |
| Banque   | 244 359 362          | 91 856 703           | 528 486 677          |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                             | <b>2 310 068 082</b> | <b>2 944 795 216</b> | <b>2 396 518 039</b> |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**B . Passif du bilan financier**

**Tableau n °29 : passif de bilan financier**

**(Unité : DA)**

| POSTES PASSIF                             | 2020                 | 2019                 | 2018                 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|
| Capitaux permanents                       | 125 098 401          | 185 986 523          | 184 508 574          |
| Fond propres                              | 125 098 401          | 185 986 523          | 184 508 574          |
| Capital émis (ou compte de l'exploitant)  | 95 000 000           | 95 000 000           | 95 000 000           |
| Primes et réserves (réserves consolidées) | 9 500 000            | 8 041 072            | 6 128 184            |
| Résultat net                              | -33 444 579          | 28 902 471           | 38 257 754           |
| Rapport à nouveau                         | 54 042 980           | 54 042 980           | 45 122 634           |
| Dettes à long et moyen terme              | 0                    | 0                    | 0                    |
| Dette à court terme                       | 2 184 969 681        | 2 758 808 693        | 2 212 009 465        |
| Fournisseur et comptes rattachés          | 519 917 270          | 1 056 996 239        | 643 998 578          |
| Impôts                                    | 143 268 614          | 253 339 843          | 97 644 747           |
| Autres dettes                             | 1 521 780 873        | 1 444 167 627        | 1 466 061 453        |
| Trésorerie passif                         | 2924                 | 4 304 984            | 4 304 685            |
| Banque                                    | 2924                 | 4 304 984            | 4304 685             |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                       | <b>2 310 068 082</b> | <b>2 944 795 216</b> | <b>2 396 518 039</b> |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### 3.2.1.2 Présentation des bilans financiers en grandes masses

Tableau n°30 : Emplois des bilans financiers en grandes masses pour 2020, 2019, 2018

| Emplois                | 2020          |        | 2019          |       | 2018          |        |
|------------------------|---------------|--------|---------------|-------|---------------|--------|
|                        | Montant       | %      | Montant       | %     | Montant       | %      |
| Actif immobilisé       | 335 960 194   | 14.54% | 270 945 342   | 9.2%  | 268 960 507   | 11.22% |
| Actif circulant        | 1 974 107 888 | 85.46% | 2 673 849 874 | 90.8% | 2 127 557 532 | 88.77% |
| Valeurs d'exploitation | 7 709 842     | 0.33%  | 23 012 285    | 0.78% | 45 350 000    | 1.89%  |
| Valeurs Réalisables    | 1 722 038 684 | 75.54% | 2 558 980 886 | 86.9% | 1 553 720 854 | 64.83% |
| Valeurs Disponibles    | 244 359 362   | 10.58% | 91 856 703    | 3.12% | 528 486 677   | 22.05% |
| Totaux                 | 2 310 068 082 | 100%   | 2 944 795 216 | 100%  | 2 396 518 039 | 100%   |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

#### 1.2.1. Commentaires

D'après les tableaux on constate que :

##### ➤ Actif immobilisé

La valeur des immobilisations de l'entreprise pour chaque exercice représente une partie peu importante du total de l'actif et cela reflète l'activité de l'entreprise qui est une entreprise de travaux publics

##### ➤ Valeurs d'exploitations

Aucun stock n'est enregistré dans l'actif courant de l'entreprise, compte tenu de nature de son activité.

##### ➤ Valeurs réalisables

Ces montants représentent la grande partie de l'actif et c'est les liquidités à moins d'un an que possède cette EURL suite à la vente de ses services, son importance peut signifier que l'entreprise n'a pas une bonne gestion des délais clients.

Il y a lieu de calculer les délais crédit client, pour mieux analyser cette amélioration.

➤ **Valeurs disponibles**

On constate que les disponibilités ont augmenté par rapport à 2019 qui a connu une forte diminution qui représentait 3.12% et 10.58% en 2020 cette évolution due à la bonne gestion de trésorerie ou bien que cette entité accorde des délais fournisseurs sont courts par rapport aux délais clients.

**Tableau n°31** : Ressources des bilans financiers en grandes masses pour 2019, 2020, 2021

**UM : MDA**

| Ressources                 | 2020                 |               | 2019                 |               | 2018                 |              |
|----------------------------|----------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|--------------|
|                            | Montant              | %             | Montant              | %             | Montant              | %            |
| <b>Capitaux permanents</b> | <b>125 098 401</b>   | <b>5.42%</b>  | <b>185 986 523</b>   | <b>6.32%</b>  | 184 508 574          | <b>7.7%</b>  |
| Capitaux propres           | 125 098 401          | 5.42%         | 185 986 523          | 6.32%         | 184 508 574          | 7.7%         |
| DLMT                       | 0                    | 0%            | 0                    | 0%            | 0                    | 0%           |
| <b>DCT</b>                 | <b>2 184 969 681</b> | <b>94.58%</b> | <b>2 758 808 693</b> | <b>93.68%</b> | 2 212 009 465        | <b>92.3%</b> |
| Totaux                     | <b>2 310 068 082</b> | <b>100%</b>   | <b>2 944 795 216</b> | <b>100%</b>   | <b>2 396 518 039</b> | <b>100%</b>  |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**1.2.1. Commentaires**

D'après les tableaux on constate que :

➤ **Capitaux permanents**

Le montant des fonds propres a connu une baisse par rapport à l'année 2018 donc ça reste faible. L'entreprise dans son activité fait recours à des crédits afin de financer son activité.

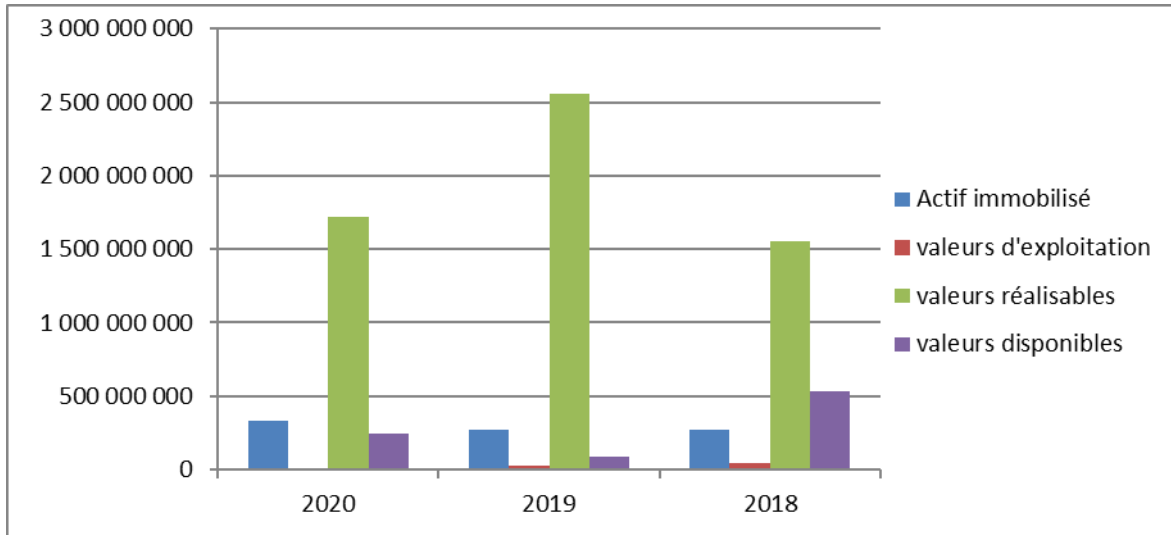
➤ **Dettes à court terme (DCT)**

Pour les dettes à court terme elles représentent une partie la quasi-totalité du passif du bilan, il y'a lieux de préciser que parmi eux on trouve des dettes fournisseurs qui sont non rémunérable (sans intérêts), donc aucune charge financière n'en découle.

### 3.2.1.3. Représentation graphique des actifs et passifs des bilans financiers en grandes masses

Figure n°17 : Représentation graphique des actifs des bilans financiers en grandes masses

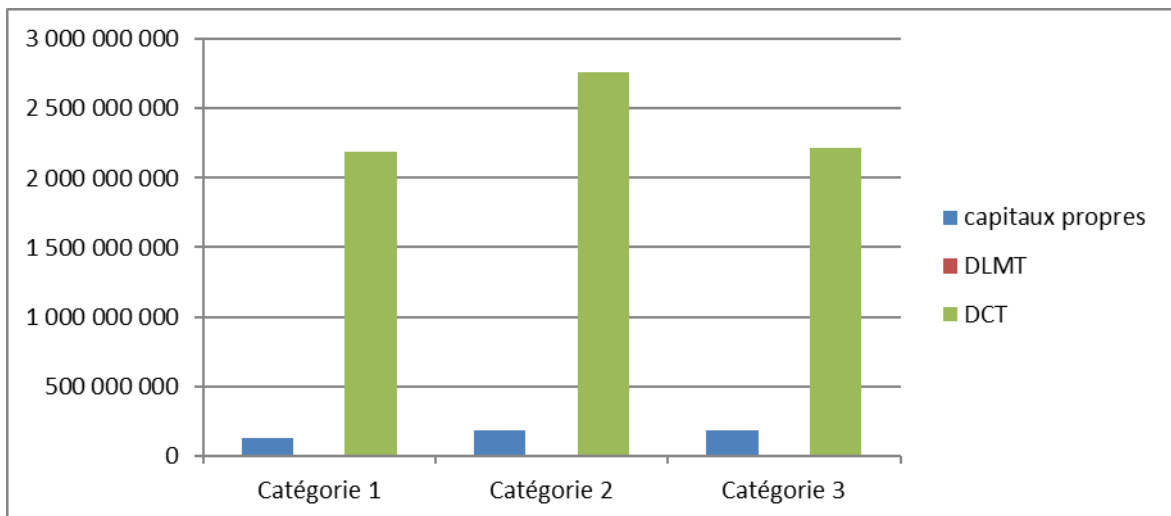
Unité : DA.



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

Figure n°18 : Représentation graphique des passifs des bilans financiers en grandes masses

Unité : DA.



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

La présentation des bilans en grandes masses de l'EURL XX, nous permet de mener notre analyse à travers le calcul des différents équilibres financiers.

### 3.2.2. L'analyse de la situation de l'entreprise EURL XX

#### 3.2.2.1. Analyse des indicateurs de l'équilibre financier

##### A. Le Fonds de roulements (FR)

- Calcul du FR par le haut de bilan

|   |
|---|
| <b>Fonds de roulements = Capitaux permanents – Valeurs immobilisées</b> |
| <b>FR = KP – VI</b>   |

Tableau n°32 : Le calcul de FR par le haut du bilan

Unité : DA

| Désignation | 2020                | 2019               | 2018               |
|-------------|---------------------|--------------------|--------------------|
| <b>KP</b>   | 125 098 401         | 185 986 523        | 184 508 574        |
| -           |                     |                    |                    |
| <b>VI</b>   | 335 960 194         | 270 945 342        | 268 960 507        |
| <b>FR</b>   | <b>-210 861 793</b> | <b>-84 958 819</b> | <b>-84 451 933</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

- Calcul du FR par le bas du bilan

|  |
|--|
| <b>Fonds de roulements = Actif circulant – Dette à court terme</b> |
| <b>FR = AC – DCT</b>   |

Tableau n°33 : Le calcul de FR par le bas du bilan

Unité : DA

| Désignations | 2020                | 2019               | 2018               |
|--------------|---------------------|--------------------|--------------------|
| <b>AC</b>    | 1 974 107 888       | 2 673 849 874      | 2 127 557 532      |
| -            |                     |                    |                    |
| <b>DCT</b>   | 2 184 969 681       | 2 758 808 693      | 2 212 009 465      |
| <b>FR</b>    | <b>-210 861 793</b> | <b>-84 958 819</b> | <b>-84 451 933</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

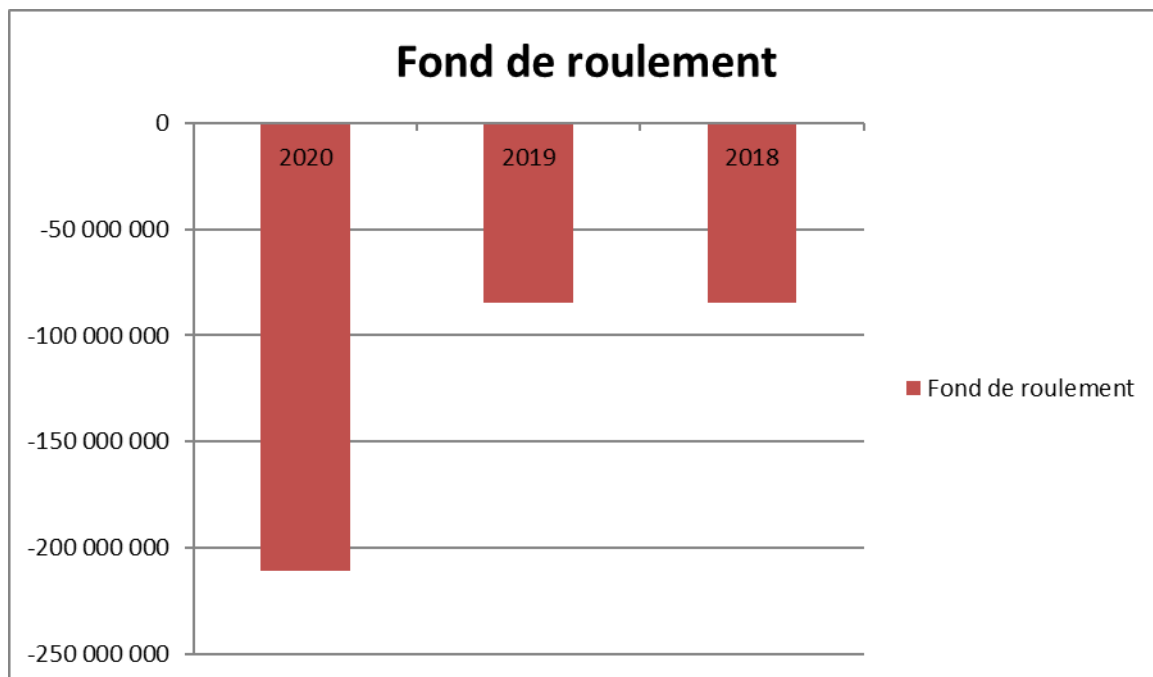
➤ **Interprétation du FR**

D'après les résultats obtenus, on parle plu de FR mais de IFR (insuffisance de FR) l'EURL YY est en déséquilibre financier sur les années 2019, 2020. Elle a enregistré un FR négatif (capitaux permanents < actif immobilisé) cela signifie qu'elle ne peut pas couvrir ses dettes à court terme par ses actifs circulants donc elle doit faire appel aux dettes.

➤ **Représentation graphique de (FR)**

Figure n°19 : Représentation graphique du Fonds de Roulement

Unité : DA



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**B. Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)**

➤ **Calcul du BFR**

**Besoin en Fonds de Roulement = [Actif circulant – Valeurs disponibles] - [DCT- Dettes financière à court terme]**

$$\text{BFR} = [\text{AC} - \text{VD}] - \text{DCT} - \text{TP}$$

Tableau n°34 : Le calcul de BFR

Unité : DA

| Désignation | 2020                | 2019                | 2018                |
|-------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| AC – VD     | 1 729 748 526       | 2 581 993 171       | 1 599 070 855       |
| -<br>DCT-TP | 2 184 966 757       | 2 754 503 709       | 2 207 704 780       |
| <b>BFR</b>  | <b>-455 218 231</b> | <b>-172 510 538</b> | <b>-608 633 925</b> |

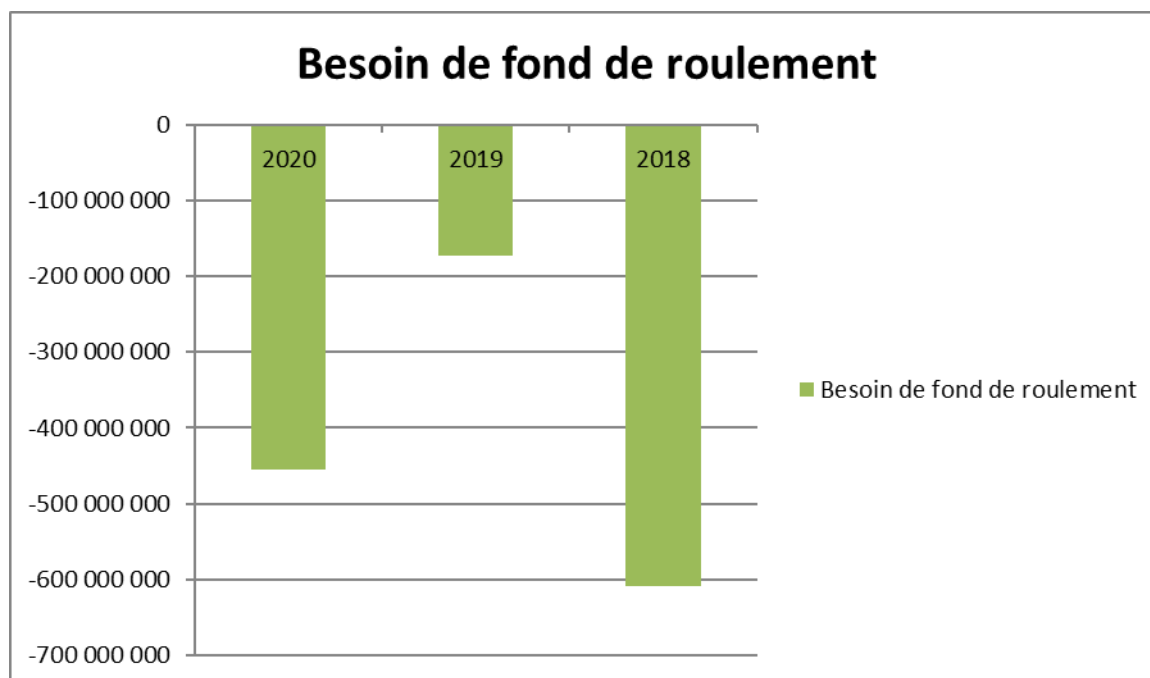
Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ **Interprétation**

Un BFR négatif signifie que l'entreprise est en bonne santé financière et dispose de suffisamment de liquidité pour être capable d'honorer ses dettes de court terme.

➤ **Représentation graphique**

Figure n°20 : Représentation graphique du Besoin en Fonds de Roulement (Unité : DA)



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**C. La trésorerie**

➤ **Calcul de la trésorerie**

La première méthode : La trésorerie résulte de la confrontation entre le BFR et le FR

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fonds de roulement} - \text{Besoin en Fonds de Roulement}$$

$$\text{TR} = \text{FR} - \text{BFR}$$

**Tableau n°35 : Le calcul de TR**

| Désignation     | N                   | N-1                 | N-2                 |
|-----------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>FR</b>       | <b>-210 861 793</b> | <b>-84 958 819</b>  | <b>-84 451 933</b>  |
| -<br><b>BFR</b> | <b>-455 218 231</b> | <b>-172 510 538</b> | <b>-608 633 925</b> |
| <b>TR</b>       | <b>244 356438</b>   | <b>87 551 719</b>   | <b>524 181 992</b>  |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**La deuxième méthode :**

La trésorerie résulte de la différence entre la trésorerie active et la trésorerie passive

|  |
|--|
| <p><b>Trésorerie nette = trésorerie actif – trésorerie passif</b></p> <p><b>TR= TA -TP</b></p> |
|--|

**Tableau n°36 : Le calcul de TR**

| Désignation     | 2020              | 2019              | N-2                |
|-----------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| <b>TA</b>       | 244 359 362       | 91 856 703        | 528 486 677        |
| -<br><b>TP</b>  | 2 924             | 4 304 984         | 4 304 685          |
| <b>TR nette</b> | <b>244 356438</b> | <b>87 551 719</b> | <b>524 181 992</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

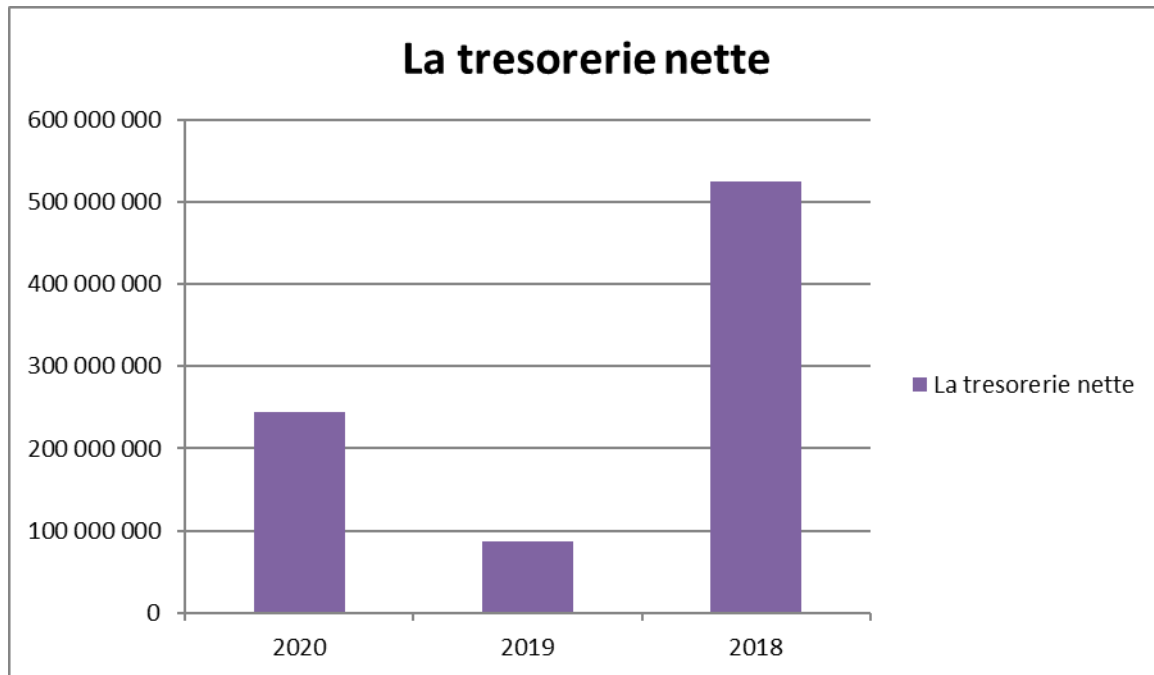
➤ **Interprétation**

La trésorerie a connu une forte baisse par rapport à 2018, trésorerie est positive durant cette période mais Dans ce cas le BFR qui couvre IFR, l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de ressources financières pour supporter l'intégralité de ses investissements. On dit alors que l'entreprise est sous-capitalisée : elle finance ses immobilisations (ce qu'elle possède) par des dettes à court terme.

➤ **Représentation graphique**

**Figure n°21** : Représentation graphique de la trésorerie nette

(Unité : DA)



**Source** : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**3.2.2.2. L'analyse par la méthode des ratios**

L'analyse par la méthode des ratios constitue un outil d'analyse important dans la détermination de l'évolution de la situation financière de l'entreprise, on distingue le ratio d'autonomie financière, endettement global et le ratio de la solvabilité générale.

**A. Les ratios de structure financière**

Ils nous renseignent sur la structure du patrimoine de l'entreprise c'est à dire des composantes du bilan financier.

On calcul ce ratio à partir de ce tableau :

**Tableau n°37** : Calcul du Ratio de structure financière

| Désignation                 | Formules  | N     | N-1   | N-2  |
|-----------------------------|---|-------|-------|------|
| <b>Autonomie financière</b> | $\frac{\text{capitaux propres}}{\text{capitaux permanents}} \times 100$ | 100%  | 100%  | 100% |
| <b>Endettement global</b>   | $\frac{\text{Total dettes}}{\text{Total actif}} \times 100$             | 95%   | 94%   | 92%  |
| <b>Solvabilité générale</b> | $\frac{\text{Fonds propres}}{\text{Total Actif}} \times 100$            | 5.42% | 6.32% | 7.7% |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

Dans les lignes qui suivront nous interpréterons les ratios de structure financière de cette EURL YY :

➤ **Ratio d'autonomie financière**

Nous constatons d'après ce ratio qui est de (100%) au long de cette période que les capitaux propres représentent la totalité des capitaux permanents, ce qui signifie que cette entreprise finance ses immobilisations par ses propres ressources

➤ **Ratio d'endettement global**

Ce ratio d'endettement élevé (>90%) signifie que l'entreprise a une dépendance importante aux financements extérieurs. Une nouvelle dette risque de mettre en péril la solvabilité de l'entreprise.

➤ **Ratio de solvabilité générale**

Ce ratio est fortement faible (5.42% en 2020) alors que la norme est de 100%, pour cela l'entreprise n'est pas capable de faire face à ses engagements à tout instant et elle peut tomber dans le risque liquidatif à cause de l'insuffisance de liquidité.

## Conclusion

Le total des dettes de cette entreprise représente 5.41% du total actif.

On constate que cette entreprise doit réviser sa structure financière en augmentation des fonds propres et améliorant ses résultats, diminuer les charges du personnel

B. Les ratios de liquidité

**Tableau n°38** : Calcul du Ratios de liquidité

| Désignation         | Formules  | 2020 | 2019 | 2018 |
|---------------------|---|------|------|------|
| Liquidité générale  | $\frac{\text{Actif circulant}}{DCT} \times 100$ | 90%  | 97%  | 96%  |
| Liquidité réduite   | $\frac{VR + VD}{DCT} \times 100$                | 90%  | 96%  | 94%  |
| Liquidité immédiate | $\frac{\text{Disponibilité}}{DCT} \times 100$   | 11%  | 3%   | 24%  |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

## Interprétation

D'après ce tableau on constate que :

### ➤ Ratio de liquidités générales

Ce ratio doit être supérieur à 100%, seulement durant ces exercices les ratios sont proches de la norme mais ne dépassent pas 100%. on constatons que cette EURL ne peut pas couvrir l'intégralité de son passif grâce à l'utilisation de son actif à court terme ce qui veut dire qu'elle ne peut pas honorer ses dettes à court terme.

### ➤ Liquidités réduites

Ce ratio est proche de la norme (100%) mais il reste faible et nous remarquons qu'il dégrade chaque exercice. Nous constatons que l'entreprise ne peut pas faire face à ses dettes à court terme en utilisant ses actifs les plus liquides, donc la situation financière est jugée défavorable durant ces années

### ➤ Liquidité immédiate

Pour ce ratio est très faible et il dégrade chaque exercice, il est inférieur à 100 % durant les trois années, cela exprime que les disponibilités n'arrivent pas à couvrir les dettes à moins d'un an.

### C. Les ratios de rotation (de gestion)

On calcul ce ratio à partir de ce tableau :

Tableau n°39 : Les ratios de rotation (de gestion)

| Désignation                               | Formules   | 2020  | 2019 | 2018 |
|---|--|-------|------|------|
| <b>R. rotation de crédits clients</b>     | $\frac{\text{créances clients}}{\text{chiffre d'affaire TTC}} \times 360$              | 538j  | 507j | 354j |
| <b>R. rotation du crédit fournisseurs</b> | $\frac{\text{dettes fournisseurs}}{\text{Achat TTC}} \times 360$                       | 293 j | 345j | 318j |
| <b>R. rotation des stocks</b>             | $\frac{\text{stock de marchandises}}{\text{achat de marchandises vendues}} \times 360$ | 4j    | 8j   | 22j  |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

#### Interprétation

D'après ce tableau on constate que :

##### ➤ **Crédit client**

D'après les résultats obtenus pour les années 2019 et 2020 la durée était très longue (17 mois) contrairement à 2018 qui était 11 mois mais c'était quand même très long et cela signifie que l'entreprise n'arrive pas à négocier avec ses clients

##### ➤ **Crédit fournisseur**

Le délai fournisseurs est court par rapport aux délais clients durant les trois exercices (11 mois), on constate que cette entreprise n'arrive pas à négocier avec ses fournisseurs, les délais clients doivent être inférieur aux délais fournisseurs.

##### ➤ **Rotation des stocks**

Cela représente le nombre de fois ou le stock a été entièrement renouveler et en l'occurrence, et dans notre cas les stocks sont presque nul, compte tenu de la nature de l'entreprise qui est une entreprise des travaux publics.

#### D. Les ratios de rentabilité

| Désignation             | Formules  | 2020   | 2019   | 2018   |
|-------------------------|---|--------|--------|--------|
| Rentabilité commerciale | $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaire}} \times 100$ | -4.53% | 2.26%  | 4.36%  |
| Rentabilité économique  | $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Total Actif}} \times 100$       | -1.45% | 0.98%  | 1.59%  |
| Rentabilité financière  | $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}} \times 100$  | -26%   | 15.54% | 20.73% |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

#### Interprétation

##### ➤ Rentabilité commerciale

Le taux de la rentabilité est très faible en 2018, 2019 et une négative en 2020, cela signifie que les charges sont trop élevées par rapport au chiffre d'affaires. L'entreprise n'est pas rentable dans son secteur d'activité.

##### ➤ Rentabilité économique

La rentabilité économique est un taux très faible en 2018, 2019 et une négative en 2020, Cela signifie que la rentabilité est insuffisante, autrement dit ses actifs économiques ne sont pas rentable.

##### ➤ Rentabilité financière

La rentabilité financière est négative car l'entreprise réalise des pertes, ce qui démontre le résultat négatif, car cette elle est définie comme un signe quel activité de l'entreprise n'est pas suffisante pour absorber toutes ses charges

### 3.2.2.3 L'analyse de l'activité

#### A. Elaboration des soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Tableau n°40 : Tableau des soldes intermédiaire de gestion

(Unité : DA)

| Rubriques   | 2020         | 2019           | 2018         |
|---|--------------|----------------|--------------|
| (1) Production de l'exercice                      | 714 574 780  | 1 252 642 308  | 875 898 419  |
| (2) Consommation de l'exercice                    | -638 479 297 | -1 104 403 335 | -729 853 743 |
| (3) Valeur ajoutée d'exploitation<br>(1)+(2)      | 76 095 483   | 148 238 973    | 145 644 675  |
| Charges personnel                                 | -49 989 785  | -49 602 796    | -41 892 521  |
| Impôts, taxes et versements assimilés             | -14 714 093  | -22 929 315    | -17 191 883  |
| (4) Excédent brut d'exploitation<br>EBE           | 11 391 605   | 75 706 862     | 86 560 270   |
| Autres produits opérationnels                     | 1 472 124    | 2 606 574      | -49 998      |
| Autres charges opérationnelles                    | -132 856     | -298 722       | -263 910     |
| Dotation aux amortissements                       | -1 694 264   | -204 050       | 0            |
| (5) Résultat opérationnel                         | 11 036 609   | 77 810 664     | 86 246 362   |
| Produits financiers                               | 5 477 791    | 743 797        | 1 366 235    |
| Charges financières                               | -48 076 154  | -28 727 046    | -24 373 156  |
| (6) Résultat financier                            | -42 598 363  | -27 983 249    | -23 006 921  |
| <b>(7) Résultat ordinaire</b><br><b>(5) + (6)</b> | -31 561 754  | 49 827 415     | 63 239 440   |
| Produits extraordinaires                          | 0            | 0              | 0            |
| Charges extraordinaires                           | 0            | 0              | 0            |
| (8) Résultat extraordinaires                      | 0            | 0              | 0            |
| (9) Résultat de l'exercice avant<br>impôts        | -31 561 754  | 49 827 415     | 63 239 440   |
| Impôts exigibles sur résultats<br>ordinaires      | -1 882 821   | -20 924 940    | -24 981 685  |
| (10) Résultat net de l'exercice                   | -33 444 575  | 28 902 475     | 38 257 754   |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

➤ **Production de l'exercice**

Pour l'année 2020 l'EURL YY a connu une baisse dans la production par rapport à 2019. Ceci s'explique par l'effet de la crise sanitaire COVID-19 sur son secteur d'activité

➤ **Consommation de l'exercice**

Elle a connu une baisse en 2021 par rapport à l'année 2019 et cela est dû à la diminution de la production de l'exercice.

➤ **Valeur ajoutée**

La richesse apportée par l'entreprise est de 148 238 973 en 2019 et a diminuer à 76 095 483 en 2020. Nous constatons que la valeur ajoutée est positive sur les trois exercices et elle est amplement suffisante afin de couvrir les charges d'exploitation.

➤ **Excédent brut d'exploitation**

Est positif durant les trois années cela grâce à la valeur ajoutée dégagée par l'entreprise. Nous remarquons que l'EBE couvre et les charges du personnel et les impôts et taxes.

➤ **Résultat opérationnel**

Cet indicateur traduit le volume monétaire dégagé des activités courantes de l'entreprise en tenant compte des charges opérationnelles. Il a connu une diminution en 2020 cela traduit des pertes générés grâce à son exploitation courante et il s'agit d'un résultat brut.

➤ **Résultat financier**

Le résultat négatif qu'à enregistrer l'entreprise durant les trois exercices 2018 2019 2020 reflète aux pertes générées par la vocation d'endettement pour financer son cycle d'exploitation

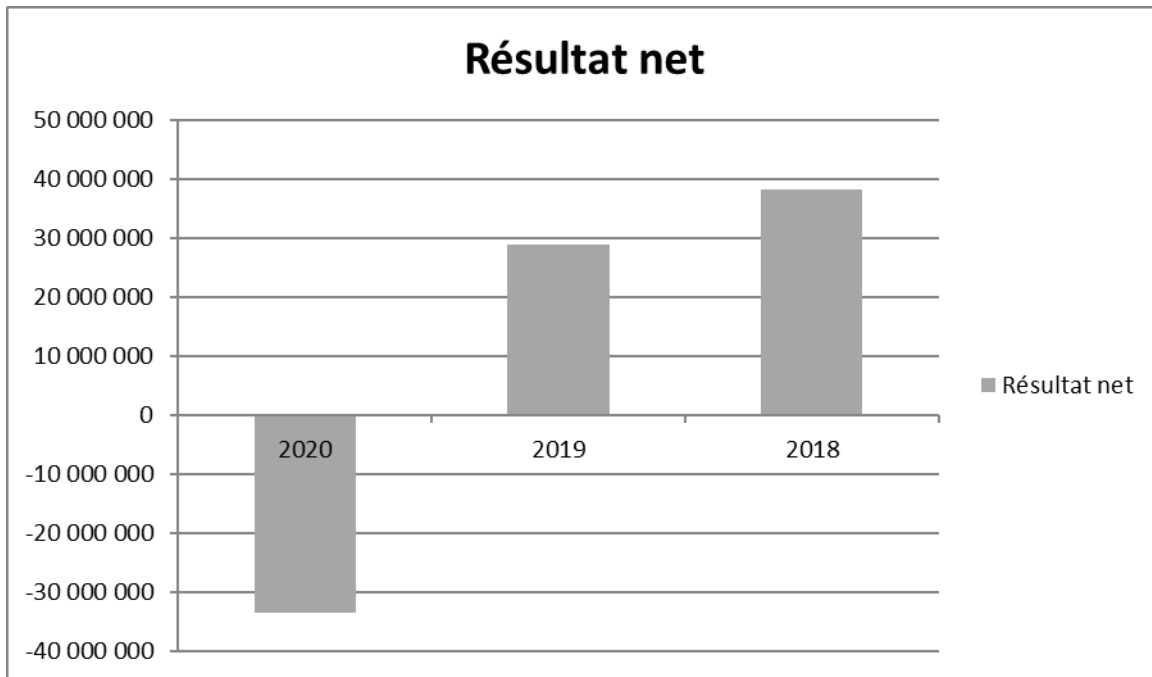
➤ **Résultat courant avant impôt**

Exprime l'enrichissement de l'entreprise après prise en compte du coût de ces financements extérieurs. Cette entreprise a réalisé un résultat positive sur les exercices 2018 2019 spécialement en 2020 une dégradation flagrante, elle a enregistré un résultat négatif qui est dû à l'importance des charges d'activité.

➤ **Résultat net de l'exercice**

Durant les exercices 2018 2019 l'entreprise à enregistrer des bénéfices contrairement à l'année 2020 elle a enregistré un déficit de -33 444 575 cela signifie que cette année n'est pas rentable, on expliquera l'écart important entre 2019 et 2020 par la crise sanitaire COVID-19 (l'arrêt total ou partiel de la production).

**Figure n°22** : Représentation graphique du résultat net



**Source** : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

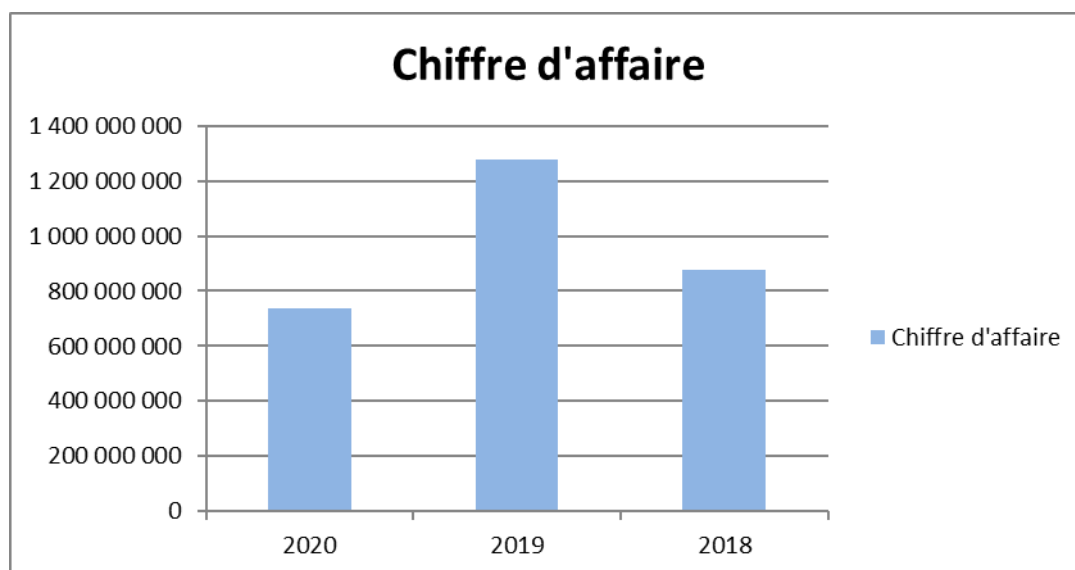
**Tableau n°41** : Evolution du chiffre d'affaire de l'EURL YY

**UM : MDA**

| Désignation | 2020        | 2019          | 2018      |
|-------------|-------------|---------------|-----------|
| <b>CA</b>   | 737 587 065 | 1 274 980 023 | 875498419 |

**Source** : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**Figure n°23** : Représentation graphique de l'évolution du chiffre d'affaire de la EURL YY  
UM : MDA



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

Le montant de chiffre d'affaire a connu une forte baisse après avoir augmenté en 2019, d'après le résultat d'exercice 2020 on distingue qu'il est inférieur aux charges de résultat et pour cela il s'est traduit une perte d'exploitation.

#### ❖ Mouvements confiés/chiffre d'affaire :

**Tableau n°42** : L'évolution de CA confié de l'EURL YY

UM : MDA

| Rubrique             | Situation au<br>30/11/2021 | 2020    | 2019      |
|----------------------|----------------------------|---------|-----------|
| Chiffre d'affaire    | 1 187 657                  | 714 574 | 1 274 980 |
| Mvt confié           | 240 594                    | Néant   | Néant     |
| Mvt confié / CA en % | -                          | -       | -         |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

Après avoir examiné ce tableau on constate que l'entreprise EURL YY ne confie pas ses chiffres d'affaires au sein de la banque CPA 146 et comme c'est une nouvelle relation, la banque ne possède aucune information sur son comportement en matière de paiement.

## B. La capacité d'autofinancement CAF

Le tableau suivant nous permet de déterminer la CAF de l'entreprise pour les exercices 2020, 2019 et 2018.

### ➤ La méthode descendante

La méthode additive ou ascendante. Calcul à partir de l'EBE

Tableau n°43 : La CAF par la méthode ascendante

(Unité : DA)

| Libellé   | 2020        | 2019       | 2018       |
|---|-------------|------------|------------|
| <b>EBE</b>  | 11 391 605  | 75 706 862 | 86 560 270 |
| <b>+Autres produits opérationnels</b>             | 1 472 124   | 2 606 574  | -49 998    |
| <b>-Autres charges opérationnelles</b>            | 132 856     | 298 722    | 263 910    |
| <b>+Produits financiers</b>                       | 5 477 791   | 743 797    | 1 366 235  |
| <b>-Charges financières</b>                       | 48 076 154  | 28 727 046 | 24 373 156 |
| <b>Produits extraordinaires</b>                   | 0           | 0          | 0          |
| <b>Charges extraordinaires</b>                    | 0           | 0          | 0          |
| <b>-Impôts exigibles sur résultats ordinaires</b> | 221 882 821 | 20 924 940 | 24 981 685 |
| <b>CAF</b>  | -31 750 311 | 29 106 525 |            |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### ➤ La méthode descendante

Par la méthode soustractive ou descendante. Calcul à partir de résultat net

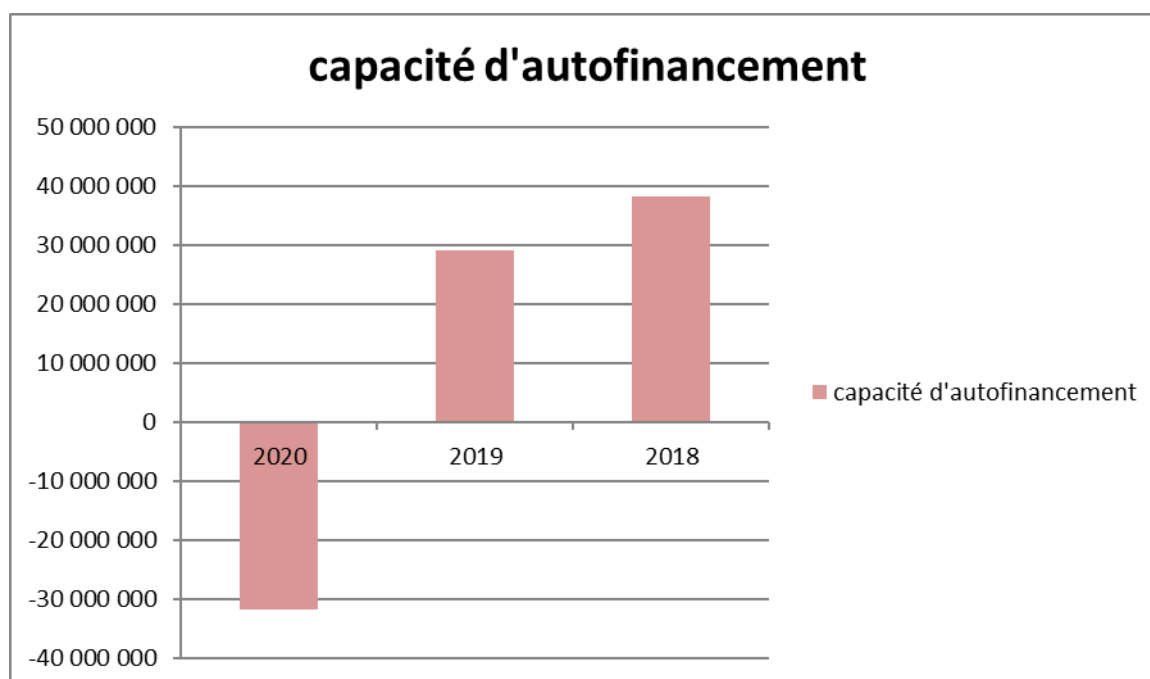
**Tableau n°44** : La CAF par la méthode descendante

(Unité : DA)

| Libellé                      | 2020               | 2019              | 2018              |
|------------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Résultat net                 | -33 444 575        | 28 902 475        | 38 257 754        |
| +Dotation aux amortissements | 1 694 264          | 204 050           | 0                 |
| <b>CAF</b>                   | <b>-31 750 311</b> | <b>29 106 525</b> | <b>38 257 764</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

**Figure n°24** : Représentation graphique de l'évolution de CAF de l'EURL YY



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

D'après les deux méthodes de calcul de la CAF (ascendante et descendante), l'entreprise a dégagé une CAF positive pendant les exercices 2018 et 2019, cela signifie que l'EURL YY a réalisé des bénéfices d'exploitation, par contre en 2020 on remarque que la CAF était négative ce qui signifie que l'entreprise ne génère pas suffisamment de richesses pour couvrir son cycle d'exploitation.

➤ **L'autofinancement**

**Tableau n°45** : Le calcul de l'autofinancement

**Unité : DA**

| Libellé                | 2020        | 2019       | 2018       |
|------------------------|-------------|------------|------------|
| <b>CAF</b>             | -31 750 311 | 29 106 525 | 38 257 764 |
| <b>Dividendes</b>      | 0           | 0          | 0          |
| <b>Autofinancement</b> | -31 750 311 | 29 106 525 | 38 257 764 |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

D'après ce tableau on distingue que l'entreprise pendant les années 2019 et 2020 était autonome c'est-à-dire elle était protégé des risques liés à un endettement, contrairement à l'année 2020 on remarque que l'entreprise n'est pas autonome cela veut dire quelle peut pas assurer son activité et donc elle ne peut pas assurer le remboursement de crédit.

**3.2.3. L'analyse prospective (prévisionnelle)**

L'analyse prévisionnelle va porter sur :

-Le bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2021

**3.2.3.1. Le bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2021**

Il permet à la banque de vérifier que l'entreprise a la solidité financière nécessaire pour supporter ce crédit dans les années à venir.

**Tableau n°46** : l'actif du bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2021

**(Unité : DA)**

| ACTIF  | 2022          | %      |
|--|---------------|--------|
| Actif immobilisé                               | 309 294 092   | 16.94% |
| Immobilisation corporelles                     | 5 897 064     |        |
| Autres immobilisation corporelles              | 5 897 064     |        |
| Immobilisation financières                     | 303 397 028   |        |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | 303 397 028   |        |
| Actif Circulant                                | 1 515 481 870 | 83.05% |
| Valeurs d'exploitation                         | 0             | 0%     |
| Stock de marchandises                          | 0             |        |
| Valeurs réalisables                            | 1 445 744 920 | 79.22% |

|                     |                      |             |
|---------------------|----------------------|-------------|
| Clients             | 895 414 738          |             |
| Autres débiteurs    | 454 137 353          |             |
| Impôts assimilés    | 96 192 829           |             |
| Valeurs disponibles | 69 736 950           | 3.82%       |
| Trésorerie Actif    | 69 736 950           |             |
| Caisse              | 69 736 950           |             |
| <b>TOTAL ACTIF</b>  | <b>1 824 775 962</b> | <b>100%</b> |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

Tableau n°47 : passif de bilan prévisionnel de clôture 2022

(Unité : DA)

| POSTES PASSIF                             | 2022                 | %           |
|---|----------------------|-------------|
| Capitaux permanents                       | 140 358 621          | 7.69%       |
| Fond propres                              | 140 358 621          | 7.69%       |
| Capital émis (ou compte de l'exploitant   | 95 000 000           |             |
| Primes et réserves (réserves consolidées) | 9500 000             |             |
| Résultat net                              | 15 260 221           |             |
| Rapport à nouveau                         | 20 598 400           |             |
| Dettes à long et moyen terme              | 0                    | 0%          |
| Dette à court terme                       | 1 684 417 341        | 92.3%       |
| Fournisseur et comptes rattachés          | 128 054 992          |             |
| Impôts                                    | 103 718 350          |             |
| Autres dettes                             | 1 421 280 086        |             |
| Trésorerie passif                         | 31 363 913           | 1.71%       |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                       | <b>1 824 775 962</b> | <b>100%</b> |

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### 3.2.3.2. L'analyse de l'activité

- L'analyse des indicateurs de l'équilibre financiers

| Libellé    | Calcule  | Prévisionnel<br>2021 |
|------------|--|----------------------|
| <b>FR</b>  | KP- VI = 140 358 621 - 309 294 092<br>AC-DCT = 1 515 481 870 - 1 684 417 341 | -168 935 471         |
| <b>BFR</b> | (AC - VD) - DCT = (1 515 481 870 - 69 736 950) - 1 684 417 341               | -238 672 421         |
| <b>TR</b>  | FR - BFR = -168 935 471 - (-238 672 421)<br>TA-TP =                          | 69 736 950           |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque 146

### Interprétation

D'après le bilan prévisionnel de 2021 et les indicateurs de l'équilibre financier cité ci-dessus, on a fait le commentaire suivant.

L'EURL YY jouira d'un Déséquilibre financier inquiétant, étant donné que son activité ne sera pas sécurisée par l'importance de ses dettes. Ainsi, elle dégage un fond de roulement négatif pendant cet exercice, trésorerie est positive durant cette période.

Dans ce cas le BFR qui couvre IFR car le BFR est négatif, l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de ressources financières pour supporter l'intégralité de ses investissements

### Constat et conclusion donnés par l'agence

L'EURL YY est une nouvelle relation exerçant une activité de travaux publics d'un capital sociale de 95 000 000 DA

Une situation fiscale et parafiscale est saine vu des attestations sous dossier

L'activité principale de notre relation est les travaux publics, de ce fait notre relation nous sollicite pour financement des lignes de crédits d'exploitation sous forme de :

**Ligne de caution de soumission à hauteur de 100.000KDA, margés à 25% à la délivrance**

Son expérience dans le domaine lui permettra de réaliser un résultat de 28 902 KDA et un chiffre d'affaire positif de 1 274 980 KDA en 2019

L'entreprise a enregistré un résultat négatif en 2020 puisque ce secteur a été touché par la pandémie COVID 19 suite à la diminution de son CA de 60 %.

➤ **Avis / décision du président du comité de crédit**

**Chef service crédit**

**Avis :** défavorable

**Ajointe directrice**

**Avis :** défavorable

**Directeur de l'agence**

**Avis :** défavorable

➤ **Motif de la décision**

Une nouvelle relation ; confie pas ses chiffres d'affaires au sein de la banque CPA 146, avis défavorable pour la demande de crédit suivant :

**-Ligne de caution de soumission à hauteur de 100.000KDA, margés à 25% à la délivrance**

Pour motif suivant :

- L'absence d'une proposition d'une garantie réelle
- L'absence d'une provision d'une garantie réelle
- La faiblesse des mouvements confiés à nos guichets
- L'importance de l'endettement contracté
- Les engagements enregistrés auprès des confrères

## **Conclusion**

Le banquier est un véritable médecin de l'entreprise, car il détient les moyens de guérir celle-ci financièrement. Tout comme un praticien de la médecine, il examine les documents constitutifs des dossiers de crédit, diagnostique les problèmes financiers de l'entreprise, préconise des remèdes de financement, et suit l'évolution de sa santé financière tout en appréciant et en maîtrisant les risques qui peuvent survenir à tout moment et remettre en cause le remboursement du crédit accordé.

Cette métaphore illustre assurément bien les éléments, autour desquels s'est axé notre travail d'analyse dans ce troisième chapitre.

Après avoir examiné les demandes des entreprises SARL « XX » et l'EURL « YY » on peut distinguer que la décision de la banque de mettre les avis favorable et défavorable respectivement, repose sur les raisons liées à la relation historique entre la banque et le client, ainsi que l'analyse financière de l'entreprise et de son activité, et principalement sur les garanties proposées par le client.

## *Conclusion générale*

La vie économique de tous les jours est dominée par deux acteurs principaux qui sont incontournables, il s'agit d'un côté la banque et de l'autre côté l'entreprise.

L'entreprise est une entité économique dynamique qui évolue dans un environnement en perpétuelle mutation. Pour faire face à cela, elle est dans l'obligation d'améliorer son résultat pour accroître sa valeur et maintenir une bonne position sur le marché.

Par ailleurs, tout au long de son processus de développement, elle rencontre des difficultés diverses liées au financement de son cycle d'exploitation ou d'investissement, ces deux derniers sont la colonne vertébrale de toute entreprise, autrement dit, le financement d'une entreprise va renforcer certainement sa croissance et sa pérennité, ce qui permet à l'économie de se développer.

Les établissements bancaires sont parmi les principaux partenaires financiers des entreprises. Ils interviennent pour soulager les difficultés de la trésorerie de l'entreprise par plusieurs types de financement.

En effet, nous avons tenté de développer les points essentiels qui régissent sur la relation banque entreprise en matière de crédit d'exploitation, depuis la détermination du besoin du demandeur du crédit jusqu'à la décision finale.

Le banquier, dans sa démarche pour l'étude d'une quelconque demande de crédit, il fait d'abord appel à la collecte d'informations concernant le client. Pour ce faire, il exige à ce dernier la présentation des documents comptables tels que les bilans et les tableaux des comptes du résultat ainsi que tous documents jugés nécessaire pour mener son étude. Ensuite, il procède au diagnostic économique et financier de l'affaire qui lui permet de traduire la réalité des données comptables et de comprendre leur évolution afin d'apprécier la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur.

Nous tenons à rappeler que la notion du risque est indissociable de l'opération d'octroi du crédit. En effet, la mission d'une banque n'est pas de couvrir les risques, ceci étant le travail des compagnies d'assurance, mais plutôt de l'assumer après qu'elle l'ait analysé, évalué puis accepté en toute connaissance de cause.

Et nous avons conclu par l'étude de deux cas pratiques, après avoir effectué un stage pratique d'une durée de 3 mois au sein de la CPA, agence 146 de Alger. Ce stage, nous a offert l'opportunité de concrétiser les connaissances théoriques acquises au cours de notre cursus universitaire et les confronter aux techniques développées dans le service crédit. Ce qui nous a permis d'évaluer les décisions prises par la banque et de comprendre les démarches suivie pour prendre la décision d'un avis favorable ou défavorable pour une demande de crédits, ce qui nous a permis de répondre à notre problématique : ***Comment la banque participe-t-elle au financement des entreprises par les crédits d'exploitation ?***

De ce fait, nous allons évidemment confirmer nos hypothèses citées au début de notre démarche. On a constaté que l'accord de crédit d'exploitation est tributaire de la santé financière des entreprises mais aussi la relation banque-entreprise joue un rôle principal dans l'accord de crédit.

Au final Nous souhaitons que notre travail soit d'une grande utilité pour tous ceux qui auront à le consulter.

## ***Bibliographie***

### **• *Ouvrages***

- ARNAUD DE SERVIGNY « le risque de crédit », 2e Ed, DUNOD, Paris 2003.
- AUGROS Jean-Claude et QUERUEL Michel, « risque de taux d'intérêt et gestion bancaire », Ed ECONOMICA, paris.
- BEITONE Alain, DOLLO Christine, GUIDONI Jean-Pierre, Alain le gardez « *Dictionnaire des sciences économique* » Paris 1991.
- BOUYACOUB Farouk, « *L'entreprise et le financement bancaire* », Casbah ed 2001.
- BUCHELER Rémy, « *introduction à l'entreprise* » Ed loisirs et pédagogie, suisse 2013.
- BUSSENAULT Chantal et PRETET Martine, « *Economie et gestion de l'entreprise* », 4e Ed, France 2006.
- CAUDAMINE Guy et MONTIER Jean, « *Banque et marchés financiers* », Ed, ECONOMICA, 1998.
- CONSO Pierre et HEMICI Farouk, « *Gestion financière de l'entreprise* », 10 e Ed, Paris 2002.
- DARVISENT Philippe, « *Pilotage bancaire* », Ed ESKA, Paris 1995.
- DELLATRE Sylvie, *Référentiel des métiers cadres*, « *les métiers du secteur de la banque* », une publication de l'association pour l'emploi des cadres (APEC), paris 2012.
- FAYOL Henri (1841-1925), économiste, ingénieur, entrepreneur, « *développeur de la théorie générale de l'administration des entreprises* » en 1900.
- FERGER George et JAQUILLAT Bertrand, « *Finances Internationales* », Dalloz 1982.
- GARSUAULT Philippe et PRIAMI Stéphane, « *La banque : fonctionnement et stratégie* » Ed ; *économico Paris 1997*.
- HENRI Calvet « *établissement de crédit* », Ed ECONOMIA, paris 1997.
- MELYON Gérard, « *Gestion financière* », 4emeÉdition, Béral, Paris, 2007.
- MINTZBERG Henri (1939), économiste, professeur, sociologue, auteur de « *la structure des organisations* ».
- SEPARI Sabine et ALAZARD Claude, « *Contrôle de gestion manuel et application* », 2éme Edition, 2010.
- TEULIE Jacques, TOPSACALIAN Patrick, finance, librairie Vuibert janvier 1994.
- THUDEROZ Christian « *Sociologie des entreprises* », 2010.

- ***Les mémoires***

- Benikhlef.H et Mekhnache.Y « La Création d'entreprises dans le cadre des dispositions de CNAC » Y université de Bejaia promotion 2019.2021
- BOUHADJER Yacine AKHERIHI Farid « la gestion des crédits bancaires », UMMTO, 2015.
- RAHDI Hakim et LAIDI Houria « La gestion du risque dans l'octroi d'un crédit d'investissement », mémoire de Master, 3<sup>ème</sup> promotion 2016-2017.
- FERMAS Massinissa BOUMERAOU Amirouche « financement bancaire d'une entreprise », UMMTO, 2018/2019.
- Jean-claude JUHEL « gestion optimale de la trésorerie des entreprises » université de Nice, thèse de Doctorat, septembre 1978
- LOURDJANE Narimene « financement de l'exploitation de PME », Alger, 2014.

- ***Revues***

- LARBI, T.M, (2018), « Revue des économies financière, bancaire et de management ».
- Formation nouvelles recrues « les crédits bancaires » institut de formation bancaire IFB

- ***Dictionnaires***

- Dictionnaire d'économie et des faits économiques sociaux contemporains.
- Le petit Larousse Grand For mat.

- ***Textes règlementaires***

- Code de commerce Algérien.
- Article N° 07 du règlement No 596/2014 du parlement européen et de conseil du 16 avril 2014 relatif aux abus de marché.

- ***Sites internet***

- <https://business.lesechos.fr/outils-et-services/guides/guide-de-la-creation/1447/1450-3-les-differents-modes-de-financement-24580.php>, mis à jour le 20 février 2015.
- <https://www.creer-entreprendre.fr/>

*Liste des tableaux et  
Figures*

## *Liste des tableaux*

**Tableau n°01** : la typologie des entreprises par leur taille.

**Tableau n°02** : comparatif entre les différentes formes juridiques d'entreprise.

**Tableau n°03** : Calcul de la CAF (méthode descendante).

**Tableau n°04** : Calcul de la CAF (méthode ascendante).

**Tableau n°05** : les ratios de liquidité

**Tableau n°06** : actif de bilan financier de la situation au 30/04/2022

**Tableau n°07** : passif de bilan financier

**Tableau n°08** : Emplois des bilans financiers en grandes masses pour 2021, 2020, 2019

**Tableau n°09** : Ressources des bilans financiers en grandes masses pour 2019, 2020, 2021

**Tableau n°10** : Le calcul de FR par le haut du bilan

**Tableau n°11** : Le calcul de FR par le bas du bilan

**Tableau n°12** : Le calcul de BFR

**Tableau n°13** : Le calcul de TR

**Tableau n°14** : Le calcul de TR

**Tableau n°15** : Calcul du Ratio de structure financière

**Tableau n°16** : Calcul du Ratios de liquidité

**Tableau n°17** : Calcul du Ratios de rotation

**Tableau n°18** : Ratios de rentabilité

**Tableau n°19** : Tableau des soldes intermédiaire de gestion

**Tableau n°20** : Evolution du chiffre d'affaire de la SARL XX

**Tableau n°21** : L'évolution de CA confié de la SARL XX

**Tableau n°22** : La CAF par la méthode ascendante

**Tableau n°23** : La CAF par la méthode descendante

**Tableau n°24** : Le calcul de l'autofinancement

**Tableau n°25** : l'actif du bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2022

**Tableau n°26** : passif de bilan prévisionnel de clôture 2022

**Tableau n°27** : Le calcul des indicateurs de l'équilibre financier

**Tableau n°28** : actif de bilan financier des années 2020-2019-2018

**Tableau n°29** : passif de bilan financier

**Tableau n°30** : Emplois des bilans financiers en grandes masses pour 2020, 2019, 2018

**Tableau n°31** : Ressources des bilans financiers en grandes masses pour 2019, 2020, 2021

**Tableau n°32** : Le calcul de FR par le haut du bilan

**Tableau n°33** : Le calcul de FR par le bas du bilan

**Tableau n°34** : Le calcul de BFR

**Tableau n°35** : Le calcul de TR

**Tableau n°36** : Le calcul de TR

**Tableau n°37** : Calcul du Ratio de structure financière

**Tableau n°38** : Calcul du Ratios de liquidité

**Tableau n°39** : **Les ratios de rotation (de gestion)**

**Tableau n°40** : Tableau des soldes intermédiaire de gestion

**Tableau n°41** : Evolution du chiffre d'affaire de l'EURL YY

**Tableau n°42** : L'évolution de CA confié de l'EURL YY

**Tableau n°43** : La CAF par la méthode ascendante

**Tableau n°44** : La CAF par la méthode descendante

**Tableau n°45** : Le calcul de l'autofinancement

**Tableau n°46** : l'actif du bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2021

**Tableau n°47** : passif de bilan prévisionnel de clôture 2022

## *Liste des figures*

**Figure n°01** : les financements utilisables par les entreprises.

**Figure n°02** : L'intermédiation bancaire.

**Figure n°03** : Elaboration et appréciation du bilan financier.

**Figure n°04** : bilan financier établi après répartition du résultat est présenté généralement sous une forme condensée.

**Figure n°05** : Présentation l'organisation de l'agence CPA 146

**Figure n°06** : Fiche signalétique du client

**Figure n°07** : Représentation graphique des actifs des bilans financiers en grandes masses

**Figure n°08** : Représentation graphique des passifs des bilans financiers en grandes masses

**Figure n°09** : Représentation graphique du Fonds de Roulement

**Figure n°10** : Représentation graphique du Besoin en Fonds de Roulement

**Figure n°11** : Représentation graphique de la trésorerie nette

**Figure n°12** : Représentation graphique du résultat net

**Figure n°13** : Représentation graphique de l'évolution du chiffre d'affaire de la SARL XX

**Figure n°14** : Représentation graphique de l'évolution de CA confié de la SARL XX

**Figure n°15** : Représentation graphique de l'évolution de CAF de la SARL XX

**Figure n°16** : Fiche signalétique

**Figure n°17** : Représentation graphique des actifs des bilans financiers en grandes masses

**Figure n°18** : Représentation graphique des passifs des bilans financiers en grandes masses

**Figure n°19** : Représentation graphique du Fonds de Roulement

**Figure n°20** : Représentation graphique du Besoin en Fonds de Roulement

**Figure n°21** : Représentation graphique de la trésorerie nette

**Figure n°22** : Représentation graphique du résultat net

**Figure n°23** : Représentation graphique de l'évolution du chiffre d'affaire de l'EURL YY

**Figure n°24** : Représentation graphique de l'évolution de CAF de l'EURL YY

# Les annexes

# Cas 1

FICHE COMITE DE CREDIT AGENCE

Date du : 05 JUN 2022

Agence       G.E       DGA Eng       D.G.

Agence : BAB EZZOUAR      Code : 146      N° :

Raison Sociale :  
 Activité : **Importation, Distribution et location d'engins**  
 Identifiant Client :  
 N° du compte :

| Membres                       | Avis             | Signature |
|-------------------------------|------------------|-----------|
| Mme <i>Chef Service COMEX</i> | <i>Favorable</i> |           |
| Mme <i>Service Credit</i>     | <i>Favorable</i> |           |
| Mr <i>Directeur</i>           | <i>Favorable</i> |           |

**Avis / Décision du Président du comité de crédit**

Ancienne relation, nous confie la totalité de son C.A , avis favorable pour le renouvellement avec extension des lignes de crédit suivante :

- Découvert 5.000 KDA
- Credoc/Remdoc : 150.000 KDA margée à 100%
- Ligne Credoc/Remdoc : 500.000 KDA margé à 25% à l'ouverture, 25% à la réalisation et 50% à relayer par découvert mobilisable .
- Découvert mobilisable : 250.000 KIDA ;
- Cautions s/marchés : 100.000 KDA, margés à 25% à la délivrance

Garanties : déjà exigées avec actualisation des montants à hauteur des nouveaux engagements

*Chef de Service COMEX*

La SARL *ALFA ROMEO* est une ancienne relation qui nous confie la totalité de son C.A .Nous sommes d'avis favorable pour le renouvellement avec extension des lignes de crédit suivante :

- Découvert 5.000 KDA
- Credoc/Remdoc : 150.000 KDA margée à 100%
- Ligne Credoc/Remdoc : 500.000 KDA margé à 25% à l'ouverture, 25% à la réalisation et 50% à relayer par découvert mobilisable .
- Découvert mobilisable : 250.000 KIDA ;
- Cautions s/marchés : 100.000 KDA, margés à 25% à la délivrance

Garanties : déjà exigées avec actualisation des montants à hauteur des nouveaux engagements

Ain Taya, le 09 JUIN 2022

CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE  
AGENCE 146 BAB EZZOUAR - ALGER

Objet : Demande d'un crédit d'Exploitation 2022 avec EXTENSION.

Monsieur le Directeur,

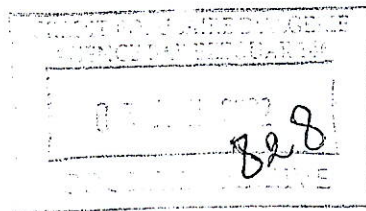
Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre en considération notre présente demande auprès de votre organisme, d'un crédit d'exploitation avec EXTENSION d'un montant de 605 000 000 DA nécessaire pour la réalisation de notre plan de charges 2022 consistant en l'exécution de divers marchés de fourniture contractés essentiellement avec des sociétés publiques dont notre Entreprise a été attributaire et tels que repris ci-dessous.

- Contrats GICEP (ETHM): 339 723 MDA
- Contrat BPM : 405 147 MDA
- Divers clients : 87 986 MDA

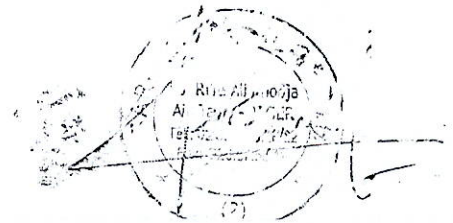
A ce plan de charges déjà acquis (contrats signés et en cours d'exécution) s'ajouterait notre portefeuille ordinaire de commandes clients, non moins important ainsi que les prestations de service entrant dans le domaine du Service Après Vente, le plan de charge global prévu pour l'année 2022 est de 763 805 844,00 DA HT, dont 13 710 783,00 DA de prestations de service.

Il est à signaler que le délai actuel de recouvrement de nos créances détenues essentiellement par des Entreprises du Secteur Public est de l'ordre de 03 à 06 mois ce qui réduit considérablement notre capacité d'autofinancement, d'où la nécessité de l'octroi de ce crédit d'exploitation.

Dans l'attente, veuillez agréer Monsieur Le Directeur, l'expression de notre parfaite considération.



Le Gérant : A KACEMI







ANNEXE AU DOSSIER  
« DEMANDE D'UN CREDIT D'EXPLOITATION »  
2022

Matériel de Levage et Manutention  
Algier

PROGRAMME D'IMPORTATION 2022 EN MDA  
CONTRE VALEUR EN DINARS EN HORS TAXES CFR / CPT

Unité : MDA

Organes / Pièces de rechange & Outillages

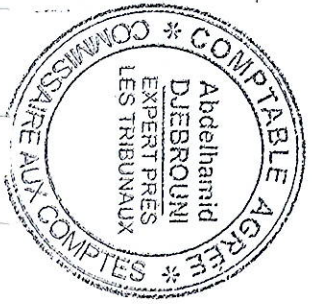
| Rubrique                                    | 1 <sup>er</sup> trimestre | 2 <sup>ème</sup> trimestre | 3 <sup>ème</sup> trimestre | 4 <sup>ème</sup> trimestre | TOTAL              |
|---|---------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------|
| • Lots de pièces de rechange & Pneumatiques | 37.390 MDA                | 21.600 MDA                 | 150.629 MDA                | 153.107 MDA                | 362.726 MDA        |
| • Equipements et outillages                 | 86.026 MDA                | 112.187 MDA                | /                          | /                          | 198.213 MDA        |
| <b><u>TOTAL</u></b>                         | <b>123.416 MDA</b>        | <b>133.787 MDA</b>         | <b>150.629 MDA</b>         | <b>153.107 MDA</b>         | <b>560.939 MDA</b> |

D G M

IMPORTATION ET LOCATION DE MOTEURS

PLAN DE TRESORERIE 2022

| Mois                       | Janvier         | Fevrier       | Mars          | Avril         | Mai           | Juin           | Juillet        | Aout           | Septembre      | Octobre        | Novembre       | Decembre      | Total            |
|----------------------------|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|------------------|
| 1- Situation au 31/12/2021 | 115 379 344,00  |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 115 379 344,00   |
| 2- Dépenses                |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| - exploitation             |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| - achats                   | 4 522 802,30    | 12 017 919,84 | 12 831 657,31 | 26 456 934,83 | 34 114 254,00 | 35 819 966,70  | 38 178 166,37  | 36 539 948,03  | 35 819 966,70  | 37 610 965,04  | 27 779 781,62  | 1 305 885,00  | 299 692 362,79   |
| - frais de personnel       | 1 305 880,00    | 1 305 885,00  | 1 305 885,00  | 1 305 885,00  | 1 305 885,00  | 1 305 885,00   | 1 305 885,00   | 1 305 885,00   | 1 305 885,00   | 1 305 885,00   | 1 305 885,00   | 1 305 885,00  | 15 670 615,00    |
| - M.A.S. à payer           | 339 528,80      | 339 530,10    | 339 530,10    | 339 530,10    | 339 530,10    | 339 530,10     | 339 530,10     | 339 530,10     | 339 530,10     | 339 530,10     | 339 530,10     | 339 530,10    | 4 074 359,90     |
| - Impôts et taxes          | 194 607,29      | 239 311,98    | 413 888,53    | 1 072 006,50  | 1 125 606,82  | 1 181 887,16   | 1 240 381,52   | 1 303 030,60   | 1 368 182,13   | 1 436 581,23   | 930 720,05     | 950 273,84    | 11 457 087,66    |
| - sous traitance           |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| - frais financiers         | 72 000,00       | 79 200,00     | 87 120,00     | 95 832,00     | 105 415,20    | 115 956,72     | 127 552,39     | 140 307,63     | 154 338,39     | 169 772,23     | 178 260,85     | 187 173,89    | 1 512 929,30     |
| - provision caution        |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| - Services                 | 110 000,00      | 110 000,00    | 110 000,00    | 110 000,00    | 110 000,00    | 110 000,00     | 150 000,00     | 150 000,00     | 150 000,00     | 150 000,00     | 150 000,00     | 150 000,00    | 1 560 000,00     |
| -oyer et charges locatives | 500 000,00      | 500 000,00    | 500 000,00    | 500 000,00    | 500 000,00    | 500 000,00     | 500 000,00     | 500 000,00     | 500 000,00     | 500 000,00     | 500 000,00     | 5 000 000,00  | 10 500 000,00    |
| - Frais divers             | 120 000,00      | 120 000,00    | 120 000,00    | 120 000,00    | 120 000,00    | 120 000,00     | 120 000,00     | 120 000,00     | 120 000,00     | 120 000,00     | 120 000,00     | 120 000,00    | 1 440 000,00     |
| - Autres dépenses          | 30 000,00       | 300 000,00    | 300 000,00    | 30 000,00     | 300 000,00    | 300 000,00     | 40 000,00      | 400 000,00     | 40 000,00      | 400 000,00     | 400 000,00     | 400 000,00    | 2 940 000,00     |
| 2- Investissements         |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| - Programme en cours       |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| - Total des dépenses       | 122 574 162,39  | 15 011 846,92 | 16 008 080,94 | 30 030 188,48 | 38 020 691,12 | 39 793 226,68  | 40 002 115,38  | 40 798 701,36  | 39 797 902,32  | 42 032 743,60  | 31 704 177,61  | 8 452 862,83  | 454 226 698,56   |
| C- Recettes                |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| 1- Ventes                  | 12 973 819,65   | 15 954 132,17 | 27 592 568,47 | 71 467 099,85 | 75 040 454,84 | 78 792 477,58  | 82 732 101,46  | 88 868 706,54  | 91 212 141,86  | 95 772 748,96  | 62 048 003,01  | 63 351 589,60 | 763 805 844,00   |
| 2- Créances                |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| 3- Autres ressources       |                 |               |               |               |               |                |                |                |                |                |                |               | 0,00             |
| - Total des recettes       | 12 973 819,65   | 15 954 132,17 | 27 592 568,47 | 71 467 099,85 | 75 040 454,84 | 78 792 477,58  | 82 732 101,46  | 88 868 706,54  | 91 212 141,86  | 95 772 748,96  | 62 048 003,01  | 63 351 589,60 | 763 805 844,00   |
| D- Variation mensuelle de  | -109 600 342,74 | 942 285,25    | 11 584 487,53 | 41 436 911,37 | 37 019 763,72 | 38 999 251,90  | 42 729 986,08  | 46 070 005,18  | 51 414 239,54  | 63 740 005,35  | 30 343 825,40  | 54 898 726,77 | 299 579 145,35   |
| E- Solde fin de période    | -5 779 001,26   | 6 721 286,50  | 18 305 774,04 | 59 742 685,41 | 96 762 449,13 | 135 761 701,03 | 178 491 687,11 | 224 561 692,29 | 275 975 931,83 | 329 716 937,18 | 360 059 762,58 |               | 1 691 877 908,35 |





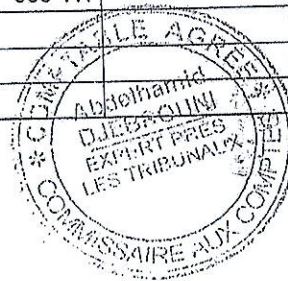
|   |   |                                |             |             |   |
|---|---|--------------------------------|-------------|-------------|---|
| <b>Agence :</b>   | CPA 146 BEZ   | <b>Groupe d'Exploitation :</b> | 823         |             |   |
| <b>Chargé d'études :</b>  | Mme [REDACTED]  |                                |             |             |   |
| <b>Information client</b>   |   |                                |             |             |   |
| <b>Identifiant Client :</b>   |   | <b>N°CPTE :</b>                |             |             |   |
| <b>Raison sociale :</b>   |   |                                |             |             |   |
| <b>Nom du groupe d'affaires :</b>   | ////////////////////  |                                |             |             |   |
| <b>Appréciation quantitative et qualitative</b>                                     |   |                                |             |             |   |
| <b>Plan de trésorerie :</b>   | Selon le plan de trésorerie prévisionnel 2022:<br>* Total encaissements : 763.805 MDA<br>* Total décaissements : 464.226 MDA, la trésorerie ressort un solde positif. |                                |             |             |   |
| <b>Programme d'importation et d'approvisionnement :</b>                             | Le plan d'importation prévisionnel 2022, ressort un montant de 560.939.000,00 DA  |                                |             |             |   |
| <b>Produits et services :</b>   | Lots de pièces de rechange et pneumatique, équipements et outillage.  |                                |             |             |   |
| <b>Clients :</b>  | ///   |                                |             |             |   |
| <b>Fournisseurs :</b>   | ///   |                                |             |             |   |
| <b>Dépendance aux fournisseurs et clients :</b>                                     | ///   |                                |             |             |   |
| <b>Position par rapport aux concurrents :</b>                                       | ///   |                                |             |             |   |
| <b>Dépendance au marché (Importation / Exportation / Cyclicité / Etat) :</b>        | ///   |                                |             |             |   |
| <b>Evolution de l'activité :</b>  | L'activité de notre relation a connu une augmentation avec un Chiffre d'Affaire qui a baissé de 65% (2020/2021) et un résultat qui a augmenté de 95% (2020/2021).     |                                |             |             |   |
| <b>Valeur ajoutée :</b>   | La V.A représente seulement 22 % du C.A selon l'exercice 2021   |                                |             |             |   |
| <b>Résultat :</b>   | selon l'exercice 2021, le résultat est de 72.433.612,00 DA.   |                                |             |             |   |
| <b>Chiffre d'affaires/ commandes/ plan de charge :</b>                              | Notre relation a réalisé un C.A de 417.770.812,00 DA en 2021.<br>MDA  |                                |             |             |   |
| <b>Mouvements confiés/ chiffre d'affaires :</b>                                     | <b>Rubrique</b>   | <b>Situatio au 30/04/2022</b>  | <b>2021</b> | <b>2020</b> |   |
|   | Chiffre d'affaires  | 78.734                         | 417.770     | 273.541     | - |
|   | Mvt confié « au   | 97.963                         | 499.987     | 305.956     | - |
|   | MVC/CA %  | 124%                           | 119%        | 111%        | - |
| <b>Commentaire :</b> les mouvements confiés sont confiés en totalité à nos caisses. |   |                                |             |             |   |

| RUBRIQUES   | 2020                 |                       | 2019                 |                       |
|---|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
|   | DEBIT<br>(en Dinars) | CREDIT<br>(en Dinars) | DEBIT<br>(en Dinars) | CREDIT<br>(en Dinars) |
| V-Résultat opérationnel                               |                      | 54 851 387            |                      | 98 124 942            |
| Produits financiers                                   |                      | 5 625 362             |                      | 9 315 780             |
| Charges financières                                   | 1 328 614            |                       | 3 335 226            |                       |
| VI-Résultat financier                                 |                      | 4 296 747             |                      | 5 980 553             |
| VII-Résultat ordinaire (V+VI)                         |                      | 59 148 135            |                      | 104 105 495           |
| Eléments extraordinaires (produits) (*)               |                      | 0                     |                      |                       |
| Eléments extraordinaires (charges) (*)                | 39                   |                       |                      |                       |
| VIII-Résultat extraordinaire                          | 38                   |                       |                      |                       |
| Impôts exigibles sur résultats                        | 15 905 735           |                       | 27 706 346           |                       |
| Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires |                      |                       |                      |                       |
| <b>IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>                  |                      | <b>43 242 361</b>     |                      | <b>76 399 149</b>     |

(\*) A détailler sur état annexe à joindre

## COMPTES DE RESULTAT

| RUBRIQUES   | 2020  |                       | 2019                 |                       |
|---|---|-----------------------|----------------------|-----------------------|
|   | DEBIT<br>(en Dinars)                        | CREDIT<br>(en Dinars) | DEBIT<br>(en Dinars) | CREDIT<br>(en Dinars) |
| Ventes de marchandises                                      |   | 251 084 516           |                      | 320 107 740           |
| Production vendue   | Produits fabriqués                          |                       |                      |                       |
|   | Prestations de services                     |                       | 22 486 967           | 13 016 010            |
|   | Vente de travaux                            |                       |                      |                       |
| Produits annexes  |   |                       |                      |                       |
| Rabais, remises, ristournes accordés                        |   |                       |                      |                       |
| Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes      |   | 273 571 483           |                      | 333 123 750           |
| Production stockée ou déstockée                             |   |                       |                      |                       |
| Production immobilisée                                      |   |                       |                      |                       |
| Subventions d'exploitation                                  |   |                       |                      |                       |
| I-Production de l'exercice                                  |   | 273 571 483           |                      | 333 123 750           |
| Achats de marchandises vendues                              | 191 325 445                                 |                       | 206 699 673          |                       |
| Matières premières  |   |                       |                      |                       |
| Autres approvisionnements                                   |   |                       |                      |                       |
| Variations des stocks                                       |   |                       |                      |                       |
| Achats d'études et de prestations de services               |   |                       |                      |                       |
| Autres consommations  | 507 745                                     |                       | 320 013              |                       |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats              |   |                       |                      |                       |
| Services extérieurs   | Sous-traitance générale                     |                       |                      |                       |
|   | Locations                                   | 3 044 000             |                      | 2 677 000             |
|   | Entretien, réparations et maintenance       | 607 118               |                      | 1 744 334             |
|   | Primes d'assurances                         | 173 540               |                      | 306 947               |
|   | Personnel extérieur à l'entreprise          |                       |                      |                       |
|   | Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 936 500               |                      | 606 400               |
|   | Publicité                                   |                       |                      | 235 560               |
|   | Déplacements, missions et réceptions        | 2 612 675             |                      | 2 757 659             |
| Autres services   | 2 929 252                                   |                       | 2 547 795            |                       |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs |   |                       |                      |                       |
| II-Consommations de l'exercice                              | 202 136 279                                 |                       | 217 895 386          |                       |
| III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)                    |   | 71 435 203            |                      | 115 228 364           |
| Charges de personnel  | 8 246 392                                   |                       | 8 540 278            |                       |
| Impôts et taxes et versements assimilés                     | 4 608 767                                   |                       | 5 213 250            |                       |
| IV-Excédent brut d'exploitation                             |   | 58 580 043            |                      | 101 474 835           |
| Autres produits opérationnels                               |   |                       |                      |                       |
| Autres charges opérationnelles                              | 3 370 238                                   |                       | 2 985 486            |                       |
| Dotations aux amortissements                                | 358 417                                     |                       | 364 406              |                       |
| Provision   |   |                       |                      |                       |
| Pertes de valeur  |   |                       |                      |                       |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions                  |   |                       |                      |                       |



... la suite sur la page suivante

**BILAN (PASSIF)**

|  | 2020        | 2019        |
|--|-------------|-------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                        |             |             |
| Capital émis                                   | 20 000 000  | 20 000 000  |
| Capital non appelé                             | 2 000 000   | 2 000 000   |
| Primes et réserves - Réserves consolidées (1)  |             |             |
| Ecart de réévaluation                          |             |             |
| Ecart d'équivalence (1)                        | 43 242 361  | 76 399 149  |
| Résultat net - Résultat net part du groupe (1) | 167 113 824 | 90 714 675  |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau     |             |             |
| Part de la société consolidante (1)            |             |             |
| Part des minoritaires (1)                      | 232 356 186 | 189 113 824 |
| <b>TOTAL I</b>                                 |             |             |
| <b>PASSIFS NON-COURANTS</b>                    |             | 4 136 943   |
| Emprunts et dettes financières                 |             |             |
| Impôts (différés et provisionnés)              |             |             |
| Autres dettes non courantes                    |             |             |
| Provisions et produits constatés d'avance      |             | 4 136 943   |
| <b>TOTAL II</b>                                |             |             |
| <b>PASSIFS COURANTS:</b>                       |             |             |
| Fournisseurs et comptes rattachés              | 30 351 942  | 41 708 225  |
| Impôts   | 20 487 013  | 27 945 948  |
| Autres dettes                                  | 64 409 247  | 65 492 639  |
| Tresorerie passif                              | 115 248 203 | 135 146 813 |
| <b>TOTAL III</b>                               | 347 604 390 | 328 397 581 |
| <b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>         |             |             |

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Exercice clos le

31/12/20

**BILAN (ACTIF)**

| ACTIF  | Montants<br>Bruts  | 2020  |                    | Net                | Net |
|--|--------------------|---|--------------------|--------------------|-----|
|  |                    | Amortissements<br>provisions et<br>pertes de<br>valeurs |                    |                    |     |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                       |                    |   |                    |                    |     |
| Ecarts d'acquisition-goodwill positif ou négatif |                    |   |                    |                    |     |
| Immobilisations incorporelles                    |                    |   |                    |                    |     |
| Immobilisations corporelles                      |                    |   |                    |                    |     |
| Terrains   |                    |   |                    |                    |     |
| Bâtements  |                    |   |                    |                    |     |
| Autres immobilisations corporelles               | 12 034 578         | 9 624 448   | 2 410 129          | 2 204 640          |     |
| Immobilisations en concession                    |                    |   |                    |                    |     |
| <b>Immobilisations encours</b>                   |                    |   |                    |                    |     |
| <b>Immobilisations financières</b>               |                    |   |                    |                    |     |
| Titres mis en équivalence                        |                    |   |                    |                    |     |
| Autres participations et créances rattachées     |                    |   |                    |                    |     |
| Autres titres immobilisés                        |                    |   |                    |                    |     |
| Prêts et autres actifs financiers non courants   | 23 241 845         |   | 23 241 845         | 29 159 367         |     |
| Impôts différés actif                            |                    |   |                    |                    |     |
| <b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>                   | <b>35 276 423</b>  | <b>9 624 448</b>  | <b>25 651 974</b>  | <b>31 364 008</b>  |     |
| <b>ACTIF COURANT</b>                             |                    |   |                    |                    |     |
| <b>Stocks et encours</b>                         | <b>36 143 389</b>  |   | <b>36 143 389</b>  | <b>44 884 335</b>  |     |
| <b>Créances et emplois assimilés</b>             |                    |   |                    |                    |     |
| Clients  | 92 372 080         |   | 92 372 080         | 121 980 439        |     |
| Autres débiteurs                                 | 2 660 225          |   | 2 660 225          | 5 094 874          |     |
| Impôts et assimilés                              | 6 504 730          |   | 6 504 730          | 5 607 767          |     |
| Autres créances et emplois assimilés             |                    |   |                    |                    |     |
| <b>Disponibilités et assimilés</b>               |                    |   |                    |                    |     |
| Placements et autres actifs financiers courants  |                    |   |                    |                    |     |
| Trésorerie                                       | 184 271 988        |   | 184 271 988        | 119 466 155        |     |
| <b>TOTAL ACTIF COURANT</b>                       | <b>321 952 415</b> |   | <b>321 952 415</b> | <b>297 033 573</b> |     |
| <b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>                       | <b>357 228 838</b> | <b>9 624 448</b>  | <b>347 604 390</b> | <b>328 397 581</b> |     |

Variation de trésorerie

-30 119 739 181 222 343 39 144 623

-117%

+363%

TCR

8021

|  | N           | N-1          | N-2          | N/N-1   | N-1/N-2 |
|--|-------------|--------------|--------------|---------|---------|
| Chiffres d'affaire   | 78 734 804  | 417 770 812  | 763 805 844  | -81%    | -45%    |
| Variation stocks produits fins et en cours                   | 78 734 804  | 417 770 812  | 763 805 844  | -81%    | -45%    |
| Production immobilisée                                       |             |              | 0            | #DIV/0! | #DIV/0! |
| Subvention d'exploitation                                    |             |              |              | #DIV/0! | #DIV/0! |
| (1) Production de l'exercice                                 | 78 734 804  | 417 770 812  | 763 805 844  | -81%    | -45%    |
| Achats consommés   | -65 361 414 | -325 533 288 | -599 843 191 | -80%    | -46%    |
| Services extérieurs et autres consommations                  |             |              |              | #DIV/0! | #DIV/0! |
| (2) Consommation de l'exercice                               | -65 361 414 | -325 533 288 | -599 843 191 | -80%    | -46%    |
| Charges de personnel   | 4 512 444   | -11 544 534  | -15 670 616  | -61%    | -26%    |
| Impôts, taxes et versements assimilés                        | -1 031 903  | -7 479 246   | -16 227 171  | -86%    | -54%    |
| Autres produits opérationnels                                |             | 600 000      |              | -100%   | #DIV/0! |
| Autres charges opérationnelles                               | -697 411    | -6 803 444   |              | -90%    | #DIV/0! |
| Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur | -161 930    | -652 894     | -880 516     | -75%    | -26%    |
| Reprise sur pertes de valeurs et provisions                  | 0           |              |              | #DIV/0! | #DIV/0! |
| Produits financiers  | 6 395       | 6 677 116    |              | -100%   | #DIV/0! |
| Charges financières  | -61 680     | -590 931     |              | -90%    | #DIV/0! |
| Produits extraordinaires                                     | 0           | -9 979       |              | -100%   | #DIV/0! |
| Charges extraordinaires                                      | 0           |              |              | #DIV/0! | #DIV/0! |
| Résultat de l'exercice avant impôts                          | 6 914 417   | 72 433 612   | 131 184 350  | -90%    | -45%    |
| Impôts exigibles sur résultats ordinaires                    | -1 797 749  |              | -34 107 931  | #DIV/0! | -100%   |
| Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires        | 0           |              |              | #DIV/0! | #DIV/0! |
| Résultat net de l'exercice                                   | 5 116 668   | 72 433 612   | 97 076 419   | -93%    | -25%    |

Bilan

Situation au  
30/04/2022

2021

évisionnel 2022

| Postes Passif                                 | N                  |                    | N-1                |            | N-2 |  | N/N-1          |                | N-1/N-2        |                |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|------------|-----|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
|   |                    |                    |                    |            |     |  |                |                |                |                |
| Capital émis (ou compte de l'exploitant)      | 20 000 000         | 20 000 000         | 20 000 000         | 20 000 000 |     |  | +0%            | #DIV/0!        | +0%            | #DIV/0!        |
| Capital non appelé                            | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | +0%            | #DIV/0!        | +0%            | #DIV/0!        |
| Primes et réserves (Réserves consolidées)     | 2 000 000          | 2 000 000          | 2 000 000          | 2 000 000  |     |  | +0%            | #DIV/0!        | +0%            | #DIV/0!        |
| Ecart de réévaluation                         | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Ecart d'équivalence                           | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Résultat net ( Résultat part du groupe )      | 5 116 668          | 72 433 612         | 97 076 419         | 50 931 163 |     |  | -93%           | #DIV/0!        | -25%           | #DIV/0!        |
| Autres capitaux propres-Report à nouveau      | 282 789 799        | 210 366 186        | 50 931 163         | 0          |     |  | +34%           | #DIV/0!        | +313%          | #DIV/0!        |
| Part de la société consolidante               | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Part des minoritaires                         | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| <b>FONDS PROPRES</b>                          | <b>309 906 467</b> | <b>304 789 798</b> | <b>170 007 582</b> | <b>0</b>   |     |  | <b>+2%</b>     | <b>#DIV/0!</b> | <b>+79%</b>    | <b>#DIV/0!</b> |
| Emprunts et dettes financières                | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Banque  | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Autres  | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Autres dettes non courantes                   | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Impôts (différés et provisionnés)             | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Provisions et produits comptabilisés d'avance | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| <b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>            | <b>0</b>           | <b>0</b>           | <b>0</b>           | <b>0</b>   |     |  | <b>#DIV/0!</b> | <b>#DIV/0!</b> | <b>#DIV/0!</b> | <b>#DIV/0!</b> |
| <b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>               | <b>309 906 467</b> | <b>304 789 798</b> | <b>170 007 582</b> | <b>0</b>   |     |  | <b>+2%</b>     | <b>#DIV/0!</b> | <b>+79%</b>    | <b>#DIV/0!</b> |
| Fournisseurs et comptes rattachés             | 53 255 524         | 39 716 819         | 20 934 299         | 1 801 244  |     |  | +34%           | #DIV/0!        | +90%           | #DIV/0!        |
| Impôts  | 7 239 308          | 8 758 966          | 1 801 244          | 23 997 312 |     |  | -17%           | #DIV/0!        | +386%          | #DIV/0!        |
| Autres dettes                                 | 62 484 888         | 63 710 887         | 23 997 312         | 0          |     |  | -2%            | #DIV/0!        | +165%          | #DIV/0!        |
| Trésorerie Passif                             | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Banque  | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Caisse  | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Accredittis                                   | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| <b>TOTAL PASSIF COURANT</b>                   | <b>122 979 720</b> | <b>112 186 672</b> | <b>46 732 855</b>  | <b>0</b>   |     |  | <b>+10%</b>    | <b>#DIV/0!</b> | <b>+140%</b>   | <b>#DIV/0!</b> |
| Dont:   |                    |                    |                    |            |     |  |                |                |                |                |
| Dettes à long terme                           | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Dettes à court terme                          | 122 979 720        | 112 186 672        | 46 732 855         | 0          |     |  | +10%           | #DIV/0!        | +140%          | #DIV/0!        |
| Dettes financières                            | 0                  | 0                  | 0                  | 0          |     |  | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                           | <b>432 886 187</b> | <b>416 976 470</b> | <b>216 740 437</b> | <b>0</b>   |     |  | <b>+4%</b>     | <b>#DIV/0!</b> | <b>+92%</b>    | <b>#DIV/0!</b> |

101/2022

Situation au 30/04/2022

2021

Prévisionne  
1 2022

| Postes Actif   | Brut        |           | Net         |             | N-1         |             | N-2  |      | N-1     | N-2     | N-1/N-2 |
|--|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|------|------|---------|---------|---------|
|  | 2021        | 2022      | 2021        | 2022        | 2021        | 2022        | 2021 | 2022 |         |         |         |
| Ecart d'acquisition (ou goodwill positif ou négatif) | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Immobilisations incorporelles                        | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Immobilisations corporelles                          | 10 062 358  | 7 772 259 | 2 290 099   | 2 166 029   | 2 574 631   | 2 574 631   | 0    | 0    | +6%     | -16%    |         |
| Terrains   | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Bâtimens   | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Autres immobilisations corporelles                   | 10 062 358  | 7 772 259 | 2 290 099   | 2 166 029   | 2 574 631   | 2 574 631   | 0    | 0    | +5%     | -16%    |         |
| Immobilisations en concession                        | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Immobilisations en cours                             | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Immobilisations financières                          | 40 643 568  | 0         | 40 643 568  | 38 317 191  | 33 492 563  | 33 492 563  | 0    | 0    | +6%     | +14%    |         |
| Titres mis en équivalence-entreprise associées       | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Autres participations et créances rattachées         | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Autres titres immobilisés                            | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Prêts et autres actifs financiers non courants       | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Emplois d'actes actifs                               | 40 643 568  | 0         | 40 643 568  | 38 317 191  | 33 492 563  | 33 492 563  | 0    | 0    | +6%     | +14%    |         |
| TOTAL ACTIF NON COURANT                              | 50 705 926  | 7 772 259 | 42 933 667  | 40 483 220  | 36 067 194  | 36 067 194  | 0    | 0    | +5%     | +12%    |         |
| STOCK ET ENCOURS                                     | 33 015 670  | 0         | 33 015 670  | 30 270 372  | 31 783 891  | 31 783 891  | 0    | 0    | +9%     | -5%     |         |
| Stock de marchandises                                | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Matières et fournitures                              | 33 015 670  | 0         | 33 015 670  | 30 270 372  | 31 783 891  | 31 783 891  | 0    | 0    | +9%     | -5%     |         |
| Produits finis                                       | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Autres (encours, à l'extérieur...)                   | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES                        | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Clients  | 166 669 623 | 0         | 166 669 623 | 125 855 912 | 109 744 729 | 109 744 729 | 0    | 0    | +32%    | +15%    |         |
| Autres débiteurs                                     | 132 187 886 | 0         | 132 187 886 | 88 077 510  | 80 400 729  | 80 400 729  | 0    | 0    | +50%    | +10%    |         |
| Impôts et assimilés                                  | 23 250 959  | 0         | 23 250 959  | 29 318 974  | 23 653 613  | 23 653 613  | 0    | 0    | -21%    | +24%    |         |
| Autres créances et emplois assimilés                 | 11 250 778  | 0         | 11 250 778  | 8 459 428   | 5 690 387   | 5 690 387   | 0    | 0    | +33%    | +49%    |         |
| DISPONIBILITE ET ASSIMILES                           | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Placements et autres actifs financiers courants      | 190 247 227 | 0         | 190 247 227 | 220 366 966 | 39 144 623  | 39 144 623  | 0    | 0    | -14%    | +463%   |         |
| Tresorerie Actif                                     | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Banque   | 190 247 227 | 0         | 190 247 227 | 220 366 966 | 39 144 623  | 39 144 623  | 0    | 0    | -14%    | +463%   |         |
| Caisse   | 0           | 0         | 0           | 0           | 0           | 0           | 0    | 0    | #DIV/0! | #DIV/0! |         |
| Accrédités   | 190 247 227 | 0         | 190 247 227 | 220 366 966 | 39 144 623  | 39 144 623  | 0    | 0    | -14%    | +463%   |         |
| TOTAL ACTIF COURANT                                  | 389 952 520 | 0         | 389 952 520 | 376 493 250 | 180 673 243 | 180 673 243 | 0    | 0    | +4%     | +108%   |         |
| TOTAL ACTIF  | 440 658 446 | 7 772 259 | 432 886 187 | 416 976 470 | 216 740 437 | 216 740 437 | 0    | 0    | +4%     | +92%    |         |

contrôle: écart actif-passif

N-1 N-2 N-1/N-2  
#DIV/0! #DIV/0!

Adresse : ... 56, BD. ALI. KHOLJA AIN TAYA ALGER .....

Exercice clos le

31/12/2022

**BILAN PRÉVISIONNEL**

**BILAN (ACTIF)**

Série G, n°2 (2010)

| ACTIF   | N                     |   |                      | N - 1       |
|---|-----------------------|---|----------------------|-------------|
|   | Montants Bruts        | Amortissements, provisions et pertes de valeurs | Net                  | Net         |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                        |                       |   |                      |             |
| Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif |                       |   | 0,00                 |             |
| Immobilisations incorporelles                     |                       |   | 0,00                 |             |
| Immobilisations corporelles                       |                       |   |                      |             |
| Terrains  |                       |   | 0,00                 |             |
| Bâtiments   |                       |   | 0,00                 |             |
| Autres immobilisations corporelles                | 10.565.476,00         | 7.990.845,00                                    | 2.574.631,00         |             |
| Immobilisations en concession                     |                       |   | 0,00                 |             |
| Immobilisations en cours                          |                       |   | 0,00                 |             |
| Immobilisations financières                       |                       |   |                      |             |
| Titres mis en équivalence                         |                       |   | 0,00                 |             |
| Autres participations et créances rattachées      |                       |   | 0,00                 |             |
| Autres titres immobilisés                         |                       |   | 0,00                 |             |
| Prêts et autres actifs financiers non courants    | 33.492.563,00         |   | 33.492.563,00        |             |
| Impôts différés actif                             |                       |   | 0,00                 |             |
| <b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>                    | <b>44.058.039,00</b>  | <b>7.990.845,00</b>                             | <b>36.067.194,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>                            |                       |   |                      |             |
| Stocks et encours                                 | 31.783.891,00         |   | 31.783.891,00        |             |
| Créances et emplois assimilés                     |                       |   |                      |             |
| Clients   | 80.400.729,00         |   | 80.400.729,00        |             |
| Autres débiteurs                                  | 23.653.613,00         |   | 23.653.613,00        |             |
| Impôts et assimilés                               | 5.690.387,00          |   | 5.690.387,00         |             |
| Autres créances et emplois assimilés              |                       |   | 0,00                 |             |
| Disponibilités et assimilés                       |                       |   |                      |             |
| Placements et autres actifs financiers courants   |                       |   | 0,00                 |             |
| Trésorerie  | 39.144.623,00         |   | 39.144.623,00        |             |
| <b>TOTAL ACTIF COURANT</b>                        | <b>180.673.243,00</b> | <b>0,00</b>                                     | <b>180.673.243,0</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>                        | <b>224.731.282,00</b> | <b>7.990.845,00</b>                             | <b>216.740.437,0</b> | <b>0,00</b> |

COMPTABLE A

Adresse : 36 Bd A EL KHODJA AIN TAYA ALGER.....

PROVISIONNE

Exercice clos le

31/12/2022

**BILAN (PASSIF)**

| PASSIF   | N                     | N-1         |
|--|-----------------------|-------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES :</b>                      |                       |             |
| Capital émis                                   | 20.000.000,00         |             |
| Capital non appelé                             |                       |             |
| Primes et réserves- Réserves consolidées(1)    | 2.000.000,00          |             |
| Ecarts de réévaluation                         |                       |             |
| Ecart d'équivalence (1)                        |                       |             |
| Résultat net - Résultat net part du groupe (1) | 97.076.419,00         |             |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau     | 50.931.163,00         |             |
| Part de la société consolidante (1)            |                       |             |
| Part des minoritaires (1)                      |                       |             |
| <b>TOTAL I</b>                                 | <b>170.007.582,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIFS NON-COURANTS :</b>                  |                       |             |
| Emprunts et dettes financières                 |                       |             |
| Impôts (différés et provisionnés)              |                       |             |
| Autres dettes non courantes                    |                       |             |
| Provisions et produits constatés d'avance      |                       |             |
| <b>TOTAL II</b>                                | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIFS COURANTS :</b>                      |                       |             |
| Fournisseurs et comptes rattachés              | 20.934.299,00         |             |
| Impôts   | 1.801.244,00          |             |
| Autres dettes                                  | 23.997.312,00         |             |
| Trésorerie Passif                              |                       |             |
| <b>TOTAL III</b>                               | <b>46.732.855,00</b>  | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL PASSIF (I+II+III)</b>                 | <b>216.740.437,00</b> | <b>0,00</b> |

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

COMPTAB

## Cas 2

**DESTINATION: CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE**

**ATTENTION: M. Le Directeur de l'Agence BAB-EZZOUAR**

**NOTRE REFERENCE: /CPA/L004**

**VOTRE REFERENCE:**

**SUJET: Demande de financement / Garanties de soumission**

- Registre de commerce
- Carte fiscale
- NIS
- Organigramme de la maison mère « MATELEC »
- Présentation de MATELEC SAL
- Présentation d'EURL
- Statuts EURL
- mise à jour cnas, casinos
- mise à jour cacobatph
- extrait de rôle
- Rapport commissaire aux comptes 2018/2019/2020
- Bilan 2018/2019/2020

**DOCUMENTS JOINTS:**

Monsieur Le Directeur,

Faisant suite aux divers échanges et demande de financement, nous venons par la présente lettre vous solliciter pour mettre en place une ligne à hauteur de cent millions de dinars pour le besoin d'émettre des garanties de soumission dans le cadre des futurs appels d'offres auprès de notre client SONEGAS et ses filiales. En effet, durant la période de 2020/2021, aucun appel d'offre n'a été lancé par le client et ce dernier nous annonce le lancement des appels d'offres à partir de décembre 2022. Nous serions à votre entière disposition pour toute demande d'information complémentaire et sommes prêts à vous rencontrer à tout moment et à votre convenance. En pièces jointes, vous trouverez les documents de l'entreprise nécessaires à l'appui de notre demande.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions M. le directeur d'agréer, l'expression de nos sincères salutations.

٤٤١٣٥



القرض الشعبي الجزائري  
Crédit Populaire d'Algérie

AGENCE BAB EZZOUAR 146  
TEL: 023/88-47-77 \* 023/88-47-82  
FAX: 023/88/47/84

Le

13 JUN 2022

G.E.A.E

Objet : A/S recours sur demande de crédit d'exploitation.  
Relation : EURL

Nous sommes destinataire d'une lettre de recours émanant de notre relation citée plus haut concernant la notification de rejet du 26/01/2022 référencé 023/88/47/82 et celle du 26/05/2022 portant référence 023/88/47/84.

Notre relation nous sollicite par sa lettre du 21/06/2022 afin de revoir son dossier de crédit d'exploitation une troisième fois compte tenu des motifs de rejet suivants :

- Aucun élément nouveau n'a été présenté.
- L'absence d'une proposition d'une garantie réelle.
- La faiblesse des mouvements confiés à nos guichets.
- L'importance de l'endettement contracté.
- Les engagements enregistrés auprès des confrères.

De ce fait, nous vous soumettons ci-joint la demande de recours de la relation pour étude, avis et décision.

Recevez nos cordiales salutations.

CPA/AGENCE BAB EZZOUAR

Directrice Adjointe

Copie BTPH.

FICHE COMITE DE CREDIT AGENCE

Date du : 29/06/2022

|                         |  |                              |                                  |                               |
|-------------------------|--|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| <b>Agence de crédit</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Agence | <input type="checkbox"/> G.E | <input type="checkbox"/> DGA Eng | <input type="checkbox"/> D.G. |
| Agence : BABE ZOUAR     | Code : 146                                 |                              | N° :                             |                               |
| Forme Sociale :         | EURL <b>XX</b>                             |                              |                                  |                               |
| Activité :              | Travaux public                             |                              |                                  |                               |
| Identifiant Client :    | 1450000000<br><i>capco</i>                 |                              |                                  |                               |
| N° du compte :          | 145.400.00...<br><i>00000 - 00</i>         |                              |                                  |                               |

| Members                             | Avis               | Signature          |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Mme. <i>chef service crédit</i>     | <i>Défavorable</i> | <i>[Signature]</i> |
| Mme. <i>Directrice adjointe</i>     | <i>Défavorable</i> | <i>[Signature]</i> |
| M. <i>le directeur de la banque</i> | <i>défavorable</i> | <i>[Signature]</i> |

Avis du comité de crédit

Mme. [Signature] *chef service crédit*  
Aucun nouveau élément présenté dans la demande de recours d'EURL MELEC, de ce fait, nous sommes d'avis favorable pour le maintien de la décision CC/AG du 30/11/2021.

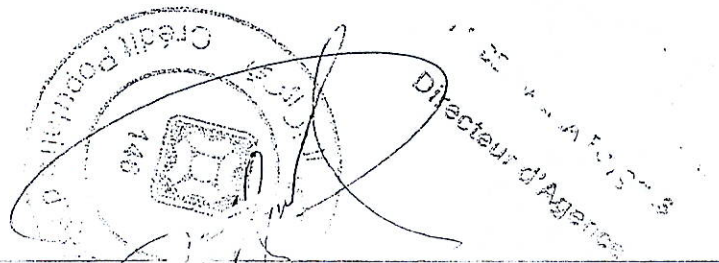
Mme. [Signature] *Membre directrice*  
Avis défavorable pour la demande de recours présentée par EURL MELEC pour motif ; Aucun nouveau élément présenté.

M. [Signature] *directeur*  
Nous sommes d'avis favorable pour la mise en place d'une ligne de cautions de soumission margée à 0 % à la délivrance à hauteur de 100.000 MDA.

Garanties exigées :  
- Nantissement des DAT pour un montant de 25.000 KDA.

Avis / Décision du Président du comité de crédit

Avis favorable pour la demande sollicitée.



**Informations Client et Réseau CPA**

|                        |             |
|------------------------|-------------|
| Groupe d'exploitation  | ALGER EST   |
| Agence                 | BAB EZZOUAR |
| Nom du chargé d'études | MLLE        |

**Formulaire de dépouillement des données financières**

Bilan

|   | bilan prévisionnel au 31/12/2021 |           | 2020          | 2019          |               |         |
|---|----------------------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------|
| Éléments Actif  | Brut                             | AmortPro  | Net           | N1            | N2            | N1/N2   |
| <b>Écart d'acquisition (ou goodwill positif ou négatif)</b> | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                        | 0                                | 0         | 0             |               |               | #DIV/0! |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                          | 7 795 378                        | 1 898 314 | 5 897 064     | 5 897 063     | 7 172 328     | +0%     |
| Terrains  | 0                                | 0         | 0             |               |               | #DIV/0! |
| Bâtiments   | 0                                | 0         | 0             |               |               | #DIV/0! |
| Autres immobilisations corporelles                          | 7 795 378                        | 1 898 314 | 5 897 064     | 5 897 063     | 7 172 328     | +0%     |
| Immobilisations en concession                               | 0                                | 0         | 0             |               |               | #DIV/0! |
| <b>Immobilisations en cours</b>                             | 0                                | 0         | 0             |               |               | #DIV/0! |
| <b>Immobilisations financières</b>                          | 303 397 028                      | 0         | 303 397 028   | 330 063 131   | 263 773 014   | -8%     |
| Autres mis en équivalence-entreprise associées              | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| Autres participations et créances rattachées                | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| Autres titres immobilisés                                   | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| Prêts et autres actifs financiers non courants              | 303 397 028                      | 0         | 303 397 028   | 330 063 131   | 263 773 014   | -8%     |
| Impôts différés actif                                       | 0                                | 0         | 0             |               |               | #DIV/0! |
| <b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>                              | 311 192 406                      | 1 898 314 | 309 294 092   | 335 960 194   | 270 945 342   | -8%     |
| <b>STOCK ET ENCOURS</b>                                     | 0                                | 0         | 0             | 7 709 842     | 23 012 285    | -100%   |
| Stock de marchandises                                       | 0                                | 0         | 0             | 0             | 23 012 285    | #DIV/0! |
| Matières et fournitures                                     | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| Produits finis  | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| Autres (encours, à l'extérieur ...)                         | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| <b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>                        | 1 445 744 920                    | 0         | 1 445 744 920 | 1 722 038 684 | 2 558 980 886 | -16%    |
| Clients   | 895 414 738                      | 0         | 895 414 738   | 1 103 063 736 | 1 794 561 814 | -19%    |
| Autres débiteurs  | 454 137 353                      | 0         | 454 137 353   | 472 109 460   | 486 327 472   | -4%     |
| Impôts et assimilés   | 96 192 829                       | 0         | 96 192 829    | 146 865 488   | 278 091 600   | -35%    |
| Autres créances et emplois assimilés                        | 0                                | 0         | 0             |               |               | #DIV/0! |
| <b>DISPONIBILITE ET ASSIMILES</b>                           | 0                                | 0         | 69 736 950    | 244 359 362   | 91 856 703    | -71%    |
| Placements et autres actifs financiers courants             | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| <b>Trésorerie Actif</b>                                     | 0                                | 0         | 69 736 950    | 244 359 362   | 91 856 703    | -71%    |
| Banque  | 0                                | 0         | 0             | 244 359 362   | 91 856 703    | -100%   |
| Caisse  | 69 736 950                       | 0         | 69 736 950    |               |               | #DIV/0! |
| Créditifs   | 0                                | 0         | 0             | 0             | 0             | #DIV/0! |
| <b>TOTAL ACTIF COURANT</b>                                  | 1 445 744 920                    | 0         | 1 515 481 870 | 1 974 107 888 | 2 673 849 874 | -23%    |
| <b>TOTAL ACTIF</b>  | 1 756 937 326                    | 1 898 314 | 1 824 775 962 | 2 310 068 082 | 2 944 795 216 | -21%    |

Contrôle: écart actif-passif

| Postes Passif                                 | Prévisionne<br>1 au<br>31/12/2021 | 2020                 |                      | 219                  | N-1 (N-2)      |                |                |                |
|---|-----------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|   |                                   | N-1                  | N-2                  |                      | N-1            | N-2            |                |                |
| Capital émis (ou compte de l'exploitant)      | 95 000 000                        | 95 000 000           | 95 000 000           | 95 000 000           | +0%            | #DIV/0!        | +0%            | #DIV/0!        |
| Capital non appelé                            | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Primes et réserves (Réserves consolidées)     | 9 500 000                         | 9 500 000            | 8 041 072            | 8 041 072            | +0%            | +18%           | +18%           | #DIV/0!        |
| Écart de réévaluation                         | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Écart d'équivalence                           | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Résultat net ( Résultat part du groupe )      | 15 260 221                        | -33 444 579          | 28 902 471           | 28 902 471           | -148%          | -216%          | -216%          | #DIV/0!        |
| Autres capitaux propres-Report à nouveau      | 20 598 400                        | 54 042 980           | 54 042 980           | 54 042 980           | -62%           | +0%            | +0%            | #DIV/0!        |
| Part de la société consolidante               | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Part des minoritaires                         | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| <b>FONDS PROPRES</b>                          | <b>140 358 621</b>                | <b>125 098 401</b>   | <b>185 986 523</b>   | <b>185 986 523</b>   | <b>+12%</b>    | <b>-33%</b>    | <b>-33%</b>    | <b>#DIV/0!</b> |
| Emprunts et dettes financières                | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Banque  | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Autres  | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Autres dettes non courantes                   | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Impôts (différés et provisionnés)             | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Provisions et produits comptabilisés d'avance | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| <b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>            | <b>0</b>                          | <b>0</b>             | <b>0</b>             | <b>0</b>             | <b>#DIV/0!</b> | <b>#DIV/0!</b> | <b>#DIV/0!</b> | <b>#DIV/0!</b> |
| <b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>               | <b>140 358 621</b>                | <b>125 098 401</b>   | <b>185 986 523</b>   | <b>185 986 523</b>   | <b>-12%</b>    | <b>-33%</b>    | <b>-33%</b>    | <b>#DIV/0!</b> |
| Fournisseurs et comptes rattachés             | 128 054 992                       | 519 917 270          | 1 056 996 239        | 1 056 996 239        | -75%           | -51%           | -51%           | #DIV/0!        |
| Impôts  | 103 718 350                       | 143 263 514          | 253 339 843          | 253 339 843          | -28%           | -43%           | -43%           | #DIV/0!        |
| Autres dettes                                 | 1 421 280 086                     | 1 521 780 873        | 1 444 167 627        | 1 444 167 627        | -7%            | +5%            | +5%            | #DIV/0!        |
| Trésorerie Passif                             | 31 363 913                        | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Banque  | 0                                 | 2 924                | 4 304 984            | 4 304 984            | -100%          | -100%          | -100%          | #DIV/0!        |
| Caisse  | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Accréditifs                                   | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| <b>TOTAL PASSIF COURANT</b>                   | <b>1 684 417 341</b>              | <b>2 184 969 681</b> | <b>2 758 303 693</b> | <b>2 758 303 693</b> | <b>-23%</b>    | <b>-21%</b>    | <b>-21%</b>    | <b>#DIV/0!</b> |
| Doit:   |                                   |                      |                      |                      |                |                |                |                |
| Dettes à long terme                           | 0                                 | 0                    | 0                    | 0                    | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        | #DIV/0!        |
| Dettes à court terme                          | 1 684 417 341                     | 2 184 969 681        | 2 758 303 693        | 2 758 303 693        | -23%           | -21%           | -21%           | #DIV/0!        |
| Dettes financières                            | 0                                 | 2 924                | 4 304 984            | 4 304 984            | -100%          | -100%          | -100%          | #DIV/0!        |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                           | <b>1 684 417 341</b>              | <b>2 310 968 082</b> | <b>2 964 796 216</b> | <b>2 964 796 216</b> | <b>-21%</b>    | <b>-22%</b>    | <b>-22%</b>    | <b>#DIV/0!</b> |

310

## TCR

|  | N1             | N2           | N/N1           | N/N2    |
|--|----------------|--------------|----------------|---------|
| <b>Chiffres d'affaire</b>                                    | 1 187 657 698  | 737 587 065  | 1 274 980 023  |         |
| Variation stocks produits finis et en cours                  | 0              | 23 012 285   | 22 337 715     | +61%    |
| Production immobilisée                                       | 0              | 0            | 0              | -100%   |
| Subvention d'exploitation                                    | 0              | 0            | 0              | #DIV/0! |
| <b>(1) Production de l'exercice</b>                          | 1 187 657 698  | 714 574 780  | 1 252 542 308  | +66%    |
| Achats consommés   | -933 932 797   | -444 649 581 | -378 814 222   | +110%   |
| Services extérieurs et autres consommations                  | -129 562 244   | -193 829 716 | -725 589 113   | -33%    |
| <b>(2) Consommation de l'exercice</b>                        | -1 063 495 041 | -638 479 297 | -1 104 403 335 | +67%    |
| Charges de personnel   | -46 970 869    | -49 989 785  | -49 602 796    | -5%     |
| Impôts, taxes et versements assimilés                        | -20 214 174    | -14 714 093  | -22 929 315    | +37%    |
| Autres produits opérationnels                                | 471 041        | 1 472 124    | 2 606 574      | -68%    |
| Autres charges opérationnelles                               | 0              | -132 856     | -298 722       | -100%   |
| Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur | 0              | -1 694 264   | -204 050       | +730%   |
| Reprises sur pertes de valeurs et provisions                 | 0              | 0            | 0              | #DIV/0! |
| Produits financiers  | 7 540 358      | 5 477 791    | 743 797        | +38%    |
| Charges financières  | -49 728 767    | -48 076 154  | -28 727 046    | +3%     |
| Produits extraordinaires                                     | 0              | 0            | 0              | +636%   |
| Charges extraordinaires                                      | 0              | 0            | 0              | +67%    |
| <b>Résultat de l'exercice avant impôts</b>                   | 15 260 226     | -31 561 754  | 49 827 415     | -148%   |
| Impôts exigibles sur résultats ordinaires                    | 0              | -1 892 821   | -20 924 940    | -100%   |
| Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires        | 0              | 0            | 0              | -91%    |
| <b>Résultat net de l'exercice</b>                            | 15 260 226     | -33 444 575  | 28 902 475     | -146%   |
|  |                |              |                | -216%   |

Exercice clos le

31/12/18

## BILAN (ACTIF)

| ACTIF   | 2018                 |   |                      | 2017                 |
|---|----------------------|---|----------------------|----------------------|
|   | Montants<br>Bruts    | Amortissements<br>Provisions et<br>pertes de<br>valeurs | Net                  | Net                  |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                      |                      |   |                      |                      |
| Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif |                      |   |                      |                      |
| Immobilisations incorporelles                   |                      |   |                      |                      |
| Immobilisations corporelles                     |                      |   |                      |                      |
| Terrains  |                      |   |                      |                      |
| Bâtiments                                       |                      |   |                      |                      |
| Autres immobilisations corporelles              |                      |   |                      |                      |
| Immobilisations en concession                   |                      |   |                      |                      |
| Immobilisations encours                         |                      |   |                      |                      |
| Immobilisations financières                     |                      |   |                      |                      |
| Titres mis en équivalence                       |                      |   |                      |                      |
| Autres participations et créances rattachées    |                      |   |                      |                      |
| Autres titres immobilisés                       |                      |   |                      |                      |
| Prêts et autres actifs financiers non courants  | 268 960 507          |   | 268 960 507          | 228 009 630          |
| Impôts différés actif                           |                      |   |                      |                      |
| <b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>                  | <b>268 960 507</b>   |   | <b>268 960 507</b>   | <b>228 009 630</b>   |
| <b>ACTIF COURANT</b>                            |                      |   |                      |                      |
| Stocks et encours                               | 45 350 000           |   | 45 350 000           | 35 000 000           |
| Créances et emplois assimilés                   |                      |   |                      |                      |
| Clients   | 859 729 923          |   | 859 729 923          | 1 401 816 612        |
| Autres débiteurs                                | 553 535 286          |   | 553 535 286          | 675 842 387          |
| Impôts et assimilés                             | 140 455 645          |   | 140 455 645          | 223 353 323          |
| Autres créances et emplois assimilés            |                      |   |                      |                      |
| Disponibilités et assimilés                     |                      |   |                      |                      |
| Placements et autres actifs financiers courants |                      |   |                      |                      |
| Trésorerie                                      | 528 486 677          |   | 528 486 677          | 141 278 547          |
| <b>TOTAL ACTIF COURANT</b>                      | <b>2 127 557 532</b> |   | <b>2 127 557 532</b> | <b>2 477 290 870</b> |
| <b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>                      | <b>2 396 518 039</b> |   | <b>2 396 518 039</b> | <b>2 705 300 500</b> |

Exercice clos le

31/12/18

## BILAN (PASSIF)

|  | 2018                 | 2017                 |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                        |                      |                      |
| Capital émis                                   |                      |                      |
| Capital non appelé                             | 95 000 000           | 95 000 000           |
| Primes et réserves - Réserves consolidées (1)  |                      |                      |
| Ecart de réévaluation                          | 6 128 184            | 3 763 494            |
| Ecart d'équivalence (1)                        |                      |                      |
| Résultat net - Résultat net part du groupe (1) | 38 257 754           | 47 293 805           |
| Autres capitaux propres - Report à nouveau     | 45 122 634           | 52 476 071           |
| Part de la société consolidante (1)            |                      |                      |
| Part des minoritaires (1)                      |                      |                      |
| <b>TOTAL I</b>                                 | <b>184 508 574</b>   | <b>198 533 371</b>   |
| <b>PASSIFS NON-COURANTS</b>                    |                      |                      |
| Emprunts et dettes financières                 |                      |                      |
| Impôts (différés et provisionnés)              |                      |                      |
| Autres dettes non courantes                    |                      |                      |
| Provisions et produits constatés d'avance      |                      |                      |
| <b>TOTAL II</b>                                |                      |                      |
| <b>PASSIFS COURANTS:</b>                       |                      |                      |
| Fournisseurs et comptes rattachés              | 643 998 578          | 834 625 740          |
| Impôts   | 97 644 747           | 189 032 239          |
| Autres dettes                                  | 1 466 061 453        | 1 450 238 713        |
| Trésorerie passif                              | 4 304 685            | 32 870 435           |
| <b>TOTAL III</b>                               | <b>2 212 009 465</b> | <b>2 506 767 129</b> |
| <b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>         | <b>2 396 518 039</b> | <b>2 705 300 500</b> |

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Exercice du 01/01/18 au 31/12/18

**COMPTE DE RESULTAT**

| RUBRIQUES   | 2018  |                       | 2017                 |                       |
|---|---|-----------------------|----------------------|-----------------------|
|   | DEBIT<br>(en Dinars)                        | CREDIT<br>(en Dinars) | DEBIT<br>(en Dinars) | CREDIT<br>(en Dinars) |
| Ventes de marchandises                                      |   |                       |                      |                       |
| Production vendue   | Produits fabriqués                          |                       |                      |                       |
|   | Prestations de services                     |                       |                      |                       |
|   | Vente de travaux                            |                       |                      |                       |
| Produits annexes  |   | 865 148 419           |                      | 1 665 346 800         |
| Rabais, remises, ristournes accordés                        |   |                       |                      |                       |
| Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes      |   | 865 148 419           |                      | 1 665 346 800         |
| Production stockée ou déstockée                             |   | 10 350 000            | 104 500 000          |                       |
| Production immobilisée                                      |   |                       |                      |                       |
| Subventions d'exploitation                                  |   |                       |                      |                       |
| <b>I-Production de l'exercice</b>                           |   | 875 498 419           |                      | 1 560 846 800         |
| Achats de marchandises vendues                              |   |                       |                      |                       |
| Matières premières  | 118 561 306                                 |                       | 71 643 435           |                       |
| Autres approvisionnements                                   |   |                       |                      |                       |
| Variations des stocks                                       |   |                       |                      |                       |
| Achats d'études et de prestations de services               |   |                       |                      |                       |
| Autres consommations  | 14 653 210                                  |                       | 10 169 025           |                       |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats              |   |                       |                      | 37 782                |
| Services extérieurs   | Sous-traitance générale                     | 501 734 427           | 1 240 714 999        |                       |
|   | Locations                                   | 7 888 500             | 6 039 550            |                       |
|   | Entretien, réparations et maintenance       | 1 025 481             | 588 347              |                       |
|   | Primes d'assurances                         | 3 217 168             | 4 895 947            |                       |
|   | Personnel extérieur à l'entreprise          |                       |                      |                       |
|   | Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 5 748 511             | 5 625 421            |                       |
|   | Publicité                                   | 4 537 610             | 37 610               |                       |
|   | Déplacements, missions et réceptions        | 15 295 266            | 15 440 436           |                       |
| Autres services   | 57 192 262                                  | 38 134 990            |                      |                       |
| Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs |   |                       |                      |                       |
| <b>II-Consommations de l'exercice</b>                       | 729 853 743                                 |                       | 1 393 251 979        |                       |
| <b>III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)</b>             |   | 145 644 675           |                      | 167 594 820           |
| Charges de personnel  | 41 892 521                                  |                       | 34 051 282           |                       |

... la suite sur la page suivante

Exercice du 01/01/18 au 31/12/18

## COMPTES DE RESULTAT .....

| RUBRIQUES  | 2018                 |                       | 2017                 |                       |
|--|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
|  | DEBIT<br>(en Dinars) | CREDIT<br>(en Dinars) | DEBIT<br>(en Dinars) | CREDIT<br>(en Dinars) |
| Impôts et taxes et versements assimilés              | 17 191 683           |                       | 26 911 791           |                       |
| IV-Excédent brut d'exploitation                      |                      | 86 560 270            |                      | 106 631 747           |
| Autres produits opérationnels                        | 49 998               |                       |                      | 6 563 650             |
| Autres charges opérationnelles                       | 263 910              |                       | 848 912              |                       |
| Dotations aux amortissements                         |                      |                       |                      |                       |
| Provision  |                      |                       |                      |                       |
| Pertes de valeur                                     |                      |                       |                      |                       |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions           |                      |                       |                      |                       |
| V-Résultat opérationnel                              |                      | 86 246 362            |                      | 112 346 485           |
| Produits financiers                                  |                      | 1 366 235             |                      | 13 605                |
| Charges financières                                  | 24 373 156           |                       | 46 954 951           |                       |
| VI-Résultat financier                                | 23 006 921           |                       | 46 941 346           |                       |
| VII-Résultat ordinaire (V+VI)                        |                      | 63 239 440            |                      | 65 405 138            |
| Eléments extraordinaires (produits) (*)              |                      |                       |                      |                       |
| Eléments extraordinaires (charges) (*)               |                      |                       |                      |                       |
| VIII-Résultat extraordinaire                         |                      |                       |                      |                       |
| Impôts exigibles sur résultats                       | 24 981 685           |                       | 18 111 333           |                       |
| Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire |                      |                       |                      |                       |
| IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE                        |                      | 38 257 754            |                      | 47 293 805            |

(\*) A détailler sur état annexe à joindre



|   |  |                         |               |          |
|---|--|-------------------------|---------------|----------|
| Agence :  | CPA 146 BEZ  | Groupe d'Exploitation : | 823           |          |
| Chargé d'études :   | Mlle   |                         |               |          |
| <b>Information client</b>   |  |                         |               |          |
| Identifiant Client :  | 1460000000   | N°CPTÉ :                | 40000         |          |
| Raison sociale :  | EURL   |                         |               |          |
| Nom du groupe d'affaires :  | //////////   |                         |               |          |
| <b>Appréciation quantitative et qualitative</b>                       |  |                         |               |          |
| Plan de trésorerie :  | ///  |                         |               |          |
| Programme d'importation et d'approvisionnement :                      | ///  |                         |               |          |
| Produits et services :  | ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS.   |                         |               |          |
| Clients :   | SPA GRTE , SPA SGSIA Alger   |                         |               |          |
| Fournisseurs :  | ///  |                         |               |          |
| Dépendance aux fournisseurs et clients :                              | ///  |                         |               |          |
| Position par rapport aux concurrents :                                | ///  |                         |               |          |
| Dépendance au marché (Importation / Exportation / Cyclicité / Etat) : | ///  |                         |               |          |
| Evolution de l'activité :   | L'activité de notre relation a connu une baisse avec un Chiffre d'Affaire qui a diminué de 60% (2019-2020) et a passé d'un résultat positif en 2019 a un résultat négatif en 2020. |                         |               |          |
| Valeur ajoutée :  | La V.A représente 10,60 % du C.A selon l'exercice 2021.  |                         |               |          |
| Résultat :  | Résultat négatif enregistré en 2020 suite a la diminution de l'activité de l'entreprise .  |                         |               |          |
| Chiffre d'affaires/ commandes/ plan de charge :                       | /// MDA/   |                         |               |          |
| Mouvements confiés/ chiffre d'affaires :                              | Rubrique   | 2020                    | Au 30/11/2021 | 2019     |
|   | Chiffre d'affaires   | 714.574                 | 1.187.657     | 1274 920 |
|   | Mvt confié « au  | Néant                   | 240.594       | Néant    |
|   | MVC/CA %   | -                       | -             | -        |
| <b>Commentaire :</b>  |  |                         |               |          |
| Conclusion :  |  |                         |               |          |
| Date :  | Signature :  |                         |               |          |



البنك الشعبي الجزائري  
Crédit Populaire d'Algérie

Direction de Surveillance du Risque Crédit  
Département SCAR

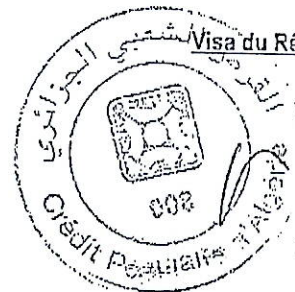
Alger le : 29/11/2021

## Réponse de la Centrale des Risques

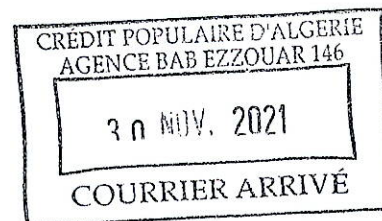
Mois du Centralisation: septembre-2021

S/CDT Comm./ Réf N°: 2061 /2021

| D. Crédit / G. Exploitation / Agence : |                    | BAB-EZZOUAR           | 146                  | N° FAX : 023.88.47.78/84  |                        |
|--|--------------------|-----------------------|----------------------|---|------------------------|
| N°                                     | Nom de la Relation | Date de naiss./créat. | N° Registre commerce | Résultat de la consultation   | Observations / NIF (*) |
| 1                                      | EURL               | 11/05/2005            | 0969003805           | Figure avec des engagements en cours chez les confrères (P/J rapport du crédit) | 000516096900367        |
| 2                                      | GLBERT FARAH       | 10/06/1972            |                      | Ne Figure pas   |                        |
| Total demandes consultées :            |                    | 2                     |                      |   |                        |
| Total demandes Rejetées :              |                    | 0                     |                      |   |                        |



Unité de Développement  
SCAR et Cellule des Données  
M. M. M.



NIF (\*): Veuillez saisir le numéro d'identification fiscal NIF dans le Système d'Informations DELTA.

**NB:** Pour permettre à notre banque de déclarer les clients figurant ci-dessus à la Banque d'Algérie, il est indispensable de renseigner dûment la fiche client sous DELTA. Il est à rappeler que la responsabilité de l'agence est entièrement engagée.

Tél: 023-50-82-95 / Fax : 023-50-82-91 / Fax : 023-50-83-03

# *Table des matières*

*Remercîments*

*Dédicaces*

*Liste des abréviations*

*Sommaire*

**Introduction générale ..... 1**

## ***Chapitre1 : Fondement théorique de L’interdépendance entre la banque et l’entreprise***

**Introduction..... 4**

**Section 1 : Rôle des entreprises dans l’économie ..... 4**

1.1 Définition d’entreprise ..... 4

1.2 Typologie des entreprises..... 5

1.3. Les fonctions de l’entreprise ..... 10

1.4. Les différents modes de financement des entreprises ..... 14

**Section 2 : Rôle des banques dans le financement des entreprises ..... 17**

2.1. Définition de la banque..... 17

2.2. Le rôle de la banque ..... 18

2.3. Les activités de la banque ..... 18

2.4. Typologie des banques ..... 20

2.5. Les missions de la banque ..... 22

**Section 3 : Analyse de la relation banque entreprise..... 23**

3.1. Cadre de la naissance de la relation entre la banque et l’entreprise ..... 23

3.2. Les attentes de l’entreprise de sa banque ..... 24

3.3. Les besoins de financement de l’entreprise ..... 24

3.4. La fidélisation comme facteur de génération de profit..... 26

3.5. L’évolution des relations banques-clients ..... 26

3.6. Les scandales qui remettent en cause la crédibilité du secteur bancaire..... 27

3.7 Le rôle de l’Etat dans la relation Banque-Entreprise ..... 29

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| <b>Conclusion .....</b> | <b>38</b> |
|-------------------------|-----------|

## ***Chapitre2 : L'impact du crédit d'exploitation sur la trésorerie de l'entreprise***

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Section1 : Déterminants et typologie du crédit d'exploitation .....</b> | <b>31</b> |
|--|-----------|

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| 1.1 Définition du crédit..... | 31 |
|-------------------------------|----|

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| 1.2. Classification des crédits..... | 32 |
|--------------------------------------|----|

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| 1.3. Typologie du crédit..... | 33 |
|-------------------------------|----|

|  |    |
|--|----|
| 1.3.1. Les crédits d'investissement..... | 33 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| 1.3.2. Les crédits de fonctionnement (exploitation) ..... | 36 |
|---|----|

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Section2 : Procédure d'étude du dossier de crédit d'exploitation .....</b> | <b>48</b> |
|---|-----------|

|   |    |
|---|----|
| 2.1 Les documents de base du dossier du crédit d'exploitation ..... | 49 |
|---|----|

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| 2.1.1 Le dossier de crédit ..... | 49 |
|----------------------------------|----|

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| 2.1.2 La demande du client ..... | 49 |
|----------------------------------|----|

|  |    |
|--|----|
| 2.1.3 Les vérifications préalables ..... | 50 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| 2.1.4 Les documents constitutifs d'un dossier de crédits d'exploitations ..... | 52 |
|--|----|

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| 2.2 La Procédure administrative..... | 53 |
|--------------------------------------|----|

|                         |    |
|-------------------------|----|
| 2.2.1 L'entretien ..... | 53 |
|-------------------------|----|

|   |    |
|---|----|
| 2.2.2 Consultation de la centrale des risques ..... | 53 |
|---|----|

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| 2.2.3 L'analyse du dossier..... | 53 |
|---------------------------------|----|

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| 2.2.4 Etablir une fiche d'avis ..... | 53 |
|--------------------------------------|----|

|  |    |
|--|----|
| 2.2.5 Etablir une autorisation de crédit ..... | 54 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| 2.2.6 Signé la convention du crédit ..... | 54 |
|---|----|

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| 2.2.7 Recueil des garanties..... | 54 |
|----------------------------------|----|

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| 2.2.8 Mise en place du crédit..... | 54 |
|------------------------------------|----|

|   |    |
|---|----|
| 2.3. Classification de la clientèle ..... | 54 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| 2.4. L'étude financière de dossier de crédit d'exploitation ..... | 55 |
|---|----|

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| 2.4.1. L'analyse rétrospective ..... | 55 |
|--------------------------------------|----|

|   |    |
|---|----|
| 2.4.2. L'analyse prospective (prévisionnelle) ..... | 68 |
|---|----|

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Section 3 : Les risques et les garanties liés à l'octroi de crédit d'exploitation .....</b> | <b>71</b> |
|--|-----------|

|   |           |
|---|-----------|
| 3.1. Notion de risque.....  | 71        |
| 3.1.1. Origine du risque crédit.....  | 72        |
| 3.1.2. Les types de risques .....   | 72        |
| 3.1.3. Les risques de crédit.....   | 75        |
| 3.2. Notion de garantie .....   | 76        |
| 3.2.1. Suretés personnelles .....   | 77        |
| 3.2.2. Les suretés réelles .....  | 78        |
| <b>Conclusion.....</b>  | <b>80</b> |
| <br>  |           |
| <b><i>Chapitre 3 : Etude de l’octroi de crédit d’exploitation par la « Banque Crédit populaire d’Algerie (CPA) », cas de l’Agence Bab Azzouar</i></b> |           |
| <b>Section1 : Aperçu générale sur l’organisme d’accueil .....</b>   | <b>81</b> |
| 1.1 Evolution historique du CPA .....   | 81        |
| 1.2 Les perspectives d’avenir du CPA .....  | 82        |
| 1.3 Rôle et missions de l’agence.....   | 82        |
| 1.3.1 Missions de l’agence .....  | 82        |
| 1.3.2 Fonctions de l’agence .....   | 83        |
| 1.4 Organigramme de l’agence CPA 146 .....  | 84        |
| 1.5 Organisation du service crédit.....   | 84        |
| 1.5.1 Rôle et attribution du service crédit dans l’agence .....   | 85        |
| 1.6 Relations du service crédit .....   | 86        |
| 1.6.1 Relations fonctionnelles .....  | 87        |
| 1.6.2 Les relations hiérarchiques .....   | 87        |
| 1.7 Attributions de l’agence en matière de crédit .....   | 87        |
| <b>Section 2 : Analyse financière d’un crédit d’exploitation d’un avis favorable .....</b>  | <b>88</b> |
| 2.1 L’analyse de l’activité du marché .....   | 88        |
| 2.1.1 Présentation de l’entreprise.....   | 88        |
| 2.1.2 L’examen de la demande.....   | 88        |
| 2.1.3 Relation banque-entreprise .....  | 90        |
| 2.2. l’analyse financière de crédit d’exploitation.....   | 91        |

|   |                   |
|---|-------------------|
| 2.2.1. Analyse rétrospective .....  | 91                |
| 2.2.2. L'analyse de la situation de l'entreprise SARL XX.....                                 | 96                |
| 2.2.3. L'analyse prospective (prévisionnelle) .....   | 113               |
| <b>Section 3 : l'étude d'une demande de crédit d'exploitation d'un avis défavorable .....</b> | <b>114</b>        |
| 3.1. L'analyse de l'activité du marché .....  | 114               |
| 3.1.1. Présentation de l'entreprise .....   | 114               |
| 3.1.2. Examinations de la demande .....   | 115               |
| 3.1.3. Relation et historique banque-entreprise .....   | 115               |
| 3.2 Analyse financières de crédit d'exploitation .....  | 117               |
| 3.2.1 Analyse rétrospective .....   | 117               |
| 3.2.2. L'analyse de la situation de l'entreprise EURL XX .....                                | 122               |
| 3.2.3. L'analyse prospective (prévisionnelle) .....   | 137               |
| <b>Conclusion.....</b>  | <b>141</b>        |
| <b>Conclusion générale .....</b>  | <b>142</b>        |
| <b><i>Bibliographie .....</i></b>   | <b><i>144</i></b> |
| <b><i>Liste des tableaux et figures .....</i></b>   | <b><i>146</i></b> |
| <b><i>Annexes .....</i></b>   | <b><i>149</i></b> |
| <b><i>Table des matières .....</i></b>  | <b><i>178</i></b> |

**Résumé :**

Avec la mondialisation l'entreprise active dans un environnement concurrentiel exigeant, elle fait face à plusieurs défis. L'adaptation à son environnement nécessite la mise en place de stratégies permettant un meilleur développement et nécessitant d'avoir au préalable des moyens de financement. Les établissements bancaires sont parmi les principaux partenaires financiers des entreprises. Ils interviennent pour soulager les difficultés de la trésorerie de l'entreprise par plusieurs types de financement.

L'octroi de crédit reste un acte de gestion d'une portée considérable pour la banque et l'entreprise, eu égard aux enjeux économique et financier qu'il génère, tant sur le plan de création de richesse que sur le plan du développement économique.

En effet, nous avons tenté de développer les points essentiels qui régissent sur la relation banque entreprise en matière de crédit d'exploitation, depuis la détermination du besoin du demandeur du crédit jusqu'à la décision finale.

**Summary:**

With globalization the company active in a demanding competitive environment, it faces several challenges. Adaptation to its environment requires the implementation of strategies that allow for better development and require prior financing. Banking institutions are among the main financial partners of companies. They intervene to alleviate the difficulties of the company's cash by several types of financing.

The granting of credit remains a management act of considerable scope for the bank and the company, given the economic and financial stakes it generates, both in terms of wealth creation and economic development.

In fact, we have tried to develop the essential points governing the bank-company relationship in terms of operating credit, from the determination of the applicant's need for credit to the final decision.

**Mots clés :**

Finance d'entreprise, crédit d'exploitation, financement bancaire , banque , entreprise , crédit